



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES  
FW-B.BE

# OBSERVATOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES

RAPPORT BIENNAL

BILAN Janvier 2018 - Décembre 2019 | PERSPECTIVES Janvier 2020 - Décembre 2021



MAI 2020

# SOMMAIRE

Avant-propos .....	p. 3
Bilan (janvier 2018 – décembre 2019).....	p. 5
Perspectives (janvier 2020 – décembre 2021).....	p. 65
Annexes générales .....	p. 91
Annexe 1. Composition du CA, du CS et du jury du Soutien à la recherche de l’Observatoire.....	p. 93
Annexe 2. Acronymes .....	p. 95

Observatoire des politiques culturelles (OPC) de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
44, boulevard Léopold II  
1080 Bruxelles  
Belgique  
Tél : 00 32 2 413 22 22  
Courriel : [opc@cfwb.be](mailto:opc@cfwb.be)  
Internet : [www.opc.cfwb.be](http://www.opc.cfwb.be)

Éditeur responsable : Isabelle Paindavoine  
Maquette : Laurence Tagnon - Direction Communication  
Mise en page : Kaos Films  
Photo de couverture : © Xavier Gallego Morel  
Impression : imprimerie du Ministère FW-B

# AVANT-PROPOS

C'est à présent devenu un rendez-vous régulier : tous les deux ans, l'Observatoire des politiques culturelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles publie, sous une forme lisible et même attrayante, à la fois le bilan de ses activités passées et la programmation des deux années futures. Ici, le bilan 2018-2019 et les perspectives 2020-2021.

Ce n'est pas seulement un exercice formel, pour répondre aux prescrits de l'arrêté fondateur. C'est un exercice structurant auquel l'équipe de l'Observatoire consacre un grand soin ; elle tire collégalement profit de ce moment particulier pour procéder à une mise à plat, à une (re)discussion sur l'évolution des chantiers de recherche, les acquis et les résultats, « faits » et « à faire ». Et non seulement la finalisation des travaux entrepris, mais également leur valorisation et leur utilisation par les professionnels de l'administration, de la décision et de l'action culturelle. Et je salue les ouvertures qui ont été cultivées intensément, par l'équipe, au carrefour des diverses administrations concernées par l'action publique dans les domaines de la culture : bien entendu les départements de la culture mais également l'enseignement, notamment au travers du PECA et des résidences d'artistes en milieu scolaire, les relations internationales et la coopération, etc.

L'Observatoire est une organisation humaine et comme toutes ces organisations, elle connaît des évolutions d'équipe. Au cours de cette année 2019, Michel Vandekeere a été admis à la retraite, Jean-Gilles Lowies a rejoint le cabinet du nouveau Ministre-Président du Gouvernement, et Michel Guérin, qui sera admis à la retraite à la fin de l'année 2020, a été chargé d'une mission de coordination dans le cadre de la coopération avec les pays d'Afrique subsaharienne.

Voici donc un tournant historique, c'est Isabelle Paindavoine qui a repris la direction-coordination de l'équipe, actuellement ad interim. Après Michel Jaumain et Michel Guérin, elle est la première femme et directrice de recherche appelée à coordonner les travaux de l'Observatoire, depuis sa création. Et j'ai plaisir à souligner que le présent rapport biennal nous permet, dans le contexte de ces diverses mutations, de constater la cohésion et la cohérence de l'équipe au travail.

Comme beaucoup d'autres services de l'administration, au cours de la période écoulée, l'Observatoire a connu un déménagement. Il va permettre de mettre en valeur et d'améliorer l'accès à son centre de ressources documentaires, pour les divers services de la recherche, pour les étudiants et les enseignants intéressés, ainsi que pour les investigations des chercheurs et des chercheuses.

Enfin, je voudrais encore attirer l'attention des lectrices et des lecteurs sur le fait que la politique de soutien à la recherche doctorale, inaugurée sous la houlette de Michel Guérin, commence à porter ses fruits : une première thèse dont le projet a été soutenu par le dispositif, a été défendue en avril 2019, une seconde fin avril 2020, et une troisième devrait également être déposée avant la fin de cette année.

Dans la période difficile que traverse notre planète actuellement, il est heureux de pouvoir valoriser des résultats positifs.

Frédéric DELCOR  
Secrétaire général de la Fédération Wallonie-Bruxelles  
Président du Comité d'accompagnement de l'Observatoire des politiques culturelles





## BILAN Janvier 2018 - Décembre 2019





# TABLE DES MATIÈRES

Introduction .....	9
<b>PARTIE I * DOMAINES DE RECHERCHES .....</b>	<b>13</b>
1. SYSTÈMES D'INFORMATION .....	15
1.1. CONTRIBUTION À L'ÉLABORATION DE LA STATISTIQUE CULTURELLE .....	15
1.2. COORDINATION DU CHANTIER « DICOS » .....	16
1.3. TYPOLOGIE DES POLITIQUES CULTURELLES.....	17
1.4. OBSERVATION DE L'EMPLOI ARTISTIQUE.....	18
2. ÉVALUATION.....	18
2.1. ÉVALUATION DE LA POLITIQUE D'ALPHABÉTISATION .....	18
2.2. ÉVALUATION DU DÉCRET RELATIF AU SOUTIEN DE L'ACTION ASSOCIATIVE DANS LE CHAMP DE L'ÉDUCATION PERMANENTE .....	19
2.3. ÉVALUATION DU CONSEIL DE LA JEUNESSE.....	19
3. COOPÉRATION INTERNATIONALE.....	20
4. PUBLICS DE LA CULTURE .....	22
4.1. ENQUÊTE GÉNÉRALE SUR LES PRATIQUES CULTURELLES DE LA POPULATION EN FW-B.....	22
4.2. FOCUS SUR LES PRATIQUES CULTURELLES DES JEUNES DE LA FW-B À L'ÈRE NUMÉRIQUE.....	23
4.3. ENQUÊTE SUR LES PUBLICS DES FESTIVALS DE MUSIQUE .....	24
4.4. IMPACT COMPARÉ DE LA PARTICIPATION CULTURELLE DES POPULATIONS RACIALISÉES/ETHNICISÉES .....	25
4.5. ENQUÊTE SUR LES PRATIQUES ET LA PARTICIPATION CULTURELLES DE LA POPULATION IMMIGRÉE DE PREMIÈRE ET DEUXIÈME GÉNÉRATIONS.....	25
4.6. LE VOLONTARIAT DANS LE SECTEUR CULTUREL : LE POINT DE VUE DES JEUNES.....	26
5. CULTURE ET SYSTÈMES ÉDUCATIFS .....	27
5.1. ÉTAT DES LIEUX QUANTITATIF ET QUALITATIF DU LIEN CULTURE ÉCOLE EN FW-B .....	27
5.2. RÉSIDENCES D'ARTISTES EN MILIEU SCOLAIRE.....	28
5.3. JOURNÉE D'ÉTUDE DÉDIÉE AU LIEN ENTRE LA CULTURE ET L'ÉCOLE EN FW-B.....	28
5.4. RÉFLEXION SUR LA CONSTRUCTION D'UN OUTIL D'OBSERVATION DU PARCOURS D'ÉDUCATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE (PECA) EN FW-B.....	29
5.5. REVUE DE LA LITTÉRATURE RELATIVE À LA CULTURE DANS LA PETITE ENFANCE EN FW-B .....	29
5.6. ENQUÊTE SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ARTISTIQUE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL.....	30
6. LIBERTÉS (DROITS) & DIVERSITÉS CULTURELLES.....	31
6.1. OBSERVATION ET MISE EN ŒUVRE DES DROITS CULTURELS .....	31
6.2. OBSERVATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU DÉCRET RELATIF AUX CENTRES CULTURELS.....	32
6.3. DE LA PROTECTION DU CONSOMMATEUR AUX DROITS CULTURELS.....	32

6.4. DÉMARCHE COORDONNÉE DE CODIFICATION DES POLITIQUES CULTURELLES .....	33
6.5. CONTRIBUTION À UNE RECHERCHE INTERNATIONALE SUR LA CONVENTION RELATIVE À LA DIVERSITÉ CULTURELLE (2005) .....	33
<b>7. ÉCONOMIE DE LA CULTURE .....</b>	<b>34</b>
7.1. ANALYSE DES SOURCES DE FINANCEMENTS PUBLIC ET PRIVÉ DES OPÉRATEURS CULTURELS MAJEURS SOUTENUS PAR LA FW-B.....	34
7.2. MISE EN CIRCULATION ET VALORISATION DES CRÉATIONS D'ARTS VIVANTS.....	34
7.3. TABLEAU DE BORD SOCIOÉCONOMIQUE DES MÉDIAS D'INFORMATION.....	35
7.4. CHANTIER TRANSITION .....	35
<b>8. HISTOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES .....</b>	<b>36</b>
8.1. HISTOIRE DE L'ADMINISTRATION .....	36
8.2. CHRONOLOGIE DE 1975 À 1979.....	37
8.3. THÉSARUS DES POLITIQUES CULTURELLES .....	37
8.4. ARCHIVES ORALES DES POLITIQUES CULTURELLES .....	37
8.5. CENTENAIRE DE LA COMMISSION PROVINCIALE DU HAINAUT POUR LES LOISIRS DE L'OUVRIER (1919/1921) .....	38
8.6. ARCHIVES DES POLITIQUES CULTURELLES.....	38
<b>PARTIE II * DOMAINES D'INTERVENTIONS .....</b>	<b>39</b>
1. PACTE POUR UN ENSEIGNEMENT D'EXCELLENCE : LES SUITES RÉSERVÉES À L'AVIS NUMÉRO 3 DU GROUPE CENTRAL .....	41
2. LA POLITIQUE DE SOUTIEN À LA RECHERCHE.....	42
2.1. PRIX DU MÉMOIRE ET SOUTIEN À LA RECHERCHE DOCTORALE .....	42
2.2. JOURNÉE DE LA RECHERCHE .....	42
2.3. ACCUEIL DES STAGIAIRES .....	43
3. PARTICIPATION À LA PRÉPARATION DE LA DÉCLARATION DE POLITIQUE COMMUNAUTAIRE.....	44
<b>PARTIE III * RESSOURCES, COMMUNICATION, PUBLICATIONS .....</b>	<b>47</b>
1. RESSOURCES DOCUMENTAIRES, COMMUNICATION, PUBLICATIONS .....	49
1.1. LE CENTRE DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES.....	49
1.2. BASE DE DONNÉES BIOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES .....	49
1.3. CHANTIER « RESSOURCES DOCUMENTAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE ESPACE 27 SEPTEMBRE » .....	50
1.4. COMMUNICATION .....	50
1.5. MIDIS DE L'OBSERVATOIRE .....	50
1.6. PUBLICATIONS .....	51
2. RESSOURCES HUMAINES : L'ÉQUIPE DE L'OBSERVATOIRE.....	55
<b>ANNEXE 1 – DIVERSES ACTIVITÉS DE L'OBSERVATOIRE EN APPLICATION DE SES MISSIONS.....</b>	<b>61</b>
<b>ANNEXE 2 – PARTENARIATS.....</b>	<b>63</b>



# I. INTRODUCTION

Se tenir au plan de travail tracé par les perspectives précédentes, poursuivre l'effort en dépit des mouvements qui affectent nos ressources humaines, rester souples pour intégrer de nouvelles demandes d'études, tenir la barre au milieu d'orientations et de décisions politiques qui « Bougent Les Lignes » dans le champ culturel, produire les études et informations qui documentent décideurs et acteurs des politiques culturelles, rester en position d'observation à égale distance de ces acteurs, tel est l'équilibre à rechercher constamment dans la vie de l'Observatoire. Au carrefour de ces tensions et au lendemain de l'installation d'une nouvelle équipe gouvernementale, ce bilan 18-19 rend compte d'une période dense en travaux, orientés en partie par la DPC de la législature 2014 – 2019, le contrat d'administration et un plan d'action pour une nouvelle politique culturelle qui clôturait l'opération « Bouger Les Lignes ».

Documenter les politiques culturelles est une des tâches principales de l'Observatoire et assurer cette fonction nécessite la collecte d'informations selon des méthodologies éprouvées et partagées. La donnée et sa collecte sont des questions récurrentes : méthodologie de la collecte, qualité et qualification de la donnée précèdent les modalités de traitement qui chercheront à formuler une explication ou à mieux comprendre l'objet observé. Ces données sont collectées, soit par nous-mêmes, soit par des tiers par voie de marché public. Ce bilan présente une synthèse de ces opérations de collectes et de traitements, différents et adaptés à l'objet mis en étude, ainsi que l'activité générale de l'Observatoire pour cette période. En quelques lignes, les caractéristiques de ces collectes par domaines d'étude :

Le domaine « **Systèmes d'information** » qui a notamment pour objet de proposer un cadre statistique global pour les politiques culturelles, a clôturé son cycle de séminaires conduit en collaboration avec l'Administration générale de la culture. Il s'est penché sur la faisabilité de la création d'un système de collecte interne qui permettra d'organiser une statistique sur les principaux paramètres qui structurent la statistique culturelle en Europe. L'exercice, qui suppose l'adhésion et le concours des différents services de l'Administration générale de la culture, n'est pas encore terminé mais il donnera déjà la possibilité d'exploiter un certain nombre de données dans les mois qui viennent. Une première version du rapport final a été rédigée en fin d'exercice et sera finalisée dans le courant de l'année 2020.

De manière générale, l'Observatoire privilégie toutes formules qui associent les opérateurs, fournisseurs de données principaux, à ces collectes. Ainsi, dans le domaine « **Évaluation** », les rapports d'évaluation portant sur l'alphabétisation des adultes, l'Éducation permanente et le Conseil de la Jeunesse sont le fruit d'approches pluralistes qui associent les différents acteurs en charge de la conception et de la mise en œuvre de ces politiques. Les changements qui s'opèrent dans le suivi des recommandations et conclusions sont bien souvent le reflet de la qualité des échanges dans ces processus évaluatifs participatifs.

Les données se collectent aussi par voie d'enquêtes. Pas moins de huit enquêtes différentes ont été traitées ou administrées durant cet exercice. C'est, d'une part, dans le domaine « **Publics de la culture** » que des informations sont rassemblées et pour lesquelles des résultats concernant les festivals, les pratiques culturelles des populations adultes en Fédération Wallonie-Bruxelles et les pratiques culturelles des jeunes, sont maintenant publiées en ligne sur le site de l'Observatoire. Toujours dans ce domaine d'étude, une nouvelle enquête conduite en 2019 porte, de manière spécifique, sur les pratiques culturelles des populations d'origine étrangère. L'exploitation et la publication des résultats sont prévues pour 2020.

D'autre part, dans le domaine « **Culture et systèmes éducatifs** », des données d'enquêtes ont également été collectées pour documenter l'articulation entre l'école et les opérateurs culturels, contribuant de la sorte à la structuration et à l'organisation du Parcours d'éducation culturelle et artistique (PECA). En parallèle à cette étude et pour affiner l'approche, des données issues des plans de pilotage pour l'enseignement primaire et secondaire étaient également traitées pour mieux anticiper l'organisation de ce futur PECA. Dans le même axe d'étude, une autre publication rendait compte d'un travail d'observation mené auprès d'artistes et d'enseignants. Ce deuxième cahier d'analyse clôturait une observation conduite sur les résidences d'artistes à l'école. Enfin et toujours dans le même domaine, une enquête portant sur l'insertion professionnelle des diplômés sortant des Écoles supérieures artistiques s'est mise en place en 2019, pour une collecte et un traitement qui se réaliseront dans le courant de l'année 2020.

Pour le domaine « **Histoire des politiques culturelles** », plusieurs opérations de collecte ont également été menées. Tout d'abord, une enquête menée auprès du secteur culturel dans son ensemble portait sur la question des archives et leurs conditions de conservation. Ensuite, via l'organisation de deux séminaires portant sur l'histoire administrative du Patrimoine culturel, des analyses issues des différents niveaux de pouvoirs en Belgique ont été rassemblées. Enfin, une autre collecte, entamée maintenant depuis près de 10 ans, s'est poursuivie, accumulant des témoignages enregistrés et filmés d'acteurs politiques, administratifs et privés qui ont marqué l'histoire des politiques culturelles en FW-B. Ces enregistrements devraient être valorisés dans une collection numérique qui s'ajoutera au fonds documentaire de l'Observatoire.

En matière de collecte d'informations, la recherche documentaire constitue aussi une modalité de recueil d'informations et caractérise principalement les travaux publiés dans la collection « Repères » à propos des libertés culturelles et des droits des usagers. Ces publications s'inscrivent dans le domaine initialement intitulé « **Droit à la culture** », un axe de travail qui se structure progressivement autour de la question des droits culturels, envisagés comme référentiel émergent dans les politiques culturelles.

En « **Économie de la culture** », deux enquêtes ont également été organisées. L'une actualise les données sur le mécénat d'entreprise, en partenariat avec l'ASBL Prométhéa, et une autre accompagnait l'agence Wallonie-Bruxelles Théâtre-Danse dans un état des lieux de la diffusion internationale, en 2018, des artistes et compagnies soutenus par la FW-B.

En quelques paragraphes, on constate ainsi qu'une bonne partie du travail des chercheuses et chercheurs est consacrée à la mise au point des méthodologies de collecte de données primaires (de terrain), secondaires (analyses) et tertiaires (bases de données existantes) ; et ces bases de données, renouvelables et actualisables pour la plupart, fourniront encore pendant plusieurs années des possibilités d'exploitation et de valorisation. Ce cumul d'expériences et de données d'informations validées forme le socle principal des travaux de l'Observatoire.

Les collectes de données ne reprennent pas l'ensemble des productions et travaux réalisés durant cette période. D'autres études, revues bibliographiques et rédactions d'articles présentées ci-après, viennent compléter ce bilan.

Vous constaterez, au long de ces pages, que l'activité de l'Observatoire est plus large et se caractérise aussi par l'implication de ses membres dans des interventions et projets qui contribuent à valoriser nos travaux et rencontrer les missions dévolues à l'Observatoire. À titre d'exemple, ces interventions peuvent consister en l'accompagnement méthodologique d'études réalisées par d'autres services dans le Ministère, en interventions lors de séminaires et colloques, en suivi de groupes de travail internes et externes au Ministère, en participations aux conseils et commissions d'avis ou encore en interventions ponctuelles dans des institutions académiques. Une partie de ce bilan est dédiée à ces « **autres activités de l'Observatoire** ».

Parmi celles-ci, je relève en particulier le **Prix du soutien à la recherche** qui en était à sa huitième édition en 2019 et, c'est avec plaisir que nous pouvons souligner le fait qu'il porte aujourd'hui ses premiers fruits, avec la défense des deux premières thèses et l'annonce du dépôt de la troisième pour cette année. Ces travaux feront l'objet d'une ligne éditoriale spécifique dans nos publications. L'objectif de susciter l'intérêt des jeunes chercheur.e.s et des universités sur les questions et connaissances en matière de politiques culturelles se concrétise. L'Observatoire élargit de la sorte son réseau expert de personnes ressources.

Je souhaite également relever l'axe de la « **Coopération internationale** » qui, depuis 2015, organise les échanges entre l'Observatoire et le Centre Régional pour les Arts Vivants et le cinéma en Afrique (Institution scientifique et culturelle burkinabè, reconnue comme centre de catégorie 2 par l'UNESCO). Ce partenariat s'est fortement consolidé durant cette période en élargissant le périmètre de coopération à l'Administration générale de la culture et au Master de gestion culturelle de l'Université libre de Bruxelles avec leurs homologues administratifs et académiques burkinabè. Aujourd'hui, cette coopération poursuit des objectifs repris dans les accords conclus entre le Gouvernement du Burkina Faso et Wallonie Bruxelles International, en accentuant les échanges entre administrations publiques. Une dizaine de projets, publics et privés, sont maintenant opérationnels et poursuivent à terme des objectifs communs repris dans les axes stratégiques du plan national de développement économique et social du Burkina Faso. Dans ce cadre, un appel à contributions a été lancé en 2019, invitant opérateurs culturels et acteurs de la culture, tant en Fédération Wallonie Bruxelles qu'au Burkina Faso, à produire une réflexion sur leurs actions d'échanges, dans le but de revisiter la notion de coopération culturelle dans le mouvement de renouvellement des citoyennetés postcoloniales. L'Observa-

toire s'est activement impliqué dans la négociation de ces accords et est aujourd'hui chargé de coordonner le programme « Coopération culturelle et Patrimoine » conclu entre nos Parties.

Enfin, pour conclure cette introduction, et puisqu'à la veille de mon admission à la retraite, je signe ici mon dernier bilan de l'Observatoire, je souhaite adresser mes remerciements aux personnes qui ont contribué de près à façonner l'Observatoire depuis que j'en assume la direction.

Mes premiers remerciements s'adressent bien évidemment à l'équipe qui depuis dix ans a littéralement « fait » l'Observatoire. Rien de ce qui est présenté aujourd'hui n'aurait pu se faire sans sa forte implication. Chacune et chacun peut légitimement et collégialement revendiquer avec fierté l'ensemble comme étant son « œuvre ». En effet, si l'Observatoire, service du Gouvernement, obéit à un arrêté qui fixe des missions relativement vastes face aux moyens limités dont il est doté, il fallait déployer une inventivité permanente, une cohésion d'équipe, de la ténacité et du plaisir partagé pour faire aboutir nos projets. Je suis heureux et fier d'avoir coordonné cette belle et dynamique équipe dans notre aventure commune.

Je remercie ensuite et, chaleureusement, le Secrétaire général de la FW-B et président du Comité d'accompagnement de l'Observatoire, pour le soutien qu'il a toujours témoigné à l'Observatoire et à son équipe. Collaborer avec Frédéric Delcor était un vrai plaisir. Son management attentif et bienveillant a créé les conditions favorables pour que s'exprime et se déploie cette créativité à l'Observatoire. Grâce à cette confiance, le frêle esquif qu'était l'Observatoire il y a dix ans tient bon le vent et la vague aujourd'hui !

Je souhaite également remercier André-Marie Poncelet, Administrateur général de la culture, avec qui nous avons progressivement au fil des années tissé des liens de collaboration et de confiance. Nos plans de travail et études ont systématiquement été discutés ensemble de manière à ce que l'Observatoire constitue véritablement un soutien à l'action générale de l'administration de la culture, en conservant son autonomie dans la conduite de ses travaux. Le respect de cette indépendance de gestion, intellectuelle, méthodologique et scientifique a d'ailleurs favorisé de bonnes complicités sur les dossiers traités ensemble.

J'adresse encore mes sincères remerciements aux membres du Conseil scientifique de l'Observatoire qui ont donné de leur temps pour soutenir nos initiatives, contribuer à nos réflexions et nous accompagner dans nos travaux et projets. Ils ont été nos premiers relais pour attirer l'attention du monde universitaire et susciter l'intérêt pour la production de connaissances dans les matières culturelles. À cet effet, nous leur devons notamment le « Prix du soutien à la recherche » pour les mémoires et recherches doctorales. Leur implication dans nos initiatives a grandement contribué à la reconnaissance et à la légitimité de l'Observatoire, tant en interne qu'à l'extérieur du Ministère.

Enfin, c'est aussi à vous, membres du Comité d'accompagnement de l'Observatoire, que j'adresse mes remerciements pour votre participation à ces rencontres qui ponctuent annuellement nos travaux. Participer à l'exercice de présentation de nos bilans et perspectives n'est pas chose aisée, tant la matière est souvent concentrée et diversifiée dans nos domaines de recherche. Ici aussi, innover dans la dynamique participative de ces réunions était à chaque fois un point de discussion important dans l'équipe et vous nous l'avez bien rendu par la qualité de vos interventions qui interrogeaient et éclairaient nos orientations. Car c'est bien en vos titres de représentant.e.s institutionnel.le.s et de représentant.e.s de Conseils et Commissions d'avis que vous étiez conviés pour discuter et accompagner nos travaux et les valider auprès de l'ensemble de nos interlocuteurs et secteurs dans les politiques culturelles. Votre participation engagée a toujours confirmé l'orientation générale de l'Observatoire dans ses travaux, soit que les différents acteurs des politiques culturelles doivent en être les principaux bénéficiaires, mais aussi et surtout, les populations, bénéficiaires finaux à qui s'adressent prioritairement les politiques publiques. Vous avez été garants de ces finalités et je vous remercie.

En ces temps confinés, il est possible que nous n'ayons plus l'occasion de nous rencontrer. Il me reste donc à vous saluer toutes et tous, souhaiter le meilleur pour l'Observatoire et en particulier à sa directrice-coordinatrice a.i, Isabelle Paindavoine, qui me remplace aujourd'hui pendant que j'assume cette mission de coordination du programme de coopération culturelle au Burkina Faso.

Michel Guérin,  
Directeur -coordinateur





© Jean Poucet – Publications de l'Observatoire à la Foire du Livre, en 2020

## PARTIE I • DOMAINES DE RECHERCHES

1. Systèmes d'information
2. Évaluation
3. Coopération internationale (période 2018-2022)
4. Publics de la culture
5. Culture et systèmes éducatifs
6. Libertés (droits) et diversités culturelles
7. Économie de la culture
8. Histoire des politiques culturelles





# 1. SYSTÈMES D'INFORMATION

Depuis de nombreuses années, la Fédération Wallonie-Bruxelles (FW-B) s'est inscrite dans un souhait de mettre en œuvre des systèmes d'information: création de l'Observatoire des politiques culturelles (OPC) (2000), mise en chantier de l'étude relative aux pratiques culturelles des populations, normalisation des informations comptables des opérateurs culturels, création d'un cadastre de l'emploi non marchand, publication de « Focus »... Néanmoins, elle n'est pas encore aujourd'hui en capacité de produire et de diffuser, à intervalles réguliers, certaines statistiques culturelles harmonisées portant sur l'activité de l'ensemble des domaines culturels.

Une politique coordonnée d'observation du réel « culturel » en FW-B est perfectible et doit encore connaître des développements importants. Sa mise en œuvre suppose l'identification, la qualification, la collecte, la validation, la conservation et le traitement analytique de données d'information qui permettent de construire une représentation significative des réalités. Dans cette perspective, la question de la méthodologie est centrale pour développer une approche rigoureuse, et surtout coordonnée du réel.

L'enjeu de cette démarche est bien celui d'améliorer la connaissance des réalités de la vie culturelle: des activités, de la participation des populations, des différents types d'opérateurs culturels et des effets mesurables des politiques culturelles.

Les chantiers menés à l'Observatoire, à l'instar de DICOS (cf point 1.2.), et plus récemment celui entrepris avec l'Administration générale de la culture (AGC) (cf point 1.1.) participent à cet objectif.

## 1.1 Contribution à l'élaboration de la statistique culturelle (en charge: toute l'équipe)

**Objet** Mise en œuvre progressive d'une coordination opérationnelle entre l'OPC et les différents services de l'AGC en matière de conception et de construction de référentiels, d'outils et de données statistiques relatifs aux politiques culturelles.

**Résultats** Organisation de deux séminaires (les deux premiers se sont déroulés en 2017, un dernier a eu lieu en 2020):

**Le troisième séminaire** (6 juin 2018) avait pour thème « La mesure de l'emploi dans le secteur de la culture: enjeux, pratiques et perspectives ». Cette thématique a été abordée au travers de plusieurs contributions:

Marc BARTHOLOMÉ (Direction de l'Emploi non marchand à la FW-B) a expliqué la démarche et le périmètre utilisés pour construire le cadastre de l'Emploi non marchand, tandis que Patricia HUBERT (AGC), a exposé une première utilisation des données, collectées dans le cadre du cadastre, relatives à l'emploi dans le secteur de la jeunesse et de l'éducation permanente. Pol MARESCHAL (AGC) a complété cette intervention par le travail mené au sein du Service Général de la Création Artistique pour mesurer l'emploi des opérateurs des arts de la scène, financés de manière pluriannuelle. Il a insisté plus particulièrement sur les conditions nécessaires pour mesurer l'emploi artistique.

Ce troisième séminaire s'est clôturé par deux interventions relatives aux données d'emploi contenues dans les comptes annuels des opérateurs culturels subventionnés: Roland de BODT (OPC) a présenté les données qui pourraient être recueillies dans les comptes annuels tandis qu'Isabelle PAINDAVOINE (OPC) a présenté quelques exemples d'analyses qui peuvent être réalisées au départ de ces données.

**Le quatrième séminaire** (28 mai 2019) avait pour thème « Le périmètre du champ culturel ». Pour cette thématique, le groupe de travail a souhaité donner la parole à Loup WOLFF, statisticien et sociologue, chef du département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS) du Ministère de la Culture en France, afin de connaître la démarche adoptée par la France sur le sujet. Les échanges lors de cette rencontre ont

permis de mieux appréhender la spécificité du modèle français en matière de statistiques culturelles, de cerner surtout la nécessité de construire des outils statistiques fiables et stables. Ils démontrent également la nécessité de distinguer les enjeux d'administration et les enjeux de recherche dans la démarche de construction des outils de collecte.

Ressources Équipe interne.

Partenariats Les services de l'AGC, DEPS.

Valorisation Mise en ligne sur le site de l'Observatoire des textes et/ou présentations Powerpoint réalisés dans le cadre des deux séminaires. <http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=19333>

## 1.2. Coordination du chantier « Dicos » (Roland de BODT)

*- Application de collecte et de traitement statistique -*

Objet Développement d'une application numérique permettant la collecte, le stockage et le traitement statistique des données d'information comptables contenues dans les comptes annuels des opérateurs culturels subventionnés dans un cadre pluriannuel. Ce point ne figurait pas (plus) au programme des années 2018 et 2019.

Résultats Suite à la persévérance de l'Administrateur général de la culture, le programme 3.1 du chantier Dicos (Données d'information comptables des opérateurs culturels subventionnés) a connu finalement un développement concret. Durant la période 2018-2019, la réalisation de l'application numérique a été mise en œuvre (finalisation projetée en juin 2020) et testée.

Ressources Équipe interne.

Partenariats Direction du support administratif et direction stratégique de l'Administration générale de la culture, coordination informatique de cette administration, Etnic.

Valorisation Aucune à mentionner pour la période 2018-2019. Dès 2022, après les tests « grandeur nature » et une première exploitation auprès d'opérateurs culturels volontaires.

*- Fonds propres (10/15), provisions (16), données d'emploi (619/620) -*

Objet Dans le cadre du programme 2.1 du chantier Dicos – actualisation de l'harmonisation des niveaux d'information et clarification des actes relatifs aux comptes de fonds propres (10/15), de provisions (16) et aux données d'emploi (619/620) des opérateurs soutenus par l'administration générale, dans le cadre pluriannuel.

Résultats Comme annoncé dans les prévisions 2018/2019, le groupe de coordination du chantier Dicos, constitué de personnes de l'Administration générale de la culture et de l'Observatoire, a proposé une actualisation des comptes de fonds propres (10/15) et de provision (16) et des données d'emploi (619/620) pour l'ensemble des opérateurs affiliés au programme Dicos. Cette proposition, transmise au cabinet de la ministre de la culture, n'a pas été rencontrée, sur base des principes généraux du Système européen des comptes (SEC) rendu obligatoire par le « Pacte budgétaire européen » (2013) entré en vigueur à partir de janvier 2014. Des réunions de concertation se sont tenues avec les services généraux du budget et le centre d'expertise juridique à propos de l'application du Système

européen des comptes et du Pacte budgétaire européen aux secteurs culturels. Ces propositions ont été suspendues en attendant la mise en place du nouveau cabinet de la culture (automne 2019).

Ressources Équipe interne

Partenariats Services généraux de l'Administration générale de la culture, direction stratégique et direction du support administratif de l'Administration générale de la culture, Centre d'expertise juridique, Service général du budget, cabinet de la ministre de la culture.

Valorisation Aucune à mentionner pour la période 2018-2019.

#### - Collections inaliénables -

Objet Étude documentaire relative au statut juridique des « collections inaliénables » des musées et des centres d'archives.

Résultats L'étude documentaire a été réalisée en prenant en considération les sources du droit international et fédéral. Plusieurs hypothèses ont été coordonnées avec l'administration et avec le Cabinet de la ministre GREOLI, en vue de l'établissement d'un avant-projet de législation. Cet avant-projet a été abandonné en fin de législature. La dernière version de la proposition a été mise en suspens en attendant la mise en place du nouveau Cabinet de la culture (automne 2019).

Ressources Équipe interne.

Partenariats Service général du patrimoine, Centre d'expertise juridique, Cabinet de la ministre de la culture.

Valorisation Aucune à mentionner pour la période 2018-2019. Au cours de la programmation 2020-2021, soit par un décret, soit, à défaut, par une publication dans un volume spécifique de la collection « Repères », en 2022.

### 1.3. Typologie des politiques culturelles (Roland de BODT)

Objet Procéder à une analyse typologique des politiques culturelles sur base de la méthodologie préconisée par l'Observatoire, au cours de la période précédente. Cette méthodologie, inspirée du memento de l'Unesco, sortait du périmètre de l'Administration générale de la culture et ouvrait sur d'autres horizons administratifs : les relations internationales, l'enseignement artistique, etc.  
Une analyse de l'utilisation juridique de la notion de "domaines culturels" a finalement été mise en œuvre à la fin de la période 2018-2019, pour deux décrets à savoir : arts de la scène et arts plastiques et visuels.

Résultats Les discussions sur la mise en œuvre de cette analyse typologique ont été reportées dans le cadre des séminaires organisés en coordination avec l'Administration générale de la culture, à propos des systèmes d'information du ministère. Des propositions minimalistes figurent dans le rapport de cette concertation.  
Un index analytique du décret relatif aux arts de la scène a été établi.

Ressources Équipe interne.

Partenariats Administration générale de la culture.

Valorisation Aucune à mentionner pour la période 2018-2019. L'analyse des "domaines culturels" fera l'objet d'un travail de valorisation à partir de la prochaine programmation (cf. Perspectives 2020-2021), en publiant un volume d'analyse des niveaux d'information de chaque décret dans la collection "Repères".

## 1.4. Observation de l'emploi artistique (Jean-Gilles LOWIES)

Cet objet est repris au sein du chantier Dicos (cf. point 1.2.) « Fonds propres (10/15), provisions (16), données d'emploi (619/620) ».

Il est également intégré à la partie dédiée à la coordination des systèmes d'information entre l'AGC et l'Observatoire. (cf point 1.1).

## 2. ÉVALUATION

Les trois processus d'évaluation qui suivent s'inscrivent dans la philosophie qui anime l'Observatoire lorsqu'il coordonne une évaluation. Pour ne reprendre ici qu'une des caractéristiques essentielles de ces trois démarches : celles-ci sont pluralistes et réunissent l'ensemble des acteurs de la politique questionnée (décideurs politiques, services administratifs, opérateurs et bénéficiaires), prenant en compte leurs attentes et « référentiels » spécifiques. En ce sens, l'évaluation doit être formative et crée les conditions d'apprentissages réciproques du réseau d'acteurs en charge de la conception et de la mise en œuvre de la politique. Les méthodologies déployées dans ces trois évaluations illustrent ce principe d'intervention, aboutissant à une synthèse qui croise attentes politiques des acteurs impliqués (finalités de l'action), contingences administratives et techniques, ressources et moyens. La valorisation politique des résultats sera souvent le reflet de la qualité du partenariat entre ces différents acteurs.

### 2.1. Évaluation de la politique d'alphabétisation (Michel VANDEKEERE, Michel GUÉRIN)

Objet Étude portant sur l'élaboration d'un référentiel, d'outils et d'indicateurs d'évaluation en alphabétisation des adultes.

Résultats Le rapport final de l'étude a été déposé en janvier 2018 et formule une proposition de cadre conceptuel de référence ancré dans les réalités de terrain. Des balises pour les opérateurs du secteur et pour l'action des formateurs concernent trois thématiques principales : la reconnaissance de la singularité en alpha, la professionnalisation du secteur et le renforcement de la coordination, et les collaborations. Elles se déclinent en recommandations et bonnes pratiques aux trois niveaux souhaités : politique, opérationnel, et personnel.

Ressources Équipe interne, marché de services confié à ULg-Spiral

Partenariats Comité de pilotage de l'alphabétisation, Cellule alphabétisation du Service de l'éducation permanente (AGC)

Valorisation Mise en ligne du rapport sur le site de l'OPC : <http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=18591&L=0> (Évaluations)

## 2.2. Évaluation du Décret relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente (Michel VANDEKEERE, Michel GUÉRIN)

Objet Marché attribué en mai 2017 à une équipe de chercheurs du Girsef (UCL), ce travail d'évaluation a fait l'objet de plusieurs rapports, respectant le phasage préconisé dans le cahier des charges. Pour mémoire et tel qu'annoncé dans les perspectives 2018-2019, il s'agissait au terme de la première année :

De la rédaction de questions d'évaluation ainsi que des propositions de dispositifs d'évaluation à mettre en œuvre pour répondre aux questions sélectionnées.

De la rédaction d'un rapport final de cette première phase, comportant les analyses, enseignements et recommandations que l'on peut tirer de la mise en œuvre de l'évaluation par le groupe ad hoc d'experts.

Au terme de la deuxième année :

- De la rédaction d'un rapport comportant les analyses, enseignements et recommandations que l'on peut tirer, in itinere, de la mise en œuvre des suites de l'évaluation auprès des groupes sociaux concernés.
- De la rédaction d'un rapport final global et la traduction, sous forme de recommandations, des enseignements tirés des différentes démarches évaluatives.

Ressources Équipe interne, marché de services confié au Girsef (UCL, Marc ZUNE et Bernard FUSULIER).

Partenariats Conseil supérieur de l'éducation permanente, Service général de l'éducation permanente et de la jeunesse, Service général de l'inspection de la culture (AGC)

Valorisation Publication de quatre rapports mis en ligne sur le site de l'Observatoire :  
Rapports intermédiaires (3) et rapport final (1)  
- Rapport relatif à l'examen de la réception et des capacités de contribution à la nouvelle régulation, Alice TILMAN, Bernard FUSULIER et Marc ZUNE, février 2018  
- Rapport relatif à la problématique du " polysubventionnement " des associations reconnues : analyse à partir du point de vue des opérateurs, septembre 2018  
- Intéresser/enrôler des publics dans la démarche de l'éducation permanente, pour quoi faire ? Le point de vue des acteurs associatifs, octobre 2018  
- Evaluation du Décret relatif au développement de l'action d'éducation permanente dans le champ de la vie associative, Rapport final, février 2019, Sous la direction de Bernard FUSULIER et Marc ZUNE. Chargée de recherche : Alice TILMAN  
<http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=18591&L=0> (Évaluations)

## 2.3. Évaluation externe du Conseil de la Jeunesse (Michel GUÉRIN)

Objet Évaluation externe en application de l'article 12 § 1er du décret du 14 novembre 2008 confiée à l'Observatoire des politiques culturelles et à l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJA). Cette évaluation est notamment fondée sur une évaluation interne du Conseil de la Jeunesse.

« Instance en crise, prise entre indépendance formelle et dépendance pratique à des rapports de force qui la dépassent, entre un organigramme pyramidal et un fonctionnement en réseau, entre la vision inscrite dans ses missions et les pesanteurs de l'institué, entre mutation des représentations de "la jeunesse" et mutation de la représentation politique. Bref, un Conseil de la Jeunesse de la Communauté française (CJCF) comme symptôme et comme champ de bataille ».

#### Résultats

Élaboration d'un diagnostic de la situation actuelle, benchmarking de dispositifs de représentation et de participation des jeunes à l'étranger, organisation d'un forum d'élaboration de scénarii prospectifs en vue de déposer des recommandations visant à améliorer le fonctionnement du CJCF.

Production d'un arbre de décision et identification de 9 enjeux qui traversent tous les scénarii pour identifier les points de rupture et les conditions de sens qui apparaissent incontournables pour un redéploiement du CJCF qui soit porteur d'avenir dans l'espace Wallonie-Bruxelles. Le rapport a été déposé en février 2018.

#### Ressources

Marché de services confié au Centre d'études sociologiques des Facultés universitaires St Louis Bruxelles (avril 2017). Co-contractants : Abraham FRANSSSEN, Centre d'Études sociologiques de l'Université Saint-Louis-Bruxelles, Aude GARELLY, Consultante indépendante, Thomas LEMAIGRE, Chercheur indépendant. Avec la collaboration des étudiants de l'atelier interdisciplinaire de l'Université Saint-Louis Bruxelles.

#### Partenariats

Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse, AGC : Service de la Jeunesse, Inspection Générale de la Culture

#### Valorisation

Présentation et discussion du rapport à la Commission jeunesse du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et publication du rapport final en ligne sur le site de l'Observatoire : <http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=18591&L=0> (Évaluations)

### 3. COOPÉRATION INTERNATIONALE (PÉRIODE 2018-2022)

(Michel GUÉRIN)

#### Objet

Sollicité par WBI, la coopération internationale à l'Observatoire s'inscrit dans le prolongement d'un partenariat institutionnel, initié en 2015, avec le Centre Régional pour les Arts Vivants, l'Audiovisuel et le Cinéma en Afrique (CERAV). Ce Centre régional poursuit une mission confiée par l'UNESCO et le Gouvernement burkinabè soit, le suivi de l'implémentation de la Convention 2005 pour la promotion et la protection de la diversité des expressions culturelles en Afrique. Notre apport repose essentiellement sur un soutien au développement du Centre de ressources (achat de livres et de matériels audiovisuel et informatique), sur une participation aux réflexions relatives à sa stratégie de développement (participation aux réunions du Conseil scientifique et culturel, accompagnement des différents plans de travail annuels du CERAV) et le soutien à l'approche scientifique de ses domaines de compétences (accueil de stagiaires du CERAV à l'Observatoire, interventions dans divers ateliers de formation, supervision de travaux d'études...). Ces premières années de travail entre le CERAV et l'Observatoire ont permis d'approfondir les questions et enjeux des politiques culturelles au Burkina Faso, aboutissant à l'élargissement de la coopération culturelle bilatérale à d'autres acteurs, tels que le Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme (MCAT), le Fonds de Développement Culturel et Touristique ou encore aux accords de coopération entre l'Université Libre de Bruxelles et l'Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou. Ces deux années illustrent l'approfondissement de ce partenariat par l'accueil notamment, en 2018, d'une



délégation importante d'agents burkinabès à l'Administration générale de la culture en FW-B et en 2019, d'une mission de 6 agents de la FW-B au Burkina Faso. La plus-value escomptée pour les années à venir se fonde sur l'approfondissement d'un partenariat institutionnel bilatéral entre administrations culturelles de part et d'autre, entre les universités et associations représentatives de la société civile. Cette coopération est rendue possible grâce au soutien de Wallonie-Bruxelles-International.

## Résultats

1. Mission de l'Observatoire au CERAV en avril 2018 pour participation :
  - au Conseil d'administration du CERAV (plan de travail 2018/2019).
  - lors de deux ateliers organisés pendant la semaine nationale de la culture à Bobo Dioulasso (Place et rôle de l'administration culturelle dans la mise en œuvre des Conventions culturelles au niveau national et local: cas de la Convention 2005 et La Convention 2005, un instrument de promotion de la liberté d'expression et de la diversité des médias en Afrique).
2. Organisation d'un accueil d'une délégation de 7 agents du Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme burkinabè à l'Administration générale de la Culture à Bruxelles durant 8 jours (Juin 2018).
3. Accueil du Délégué Général du CERAV/Afrique en FW-B (juin-juillet). Suivi d'une formation intensive sur l'ingénierie de projet: planification, suivi, évaluation «Gestion Axée Résultats - Theory of Change».
4. Stage de formation du directeur de la coopération et des relations publiques du CERAV/Afrique à l'Observatoire. Partenariat de stage avec BOZAR et AFRICALIA.
5. Accueil du Délégué Général du CERAV (décembre 2018): réunion UNESCO à Paris.
6. Mission OPC pour le soutien au développement et à l'organisation du Centre de documentation (responsable du Centre de documentation de l'OPC) à Bobo Dioulasso, siège du CERAV/Afrique (décembre 2018).
7. Participation de l'Observatoire à une journée d'étude organisée conjointement par l'OPC, le Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme burkinabè et WBI lors du cinquantième anniversaire du FESPACO (février 2019) à Ouagadougou. Lancement d'un appel à contribution visant à retracer les vingt années de coopération culturelle entre la FW-B/WBI et le Burkina Faso (publication de l'appel sur les sites internet de chaque partie).
8. Signature des accords de coopération entre l'ULB et l'Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou pour un partenariat entre les filières de gestion culturelle. Mise au point d'un projet de coopération et d'échanges entre enseignants et étudiants des deux filières.
9. Accueil du Délégué Général du CERAV à l'Observatoire (juin 2019) pour sa participation à plusieurs réunions internationales à Bruxelles: «Culture at Work Africa», participation au Colloque international «Culture for Future», participation aux Journées Européennes de Développement (EDD).
10. Stage d'un mois de la responsable du centre de ressource du CERAV (octobre 2019) au Centre de ressources documentaires de l'Observatoire: gestion du logiciel informatique.
11. Mission de l'Observatoire en octobre 2019: préparation de l'atelier du CERAV à Abidjan en mars 2020, préparation du plan de travail CERAV 2020, préparation de la mission AGC au Burkina en novembre/décembre 2020, préparation d'une mission technique d'un an auprès du CERAV et du MCAT dans le suivi du programme de coopération culturelle 2018/2022 approuvé à la Commission Mixte Permanente WBI/BF de novembre 2018.
12. Mission de 6 agents de l'Administration Générale de la Culture en novembre/décembre 2019 au Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme à Ouagadougou, Burkina Faso, (services des Lettres et Livres, action territoriale et Inspection générale de la culture): rencontres avec des homologues burkinabè de ces différents services et élaboration

ration de pistes concrètes d'actions d'échanges pour 2020 et 2021.

13. Suivi et administration du programme de coopération entre l'Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou et l'Université Libre de Bruxelles: mission ULB à Ouagadougou, envoi de 3 étudiants de la filière « Gestion culturelle » ULB en octobre/novembre 2018).

14. Soutien logistique au Centre de ressources du CERAV:

- Sélection et envoi de documentation (ouvrages et revues) au centre de ressources du CERAV (budgets annuels WBI en 2018 et 2019).

#### Ressources

Équipe interne et AGC

#### Partenariats

Wallonie Bruxelles-International – Secrétariat général de la Fédération Wallonie-Bruxelles – Administration générale de la culture – Africalia – Centre Régional des Arts Vivants et du Cinéma du Burkina Faso – Ministère de la Culture et du Tourisme du Burkina Faso – Fonds De Développement Culturel et Touristique (Burkina Faso), UNESCO- Observatoire des Politiques Culturelles en Afrique (Maputo).

#### Valorisation

Organisation de séminaires en Belgique et au Burkina Faso et publication de rapports.

## 4. PUBLICS DE LA CULTURE

Ce domaine d'études se construit essentiellement sur des enquêtes portant sur les pratiques culturelles des populations. En 2018-2019, il s'appuie sur quatre enquêtes. Outre l'enquête générale sur les pratiques culturelles des populations adultes (plus de 16 ans) de la Fédération Wallonie-Bruxelles (3.014 individus), nous avons conduit, en association avec l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse, une enquête portant sur les pratiques culturelles des jeunes à l'ère du numérique (1.263 jeunes). À celles-ci se sont ajoutées deux autres enquêtes: l'une portant sur les pratiques culturelles de la population immigrée de première et deuxième générations (903 individus); une autre portant sur les publics des festivals de musique financés par la Fédération Wallonie-Bruxelles. À cela s'ajoute une recherche sur le volontariat des jeunes dans le secteur culturel.

À ce jour, nous disposons des bases de données pour les 4 enquêtes: une étude est complètement finie (publics des festivals de musique), deux bases de données sont en cours de traitement (pratiques culturelles des adultes et des jeunes) et pour la dernière (pratiques culturelles de la population immigrée), le traitement commence en 2020. La recherche sur le volontariat des jeunes ne sera finalement pas une étude à part entière et se basera sur un traitement secondaire de la base de données de l'enquête pratiques culturelles des populations adultes de la FW-B.

### 4.1. Enquête générale sur les pratiques culturelles de la population en FW-B (Maud VAN CAMPENHOUDT et Michel GUÉRIN)

#### Objet

La base de données a été traitée de manière descriptive dans sa quasi-totalité (traitement de plus de 800 variables) en croisant l'ensemble des pratiques culturelles, loisirs, activités, etc. avec 4 variables socio-démographiques « clés », à savoir le sexe, la classe d'âge, le niveau d'instruction et la province de résidence. Tous les résultats annoncés dans les perspectives 2018-2019 (analyser l'évolution des pratiques entre 2008 et 2017; analyser si certaines pratiques se sont démocratisées entre 2008 et 2017, mieux comprendre les obstacles à la participation culturelle; mieux cerner les liens entre participation culturelle et mobilité, entre participation culturelle et habitudes sociales, etc.) ont été publiés. Cependant, des analyses plus fines (typologie de profils, etc.) sont prévues pour 2020.

## Résultats

Dans l'attente d'analyses plus approfondies, nous retenons pour cette partie trois résultats majeurs de ces premiers traitements. Premièrement, en ce qui concerne les sorties, de nombreuses activités extérieures ont reculé entre 2007 et 2017 et si plusieurs pratiques restent stables, très peu d'activités augmentent en termes de fréquentation. Analysant les obstacles à la fréquentation des concerts, du théâtre, du cinéma, des expositions, des lieux historiques et de la bibliothèque, il apparaît que c'est d'abord le manque d'intérêt pour l'activité qui ressort (sauf pour le cinéma où ce critère passe en second, derrière le prix élevé). Cet obstacle est suivi, mais dans des ordres différents, par le manque de temps, le prix et le fait de se sentir trop âgé, fatigué ou d'avoir des problèmes de santé. Pour le cinéma, les répondants pointent également le fait qu'ils peuvent voir la même chose en DVD et, pour la bibliothèque, qu'ils préfèrent acheter ces livres ou qu'ils en ont suffisamment à la maison. Dans un même temps, on voit s'accroître de façon significative des pratiques culturelles « intérieures » (la cuisine et l'expérience culinaire, le bricolage, s'occuper d'un jardin potager ou d'agrément ou encore s'adonner aux activités de bien-être et de développement personnel) et artistiques telles que la pratique musicale, le chant, la photographie, la peinture, le théâtre amateur, la danse, etc. Bien qu'il ne soit pas encore possible à ce stade de vérifier s'il s'agit des mêmes individus qui augmentent ainsi leur palette d'activités ou s'il s'agit plutôt d'un autre public qui opte pour des activités qui les situent davantage en position de créateurs et d'amateurs, on pourrait faire l'hypothèse d'un déplacement de la fréquentation culturelle à une pratique culturelle plus active et expérientielle, plus largement accessible aussi dans la mesure où ces pratiques créatives ne sont pratiquement pas liées au niveau d'instruction.

Deuxièmement, les pratiques et consommations culturelles demeurent globalement marquées par les conditions sociales d'origine de l'individu.

Troisièmement, la majorité des activités extérieures investiguées dans notre enquête diminuent avec l'âge. Cela se vérifie pour les sorties telles que la fréquentation des restaurants, la participation à une manifestation, la fréquentation de concerts de musique rock, pop, folk ou jazz, la fréquentation du théâtre, le fait d'aller à une fête gratuite, ouverte au public, la fréquentation du bowling, du cinéma, de la bibliothèque, le fait de rendre visite à ses amis, etc. La participation à certaines activités marque une césure plus nette entre certaines catégories d'âges : par exemple, l'activité militante, associative ou bénévole est située majoritairement dans la tranche d'âge des 55-64 ans. D'autres analyses sont en cours et sortiront dans le courant de l'année 2020.

## Ressources

Marché public pour la collecte des données attribué à la SONECOM, traitement et publications en interne.

## Partenariats

Néant

## Valorisation

« Études » n° 8. Pratiques et consommations culturelles de la population en Fédération Wallonie-Bruxelles, février 2020.  
<http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=10493>

## 4.2. Focus sur les pratiques culturelles des jeunes de la FW-B à l'ère numérique (Maud VAN CAMPENHOUDT)

### Objet

Comme annoncé dans les précédentes perspectives, l'OPC a lancé une enquête spécifiquement dédiée aux pratiques culturelles des jeunes en FW-B et à leur utilisation du numérique. Plus précisément, l'étude porte sur les pratiques culturelles des jeunes inscrits dans l'enseignement ordinaire de plein exercice des 3es et 4es années du cycle primaire et 3es et 4es années du cycle secondaire en FW-B. La récolte des données s'est achevée fin 2017.

## Résultats

Un rapport descriptif des pratiques culturelles, loisirs, etc. des jeunes selon le sexe et le niveau scolaire est disponible sur le site de l'OPC. En voici les principaux enseignements :

- les enfants de 5e et 6e primaire ont davantage de pratiques que les jeunes de 3e-4e secondaire parmi celles qui ont été investiguées, à quelques exceptions près, liées à des pratiques « plus numériques » nécessitant notamment des équipements particuliers (partage de photos/vidéos sur internet, commentaires et informations sur des blogs/forums/Facebook, etc). On note par ailleurs un taux d'équipement plus important chez les plus âgés (GSM, ordinateur personnel, etc.);

- si les plus jeunes enfants fréquentent davantage les musées/expositions, spectacles, et bibliothèques, les plus âgés sont plus nombreux à évoquer les sorties au cinéma. Ces derniers passent également plus de temps à l'extérieur de chez eux pour flâner, discuter, jouer...;

- une plus grande proportion des filles, par rapport aux garçons, fréquentent les bibliothèques, les spectacles et les concerts. Ce constat ne concerne par contre pas la fréquentation des musées/expositions, ou encore les sorties au cinéma, pour lesquelles on ne note pas de différence significative selon le sexe;

- les filles affichent un partage plus important de photos et vidéos sur Internet par rapport aux garçons et une utilisation plus importante des tablettes/iPad et ordinateurs. Les garçons se démarquent par rapport aux filles sur les pratiques liées aux jeux vidéo, mais également au niveau du sport et des sorties en dehors de chez soi pour jouer, flâner, discuter, etc.;

D'autres analyses (typologie de profils, etc.) sont en cours et sortiront dans le courant de l'année 2020.

## Ressources

Marché public pour la collecte des données et pour l'écriture d'un rapport de recherche (non publié) confié au CASPER et au PReCoM, traitement et publications en interne (avec l'OEJA).

## Partenariats

OEJA.

## Valorisation

Une « plaquette » reprenant quelques données chiffrées diffusée auprès de l'ensemble des écoles participantes est disponible sur le site de l'OPC ainsi qu'une publication qui figure dans les articles « Hors collection » : Les loisirs et pratiques culturelles des jeunes à l'ère numérique en Fédération Wallonie-Bruxelles. Une analyse descriptive selon le sexe et le niveau scolaire, août 2019. Enfin, une fiche « genre et activité des jeunes » a été réalisée à la demande du service Égalité des chances de la FW-B.

<http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=18591> (Quelques chiffres-clés)

### 4.3. Enquête sur les publics des festivals de musique (Maud VAN CAMPENHOUDT)

#### Objet

Après avoir contribué, en 2013, à l'analyse des dynamiques d'organisation des festivals en Europe avec ses partenaires européens et québécois, il ressortait des entretiens avec les organisateurs de festivals en FW-B, qu'il manquait de données sur les publics des festivals. En 2016, l'Observatoire décidait d'initier une enquête auprès des festivaliers en poursuivant principalement les deux objectifs suivants :

- Tester un dispositif d'enquête en ligne en associant les organisateurs à sa distribution,
- Analyser les comportements des festivaliers (dépenses, mobilité, nombre de concerts écoutés, etc.) ainsi que recueillir appréciations et avis des festivaliers sur plusieurs di-

mensions de l'événement tels que l'aménagement du site, l'ambiance générale, la qualité des concerts, etc.

Sur base des données recueillies et des entretiens réalisés dans le cadre de l'étude de 2013, un échantillon de 27 festivals (Rock-Pop, Classiques, Jazz et Musiques du Monde) a été sollicité, suscitant une participation à l'enquête de 2703 festivaliers.

Cette enquête (analyse des données comprise) s'est achevée en 2018.

**Résultats** Chaque organisateur de festivals a reçu un rapport reprenant les analyses des données propres à son festival (de manière confidentielle). Autrement dit, toutes les données ont été traitées festival par festival. Ensuite, comme prévu, un rapport évaluant le dispositif d'enquête en ligne et présentant les principaux résultats a été réalisé et est accessible en ligne sur le site de l'OPC.

**Ressources** Équipe interne.

**Partenariats** AGC, Service général de la création artistique, Service des musiques.

**Valorisation** Enquête sur les publics des festivals de musique de la Fédération Wallonie-Bruxelles : quelques analyses descriptives, Cogit'OPC n° 2, juillet 2018.  
<http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=18452>

#### 4.4. Impact comparé de la participation culturelle des populations racialisées/ethniciées (Maud VAN CAMPENHOUDT et Michel GUÉRIN)

**Objet** Projet de recherche international initié par le Laboratoire des Sciences Sociales du Politique (LaSSP) de Toulouse, en partenariat en Belgique avec le Centre d'Études de l'Ethnicité et des Migrations (CEDEM – ULG), ce programme ambitieux qui associait 5 pays (l'Afrique du Sud, le Brésil, la Belgique, la France et le Royaume-Uni) n'a pas obtenu ses financements de l'Agence nationale de la Recherche (ANR) française. Cependant, l'enquête, non prévue initialement, réalisée par l'OPC avec l'aide de la SONECOM sur les pratiques culturelles de la population immigrée de première et de deuxième génération (voir point 4.5. ci-dessous) se rapproche des thématiques qui devaient être abordées dans cette étude internationale.

**Résultats** Néant

#### 4.5. Enquête sur les pratiques et la participation culturelles de la population immigrée de première et deuxième générations (Maud VAN CAMPENHOUDT et Michel GUÉRIN)



**Objet** À la demande du Cabinet et, dans le suivi de l'opération « Bouger Les Lignes », dont un des objectifs visait à élargir la participation de tous aux pratiques et activités culturelles, une nouvelle enquête ciblant en particulier les populations issues de l'immigration a été lancée en 2019. Pour cette enquête, nous avons fait le choix d'interroger des personnes âgées de 16 ans et plus résidant légalement sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles depuis au minimum 3 ans et dont le pays de naissance ou le pays de naissance d'au moins un des parents n'est pas la Belgique (exception faite des personnes belges nées à l'étranger lors d'un séjour court ou d'une résidence prolongée (expatriés, etc.)). Après avoir analysé les statistiques disponibles, il a été décidé de créer un échantillon non représentatif (car les données disponibles ne sont pas exhaustives

et suffisamment fiables) de cette population, mais un échantillon tenant compte de la diversité des situations (exemple : 50 % de première génération et 50 % de deuxième génération). En outre, un nouveau questionnaire a été créé sur base du questionnaire relatif aux pratiques culturelles, loisirs de la population adulte de la Fédération Wallonie-Bruxelles (enquête de 2017 présentée supra). Ce questionnaire de 2017 a été largement réduit et modifié, notamment pour que soient aussi questionnées les pratiques culturelles « communautaires ».

La construction du plan d'échantillonnage ainsi que l'administration du questionnaire, administré majoritairement en face-à-face (quelques personnes rencontrées en face-en-face ont préféré postposer la participation à l'enquête et donc y participer via le téléphone), ont été confiées à la SONECOM. Le questionnaire a été réalisé par l'OPC et la SONECOM.

Au total, 903 personnes ont participé à l'enquête.

La récolte des données s'est achevée fin 2019. Le traitement des données est en cours à l'OPC.

#### Résultats

Les premiers résultats (état des lieux général des activités et de la participation culturelle de la population immigrée, en insistant sur ce qui leur est spécifique par rapport aux activités de la population globale résidant en FW-B) sortiront en 2020

#### Ressources

Marché public pour la collecte des données attribué à la SONECOM, traitement et publications en interne.

#### Partenariats

Néant

#### Valorisation

Aucune à mentionner pour la période 2018-2019.

Plusieurs publications suivant l'exploitation de la base de données, en 2020 et 2021.

## 4.6. Le volontariat dans le secteur culturel: le point de vue des jeunes (Isabelle PAINDAVOINE)

#### Objet

Revue de la littérature des recherches, débats et réflexions existants sur ce sujet afin d'en dégager un axe d'étude original.

#### Résultats

En raison de l'investissement de l'OPC dans les autres études présentées en point 4, le travail a consisté en une recherche bibliographique qui distingue les publications relatives au volontariat de manière générale, au volontariat dans le secteur culturel ensuite, et enfin plus particulièrement au volontariat des jeunes dans le secteur culturel.

#### Ressources

Équipe interne.

#### Partenariats

Au départ, il était prévu de s'associer avec l'OEJA) mais ce partenariat n'a finalement pas été activé.

#### Valorisation

Aucune à mentionner pour la période 2018-2019.

Il est prévu de publier ultérieurement une analyse statistique du volontariat au départ des résultats de l'enquête générale sur les pratiques culturelles de la population en FW-B (cf point 4.1.); la revue de la littérature permettra d'alimenter cette publication.



## 5. CULTURE ET SYSTÈMES ÉDUCATIFS

En se penchant sur la culture en milieu scolaire ainsi qu'au sein des milieux d'accueil des plus petits, cet axe de recherche regroupe plusieurs chantiers dédiés au thème de l'accessibilité à la culture des enfants en bas âge et des jeunes.

L'état des lieux quantitatif des partenariats qui se développent entre les acteurs de la culture et ceux de l'enseignement s'est achevé en 2019. Il s'agissait là d'une première étape. L'Observatoire s'est, par ailleurs, associé au dispositif de résidences d'artistes soutenu conjointement par les ministres de l'Enseignement et de la Culture. Les années 2018 et 2019 ont vu se clôturer ces deux études.

En parallèle, l'Observatoire s'est lancé dans de nouveaux travaux. Au sein du système éducatif belge francophone, le Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (PECA), constitue un des axes essentiels susceptible d'orienter l'évolution des contenus scolaires de demain, il s'incarne dans la mise en œuvre structurelle de collaborations entre les acteurs scolaires et ceux de la culture. C'est pourquoi un chantier exclusivement dédié à la réflexion sur les outils d'observation du parcours s'est initié dès le début 2018.

L'état de la littérature relatif à la culture dans la petite enfance, quant à lui, est venu compléter ce périmètre d'observation. Travail de synthèse préparatoire à une future recherche de l'Observatoire, ce texte engage la réflexion, à partir d'éclairages divers, sur les conditions de réalisation d'une approche quantitative de type « état des lieux ».

Enfin, l'enquête relative à l'insertion professionnelle des diplômés des Écoles Supérieures des Arts est nouvelle et vise à rendre compte des trajectoires de formation et des premiers pas des jeunes de l'ESA dans la vie professionnelle.

### 5.1. État des lieux quantitatif et qualitatif du lien culture-école en FW-B (Isabelle PAINDAVOINE et Anne-Rose GILLARD)

#### Objet

Il s'agissait, dans ce premier volet, de fournir les premiers éléments de statistique descriptive au sujet du lien culture-école en FW-B. En effet, préalablement à tout questionnaire, l'Observatoire a souhaité procéder, dans un premier temps, à une approche descriptive de type « état des lieux » des activités et des pratiques culturelles et artistiques existantes en FW-B, quel que soit le profil des écoles et des opérateurs culturels de la FW-B. Ce qui a impliqué d'interroger l'ensemble des établissements scolaires et des opérateurs culturels soutenus en FW-B. Ce premier volet a également cerné les modalités de construction des partenariats qui se nouent entre les établissements scolaires de la FW-B et les acteurs culturels soutenus : qui fait quoi, et avec qui ? Le second volet, quant à lui (volet qualitatif), a vu son lancement reporté, en raison des travaux dédiés au PECA et à sa mise en œuvre.

#### Résultats

Dans le volet quantitatif, ont pu être soulevées des questions relatives à la répartition des activités d'éveil culturel et artistique sur le territoire de la FW-B. Les contraintes spatio-temporelles (leviers et obstacles) ont également été explorées, ainsi que plusieurs thématiques telles que le choix des activités et les disciplines explorées dans les partenariats. Les opérateurs culturels qui développent une offre culturelle à destination des écoles ont ainsi pu être identifiés.

À l'aide d'un questionnaire administré en ligne, opérateurs culturels et établissements scolaires ont pu s'exprimer, notamment sur ce qui fait levier et obstacle au renforcement du lien culture-école.

Les données récoltées ont été traitées en 2018 et cela a donné lieu à une publication.

<u>Ressources</u>	Équipe interne.
<u>Partenariats</u>	Groupe de travail réunissant des représentants du monde académique, du monde de l'enseignement, de la Cellule Culture-Enseignement de la FW-B, d'un membre de l'OEJA), ainsi que des experts de terrain issus du monde associatif.
<u>Valorisation</u>	Publication sous format " Études " des résultats de l'enquête quantitative: «Lien culture-école en FW-B: des dynamiques à l'œuvre», « Études n°7, décembre 2018. <a href="http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=10493">http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=10493</a>

## 5.2. Résidences d'artistes en milieu scolaire (Isabelle PAINDAVOINE et Anne-Rose GILLARD)

<u>Objet</u>	Afin de donner suite aux travaux des différents groupes de travail constitués dans le cadre du Pacte pour un Enseignement d'excellence et de Bouger Les Lignes, les ministres de l'Enseignement et de la Culture se sont entendues pour réserver une enveloppe destinée à des projets exploratoires de type « résidence d'artistes à l'école », lesquelles se sont déroulées durant l'année scolaire 2016-2017. Lancé en mai 2016, ce dispositif de soutien s'adressait à tout établissement scolaire organisant un enseignement maternel, primaire ou fondamental, ordinaire ou spécialisé, organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'Observatoire a mis en place un dispositif d'observation des 30 projets retenus. Il a récolté les propos et les regards des artistes et des enseignants "en résidence".
<u>Résultats</u>	Le début de l'année 2018 a été consacré à la rédaction d'un second rapport axé sur l'analyse des carnets d'observation complétés par les artistes et les enseignants.
<u>Ressources</u>	Équipe interne.
<u>Partenariats</u>	Néant.
<u>Valorisation</u>	Publication dans la rubrique « Hors collection »: « Résidences d'artistes à l'école en 2016-2017 – Les carnets d'observation artistes-enseignants: analyse ». <a href="http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=18591">http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=18591</a>

## 5.3. Journée d'étude dédiée au lien entre la culture et l'école en FW-B (Isabelle PAINDAVOINE et Anne-Rose GILLARD)

<u>Objet</u>	L'Observatoire s'est activement impliqué dans les travaux des différents groupes de travail constitués dans le cadre de la mise en œuvre du Pacte pour un Enseignement d'excellence en FW-B (cf. PARTIE II: DOMAINES D'INTERVENTION point 2.1). Dans ce cas, il a semblé prématuré d'organiser la journée d'étude. Ce chantier a donc été mis en attente, notamment parce que le chantier « communication » du PECA s'est développé plus tardivement comparativement aux autres aspects du parcours et que la journée d'étude fait partie intégrante de la communication à développer autour du PECA.
<u>Résultats</u>	Néant.
<u>Ressources</u>	Équipe interne.
<u>Partenariats</u>	Néant.

Valorisation Aucune à mentionner pour la période 2018-2019.

#### 5.4. Construction d'un outil d'observation du Parcours d'Éducation culturelle et artistique (PECA) en FW-B (Isabelle PAINDAVOINE et Anne-Rose GILLARD)

Objet Pour rappel, le but premier de ce parcours est de renforcer la qualité de l'enseignement, de réduire les inégalités scolaires, en assurant à tous les élèves de la FW-B un égal accès à la culture et aux arts, de la maternelle jusqu'à la fin du secondaire. Il repose sur trois piliers que sont les connaissances, le développement de pratiques individuelles et collectives, et enfin la rencontre avec des artistes et des œuvres.

Afin d'initier la réflexion sur les outils d'observation, les chercheuses ont souhaité interroger dès l'année scolaire 2018-2019, la manière dont les établissements scolaires se sont emparés de ce PECA. Car, lors de l'élaboration de leur projet d'établissement, chacun d'entre eux a dû envisager la dimension culturelle et artistique des savoirs à dispenser aux élèves lors de la rédaction de leur plan de pilotage. Comment le PECA a-t-il été conçu ?, Comment a-t-il été intégré dans le projet global d'établissement ? Et au sein des équipes éducatives ?

Résultats Les plans de pilotage se structuraient en 12 thèmes. Sur demande de l'Observatoire, une extraction de l'information relative au PECA a déjà pu être réalisée par l'ETNIC en juillet 2019 sur le premier tiers des écoles (1ère vague). Ce qui représente plus de 1200 établissements scolaires qui, par leurs réponses, ont constitué un corpus d'informations sur « l'accès et l'apprentissage de la culture et de la lecture et sur les partenariats développés au sein de leur zone ».

Ce corpus de données a ensuite été traité. En effet, les informations qu'il recèle ont été organisées sur base des trois piliers du PECA. Une grille d'analyse s'est structurée et a été complétée au fur et à mesure de l'analyse des informations transmises par les écoles. La lecture de la grille permet une description des choix culturels et artistiques que les établissements scolaires opèrent lorsqu'ils sont amenés à décrire comment les enfants et les jeunes sont mis en contact avec la culture : identification des disciplines artistiques mobilisées, types de partenariats, types de sorties... Modalité(s) de mise en œuvre du parcours : par l'acquisition de connaissances ? Par des pratiques ? Par des rencontres ?

Le contenu de cette grille sera analysé durant l'année 2020.

Ressources Équipe interne.

Partenariats À mettre en œuvre pour la suite du chantier.

Valorisation Aucune à mentionner pour la période 2018-2019. Il est prévu, pour 2020, de construire et de mettre à disposition un outil d'observation.

#### 5.5. Revue de la littérature relative à la culture dans la petite enfance en FW-B (Anne-Rose GILLARD)

Objet Ce texte se penche sur les activités d'éveil culturel et artistique à destination de la petite enfance en Fédération-Wallonie-Bruxelles (FW-B). Sous forme d'une revue de la littérature des contributions relatives à ce thème, il se concentre essentiellement sur les travaux produits en Belgique francophone, sans écarter les apports d'auteurs étrangers.

### Résultats

Le texte recense les écrits de spécialistes provenant d'horizons diversifiés, issus du monde de la recherche, du monde associatif ou encore de la sphère politique afin de produire une synthèse des cadres théoriques relatifs au thème et des enjeux qui le traversent aujourd'hui en FW-B. Il regroupe les propos de professionnels de la culture et de la petite enfance. Il s'organise autour de 6 chapitres : le premier consiste à baliser l'objet pris en examen, le deuxième est un effort de structuration des contenus des contributions produites à ce jour sur le sujet en termes de fondements et d'enjeux, lesquels sont multiples. Les tendances à l'œuvre sont explorées dans un troisième chapitre, lequel se dédie aux aspects qualitatifs de l'accueil des enfants en bas âge. Des éléments contextuels et historiques spécifiques à la genèse des pratiques d'éveil culturel et artistique en Belgique francophone sont ensuite décrits. Enfin, le texte esquisse une typologie des pratiques et des projets conçus à l'adresse des tout petits en FW-B tandis que le dernier chapitre présente les orientations de l'étude que l'Observatoire souhaite initier en 2020.

### Ressources

Équipe interne.

### Partenariats

À mettre en œuvre pour la suite du chantier.

### Valorisation

Aucune à mentionner pour la période 2018-2019.

Publication en 2020 : Éveil culturel et artistique dans les milieux d'accueil et auprès des opérateurs culturels de la FW-B. Premiers éléments de réflexion, Cogit'OPC n° 3, avril 2020.

<http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=18452>

## 5.6. Enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur artistique sur le marché du travail (Maud VAN CAMPENHOUDT et Michel GUÉRIN)



### Objet

En juin 2019, dans le suivi de réunions entre l'Administration générale de la culture et des représentants d'Écoles supérieures des arts, la question de l'insertion professionnelle des diplômés de ces écoles a été débattue. La Chambre des écoles supérieures des arts de l'ARES (ChESA), l'AGC et l'Observatoire des politiques culturelles se sont dès lors associés pour conduire une étude permettant de mesurer l'insertion des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur artistique dans la vie professionnelle. L'approche de cette insertion professionnelle prend en compte la spécificité du « métier » ou de l'activité artistique, notamment caractérisée par l'inexistence d'un réel statut, par une forte précarité de l'emploi et un régime « d'intermittence » situant l'exercice des professions artistiques entre activité rémunérée et chômage.

Pour l'AGC, l'insertion professionnelle des artistes est également interrogée en regard du paysage institutionnel constitué au travers des différentes politiques culturelles. Le souhait de remettre « l'artiste au centre » ou au cœur de ses politiques peut notamment poser la question d'une autre forme d'insertion (au-delà de la place traditionnelle de l'artiste et de ses prestations), qui l'orienterait, par exemple, vers le management d'institutions ou vers des métiers de médiation. Cette perspective interroge plus directement la possible polyvalence de l'artiste et les enjeux de formation que celle-ci sous-tendrait.

Dans un premier temps, cette enquête vise essentiellement à fournir une représentation quantitative (sans prétendre à la représentativité parfaite) du trajet de formation et d'insertion des diplômés des ESA.

### Résultats

Rédaction du questionnaire et discussions avec un groupe de pilotage composé de directions ESA représentatif de la diversité des métiers enseignés. Pré-test en face-à-face (en individuel et en groupe) ainsi que sur le net (l'enquête sera complétée en ligne. Le

lien vers l'enquête sera envoyé aux diplômés des Écoles supérieures des arts par les écoles elles-mêmes sur base de leurs listings).

À l'heure actuelle, le questionnaire est finalisé et est en ligne. Cependant, suite au contexte actuel (coronavirus), il a été décidé de postposer le lancement de l'enquête à l'automne 2020.

Ressources Équipe interne.

Partenariats Chambre des écoles supérieures des arts de l'ARES (ChESA) et l'Administration générale de la culture (AGC).

Valorisation Aucune à mentionner pour la période 2018-2019.

## 6. LIBERTÉS (DROITS) & DIVERSITÉS CULTURELLES

Au cours des quinze dernières années, les libertés et les droits culturels des populations ont fait l'objet d'une qualification juridique accrue, sur le plan international: Déclaration relative à la promotion et à la protection de la diversité des expressions culturelles (2005), Déclaration de Fribourg (2007), Observation numéro 21 du Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations-Unies (2009). De même sur le plan belge francophone: travaux académiques de Céline ROMAINVILLE (2008/2012), inscription explicite du référentiel dans le décret relatif aux centres culturels (2013). Ainsi, ils deviennent peu à peu un référentiel des politiques publiques de la culture. D'un côté, l'Observatoire participe, dès 2015, à la création d'une « plateforme des droits culturels » hébergée par l'association Culture & Démocratie et, d'autre part, il publie trois numéros de la revue « Repères » pour valoriser les résultats de l'étude documentaire réalisée au cours des années 2015 à 2018.

### 6.1. Observation et mise en œuvre des droits culturels (Roland de BODT)

Objet Participation à la création d'une plateforme des droits culturels auprès de l'association Culture & Démocratie. Cette plateforme réunit des acteurs, issus de divers milieux professionnels (centres culturels, fédérations professionnelles, administrateurs publics, mouvements d'éducation permanente, experts, chercheurs académiques, etc.), préoccupés d'observer l'évolution de la prise en considération et de la mise en œuvre, par les opérateurs culturels subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles, des droits culturels des populations avec lesquelles ils travaillent.

Résultats La plateforme est créée en 2019; elle obtient un crédit de la Fédération Wallonie-Bruxelles, pour financer une première étude relative à la manière dont les centres culturels s'emparent de la question des droits culturels. Cette étude sera menée à partir de la fin de la période et tout au long de la période suivante (2020-2021). La plateforme est officiellement lancée à l'occasion d'une journée d'étude organisée sur le thème des droits culturels, au Grand Hornu, en octobre 2019.

Ressources Équipe interne.

Partenariats Les membres de la plateforme et les services généraux de l'Administration générale de la culture, notamment le Service général de l'éducation permanente, le Service général de l'action culturelle territoriale et le Service général de l'inspection culturelle.

Valorisation Aucune à mentionner pour la période 2018-2019.  
Les résultats acquis par les travaux de recherche de la plateforme seront valorisés lors de la période suivante.

## 6.2. Observation de la mise en œuvre du décret relatif aux Centres culturels (Michel GUÉRIN)

<u>Objet</u>	Le Décret relatif aux Centres culturels (C.C.) (novembre 2013) prévoit la mise en conformité des C.C., au plus tard pour le 31 décembre 2018. Le processus préparatoire à cette reconnaissance est de réaliser une « analyse partagée du territoire » en vue de l'élaboration de leurs dossiers de demandes de reconnaissance. Parmi les notions et concepts mobilisés dans le nouveau décret, nous proposons d'organiser cette démarche d'observation autour de « l'analyse partagée » qui initialise le processus de mise en conformité au nouveau décret ainsi qu'autour de la notion de « territoire » et celle de « l'exercice des droits culturels ».
<u>Ressources</u>	Équipe interne et marché public par appel d'offre attribué à la « Maison des Sciences de l'Homme », Ulg en avril 2019.
<u>Partenariats</u>	AGC, Service général de l'action territoriale, Commission des Centres Culturels, Service général de l'Inspection de la culture.
<u>Résultats</u>	Étude en cours.  L'objectif de la démarche vise à identifier : <ul style="list-style-type: none"><li>- la diversité des méthodes déployées par les C.C. dans la mise en œuvre de l'analyse partagée et l'originalité des résultats ;</li><li>- les dynamiques et éléments structurants et transversaux dans l'approche des thématiques abordées (types d'acteurs, diversité des enjeux, partenariat...);</li><li>- les « bonnes pratiques » en vue d'outiller les Centres sur l'une ou l'autre méthodologie innovante en fait de participation ;</li><li>- la diversité des sens et définitions qu'aurait le « territoire » ;</li><li>- les approches proposées par les C. C en vue de construire, pour les individus et les groupes, les conditions d'accès à l'exercice des droits culturels.</li></ul>
<u>Valorisation</u>	Aucune à mentionner pour la période 2018-2019. Publication sous format « Études », fin 2020.

## 6.3. De la protection du consommateur aux libertés culturelles (Roland de BODT)

<u>Objet</u>	Étude documentaire des libertés culturelles et des droits des usagers des opérateurs culturels réalisée au cours des années 2015 à 2018 et valorisée au cours des années 2018 et 2019.
<u>Résultats</u>	La rédaction du rapport d'étude est finalisée et publiée.
<u>Ressources</u>	Équipe interne.
<u>Partenariats</u>	La ligue des usagers culturels et Bernard Hennebert.
<u>Valorisation</u>	Trois volumes de la collection « Repères » - le numéro 8 est consacré à l'introduction, aux définitions et aux responsabilités ; — le numéro 9 est consacré à la liberté d'information en matière culturelle et le numéro 10 est consacré aux droits des usagers, à la synthèse générale de l'étude et aux recommandations. <a href="http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=19330">http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=19330</a>



## 6.4. Démarche coordonnée de codification des politiques culturelles (Roland de BODT)

<u>Objet</u>	La mise en œuvre d'une démarche coordonnée d'harmonisation, d'actualisation, de simplification et de codification des législations de politique culturelle. Cette démarche vise à reprendre le corpus des législations et des réglementations, adoptées par la Fédération Wallonie-Bruxelles dans les divers domaines de la culture, et à en distinguer les principes et les instruments généraux et communs, des principes et des mesures spécifiques à chaque domaine.
<u>Résultats</u>	Cette démarche utiliserait les acquis des travaux documentaires réalisés par l'Observatoire en ce qui concerne les éléments généraux et communs tels que: les libertés et les droits culturels, les organes de concertation et de participation à la décision, les règles de la gouvernance, les typologies des politiques et des opérateurs culturels, les instruments de la politique culturelle, etc. La mise en œuvre de cette démarche n'a pas été jugée prioritaire par le cabinet de la ministre GREOLI. Elle a été mise en suspens en attendant l'installation du nouveau Cabinet de la ministre de la culture.
<u>Ressources</u>	Équipe interne.
<u>Partenariats</u>	Administration générale de la culture, Centre d'expertise juridique, Cabinet de la ministre de la culture.
<u>Valorisation</u>	Aucune à mentionner pour la période 2018-2019.

## 6.5. Contribution à une recherche internationale sur la convention relative à la diversité culturelle (2005) (Roland de BODT, Michel GUÉRIN)



<u>Objet</u>	L'Institut National de la Recherche Scientifique (Diane SAINT-PIERRE, Urbanisation, Culture et Société, Université du Québec), en association avec l'université du Texas Rio Grande Valley (Alexandre COUTURE GAGNON, Department of Public Affairs and Security Studies) a sollicité la collaboration de l'Observatoire pour établir une recherche et rédiger un article conséquent dans le cadre d'un programme «Culture, langue et diversité culturelle, la politique culturelle et ses instruments de l'action publique» qui concerne plusieurs pays où se jouent des relations entre des minorités culturelles. Cet article devait montrer d'une part, comment la question de la diversité culturelle a été prise en charge par les politiques culturelles et leurs instruments d'action publique, avant l'adoption de la Convention internationale pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (Unesco, 2005); d'autre part, explorer également l'après Convention 2005, en établissant un bilan des actions et initiatives entreprises par les autorités pour implémenter la Convention 2005 dans ses politiques culturelles.
<u>Résultats</u>	L'Observatoire a transmis une contribution (30 pages) qui a été validée par le comité de rédaction réuni par l'université du Québec. Cette contribution a été traduite en anglais en vue de sa future publication.
<u>Ressources</u>	Équipe interne.
<u>Partenariats</u>	Institut National de la Recherche Scientifique, section Urbanisation, culture et société - Université du Québec, The University of Texas Rio Grande Valley, Department of Public Affairs and Security Studies, U.S.
<u>Valorisation</u>	Aucune à mentionner pour la période 2018-2019. La contribution sera publiée en fin 2020, dans un ouvrage aux Presses de l'Université d'Ottawa.

## 7. ÉCONOMIE DE LA CULTURE

Cet axe de recherche a pour objectif de mettre en exergue les modalités d'organisation et de développement des divers secteurs culturels et plus particulièrement de leurs opérateurs culturels.

L'Observatoire a ainsi réalisé, au fil du temps, plusieurs analyses sectorielles comme celles des musées (2004 et 2015), des centres culturels (2009) ou encore du secteur des arts du cirque, des arts forains et des arts de la rue (2014).

Mêlant approches quantitative et qualitative, ces études apportent des éléments de connaissance relatifs aux activités, aux infrastructures, au public, au personnel, ou encore au financement de ces opérateurs.

Durant cette période 2018-2019, l'Observatoire a répondu favorablement à la sollicitation de Prométhéa asbl, d'une part, et de l'agence Wallonie-Bruxelles Théâtre Danse, d'autre part, qui souhaitaient un soutien méthodologique de la part de l'Observatoire pour la réalisation de leur enquête.

### 7.1. Analyse des sources de financements public et privé des opérateurs culturels majeurs soutenus par la FW-B (Isabelle PAINDAVOINE)

<b>Objet</b>	Renouvellement de l'enquête sur le mécénat d'entreprise.
<b>Résultats</b>	Fin 2018, l'Observatoire a signé une convention avec Prométhéa asbl. Celle-ci prévoyait notamment, le renouvellement d'une enquête déjà réalisée en 2010 et 2012 sur le mécénat/sponsoring d'entreprises en Belgique ainsi que l'organisation conjointe d'un colloque autour de cette thématique. Prométhéa asbl s'est chargée de la récolte des données en confiant celle-ci à SONECOM. L'enquête, réalisée par téléphone entre mai 2019 et juillet 2019, a permis de récolter 638 questionnaires. L'Observatoire a pris en charge de l'analyse des résultats. Le colloque s'est déroulé le 27 novembre 2019 (cf. valorisation).
<b>Ressources</b>	Équipe interne.
<b>Partenariats</b>	Prométhéa asbl.
<b>Valorisation</b>	Les premiers résultats de cette étude ont été présentés lors du Symposium de Prométhéa asbl intitulé « Le mécénat en Belgique: chiffres clés et dernières tendances ». Ce symposium, qui s'est déroulé le 27 novembre 2019 dans les locaux d'Engie Electrabel a réuni des directeurs de petites, moyennes et grandes entreprises. Le lien vers la vidéo de la présentation est disponible à l'adresse suivante : <a href="http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=14212">http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=14212</a>

### 7.2. Mise en circulation et valorisation des créations d'arts vivants (Isabelle PAINDAVOINE)

<b>Objet</b>	Identification des leviers et obstacles à une meilleure circulation des œuvres d'arts vivants en FW-B et à l'étranger à partir d'une analyse approfondie des différents aspects de la chaîne, soit de la création à la diffusion.
<b>Résultats</b>	Suite à la sollicitation de l'agence Wallonie-Bruxelles Théâtre Danse fin de l'année 2018, l'objet de cette étude a été revu pour s'intituler comme suit : « Enquête quantitative sur la diffusion internationale des compagnies de théâtre/danse ». Il s'agissait, pour l'OPC, d'accompagner l'agence Wallonie-Bruxelles Théâtre Danse dans une démarche d'enquête visant à produire un état des lieux de la diffusion inter-

nationale, en 2018, des artistes/compagnies soutenus par la FW-B. L'année 2019 a été consacrée au lancement de cette enquête avec, au préalable l'élaboration de deux questionnaires : le premier portait sur des questions relatives à la compagnie et à son positionnement en termes de diffusion (gestion interne ou externe, stratégie développée, soutiens financiers...) tandis que le second portait sur la circulation des spectacles à l'international. Il s'agissait pour chaque spectacle de fournir une série d'informations dont notamment les lieux, pays et nombres de représentations.

Wallonie-Bruxelles Théâtre Danse a pris en charge la récolte des données via un questionnaire en ligne. L'enquête, qui a été lancée en juin 2019, s'est terminée en octobre 2019.

Ressources Équipe interne.

Partenariats Wallonie-Bruxelles Théâtre Danse.

Valorisation Aucune à mentionner pour la période 2018-2019.  
L'Observatoire des politiques culturelles prendra en charge l'analyse des résultats (cf. Perspectives 2020-2021).

### 7.3. Tableau de bord socioéconomique des médias d'information (Michel GUÉRIN)

Objet À la demande du ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et des médias (J.C. Marcourt) et dans le suivi des États Généraux des Médias d'information (EGMI – 2014), ainsi que d'une étude de faisabilité d'un tableau de bord d'indicateurs socioéconomiques sur les médias en Belgique francophone (OPC 2015), production d'un cahier des charges en vue de réaliser un tableau de bord présentant les principaux indicateurs et les grandes tendances qui caractérisent les médias d'information (presse écrite, audiovisuelle et digitale). Il s'agissait également de souligner les éléments de contexte qui permettent d'interpréter au mieux les données. Ce tableau doit présenter une structure reproductible à des fins de comparaison ultérieure dans l'hypothèse d'une production de tableaux de bords périodiques.

Résultats Cahier des charges produit et discuté avec le cabinet. Abandon du dossier en fin de législature.

Ressources Équipe interne.

Partenariats Administration générale de la culture – Service général des médias et l'audiovisuel – Conseil Supérieur de l'Audiovisuel.

Valorisation Aucune à mentionner pour la période 2018-2019.

### 7.4. Chantier transition (Roland de BODT)



Objet Ce nouveau chantier vise à observer comment les opérateurs de l'action culturelle qui sont soutenus par la Fédération Wallonie-Bruxelles s'impliquent dans la formation, le développement et la valorisation d'une « culture de la transition ». Il s'intéresse aux formes culturelles émergentes qui explorent et mettent à l'essai de nouveaux modes culturels de vie et de nouveaux modes culturels opératoires pour agir dans et sur le monde. La première question posée est : comment observer ces démarches ? Elle porte notamment sur la possibilité de définir et de justifier un périmètre cohérent de ces « cultures de transition » qui pourrait être pris en considération dans le cadre d'une telle observation.

<u>Résultats</u>	Compte tenu de la charge de travail accrue par d'autres chantiers, les démarches exploratoires ont été limitées. Quelques lectures préalables de programmes d'opérateurs culturels (Mons, Brabant wallon, PAC, etc.) ou de livres (Olivier Bonfond) ou de revues (Dardard) spécifiques, visites de sites web. Des opérateurs qui développaient ce type de démarche ont été identifiés et, dans certains cas, ont été approchés pour de premiers entretiens ouverts et non-directifs.
<u>Ressources</u>	Équipe interne.
<u>Partenariats</u>	Non encore établis.
<u>Valorisation</u>	Aucune à mentionner pour la période 2018-2019.

## 8. HISTOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES

Depuis la création du Comité d'histoire, au cours de la période précédente, le chantier d'histoire des politiques culturelles se poursuit de manière dynamique et diversifiée. Ces initiatives préparent également les divers anniversaires des premières actions publiques menées, de manière volontariste, dans les domaines culturels : lecture publique (1921), éducation et loisirs (1921), centres culturels (1970), création du Conseil de la communauté française (1970), etc.

### 8.1. Histoire de l'administration (Jean-Gilles LOWIES)

<u>Objet</u>	Parce que le patrimoine culturel est une des matières culturelles qui a connu un traitement particulièrement symptomatique des successives réformes institutionnelles, dans notre pays, le Comité d'histoire a programmé l'organisation de rencontres organisées sur ce thème. L'objectif de ces rencontres était de réunir des administrateurs publics du patrimoine culturel, des différents niveaux de pouvoirs et de favoriser, par ces échanges, la connaissance des réalités propres à chaque département.
<u>Réalisations</u>	Deux après-midi de rencontres ont été organisés par le Comité d'histoire des politiques culturelles de l'Observatoire, dans les locaux de l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique, l'un en 2018 et l'autre en 2019 ; ils ont permis de réunir, dans un premier temps, des représentants des services impliqués d'une manière ou d'une autre dans la gestion du patrimoine culturel, au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, au niveau de la Région de Bruxelles-capitale et au niveau de la Région wallonne. Dans un deuxième temps, des représentants de la Communauté germanophone et de la Communauté flamande ont présenté les politiques développées par leur niveau de pouvoir respectif, de même le témoignage d'un gestionnaire (honoraire) de la politique patrimoniale au niveau de l'État fédéral a été entendu.
<u>Ressources</u>	Équipe interne.
<u>Partenariats</u>	Service général du patrimoine de l'Administration générale de la culture.
<u>Valorisation</u>	Aucune à mentionner pour la période 2018-2019. Les travaux seront valorisés par une publication, suite à la troisième séance organisée en 2020.

## 8.2. Chronologie de 1975 à 1979 (Roland de BODT)

<u>Objet</u>	La démarche d'établissement des chronologies, vise à établir l'inventaire des événements de politique culturelle qui caractérisent chacune des années étudiées.
<u>Résultats</u>	Les travaux relatifs aux chronologies tels qu'ils avaient été prévus initialement (1975 à 1979) ont été suspendus au cours de la période 2018/2019, pour permettre des travaux d'inventaires chronologiques relatifs à la période 1918/1921, utiles à la recherche relative à la Commission provinciale des loisirs de l'ouvrier (CPL0) (Hainaut); voir ce programme.
<u>Ressources</u>	Équipe interne.
<u>Partenariats</u>	Divers centres de documentation et bibliothèques publiques, principalement la Bibliothèque royale, la Bibliothèque de l'université de Mons et la Bibliothèque de l'Espace du 27 septembre (Ministère de la FW-B).
<u>Valorisation</u>	Aucune à mentionner pour la période 2018-2019. Voir le volume consacré aux travaux de la CPL0. Et suite de l'édition dans la collection « Chronologie » suspendue jusqu'à la prochaine programmation.

## 8.3. Thésaurus des politiques culturelles (Roland de BODT)

<u>Objet</u>	Les travaux préparatoires à la constitution d'un thésaurus des politiques culturelles, visent dans un premier temps à inventorier, de manière relativement méthodique et sous la forme d'un premier index, les usages d'un certain nombre de notions et d'expressions, par les diverses politiques adoptées par la Fédération Wallonie-Bruxelles, pour les domaines culturels.
<u>Résultats</u>	Par conséquent, la recherche relative au développement du « Thésaurus des politiques culturelles » bénéficie de démarches qui relèvent de plusieurs chantiers. Au cours de la programmation 2018/2019, elle a été poursuivie dans le cadre des analyses relatives aux typologies et aux domaines culturels.
<u>Ressources</u>	Équipe interne.
<u>Partenariats</u>	Services généraux de l'Administration générale de la culture.
<u>Valorisation</u>	Voir le chantier « Typologies ».

## 8.4. Archives orales des politiques culturelles (Jean-Gilles LOWIES)

<u>Objet</u>	Organiser une collecte d'entretiens filmés auprès de personnalités qui ont marqué les politiques culturelles, depuis 50 ans.
<u>Résultats</u>	Un nouveau marché public a été lancé en 2018. Il est en cours de réalisation depuis 2019. En raison de circonstances imprévisibles liées à la santé de la chercheuse, le chantier sera prolongé en 2020. — La rédaction d'un premier volume consacré à Robert Wangermée a été finalisée. Des démarches ont été menées pour un marché public relatif à la création d'une collection consacrée à des monographies sur la base des entretiens réalisés.

<u>Ressources</u>	Équipe interne et recours à un marché public.
<u>Partenariats</u>	Maison des sciences de l'Homme auprès de l'Université de Liège.
<u>Valorisation</u>	Aucune à mentionner pour la période 2018-2019. Les travaux seront valorisés, après avis du Comité d'histoire des politiques culturelles, au cours de la période suivante.

## 8.5. Centenaire de la Commission provinciale du Hainaut pour les loisirs de l'ouvrier (1919/1921) (Roland de BODT)

<u>Objet</u>	L'Observatoire s'est associé à la Province du Hainaut et à la Fondation Louis PIÉRARD pour mener un travail de réédition de documents historiques qui témoignent des travaux de la Commission provinciale pour les loisirs de l'ouvrier (CPLO). L'apport de l'Observatoire consiste à éclairer les relations entre ces travaux et les premières politiques publiques adoptées au niveau national, entre deux guerres. Ils mettent également en lumière les circonstances de la création du Conseil et du service de l'éducation populaire.
<u>Résultats</u>	L'Observatoire a apporté des recherches, notamment un inventaire des législations et réglementations adoptées et a participé aux travaux du comité de rédaction et à la direction de publication de l'ouvrage.
<u>Ressources</u>	Équipe interne.
<u>Partenariats</u>	Province de Hainaut, Fondation Louis PIÉRARD, éditions du Cerisier.
<u>Valorisation</u>	Aucune à mentionner pour la période 2018-2019. Un volume collectif (300 pages) comportant des documents historiques et des commentaires critiques est en cours de fabrication, par les éditions du Cerisier (Cuesmes) et sera publié dans le courant de l'automne 2020.

## 8.6 Archives des politiques culturelles (Jean-Gilles LOWIES)

<u>Objet</u>	Parmi les questions relatives au patrimoine des archives des politiques culturelles, il y a un « trou noir » qui est la question des pratiques archivistiques des opérateurs culturels, eux-mêmes. Or, l'existence, la collecte et la conservation de ces archives sont la condition d'une possibilité d'écrire l'histoire des politiques et de leur mise en œuvre par les opérateurs culturels. Il suffit de considérer l'extraordinaire travail accompli par les Archives et musées de la littérature, notamment par la collecte des données d'information relative à l'Annuaire du spectacle (Aspasia) théâtral, chorégraphique ou opératique, saisons après saisons, dans notre communauté francophone de Belgique, depuis plus de trente années, pour s'en convaincre.
<u>Résultats</u>	Une étude a donc été réalisée par l'Observatoire, sur le thème de ces pratiques archivistiques. Initiée en 2017, elle a été menée en 2018. Elle a été finalisée en 2019.
<u>Ressources</u>	Équipe interne
<u>Partenariats</u>	Administration générale de la culture et Association des archivistes francophones de Belgique.
<u>Valorisation</u>	Un rapport d'étude comportant des recommandations a été transmis au Gouvernement sortant (2019).





## PARTIE II • DOMAINES D'INTERVENTIONS

1. Pacte pour un Enseignement d'excellence : les suites réservées à l'avis numéro 3 du groupe central
2. La politique de Soutien à la recherche
3. Participation à la préparation de la Déclaration de politique communautaire



## 1. PACTE POUR UN ENSEIGNEMENT D'EXCELLENCE : LES SUITES RÉSERVÉES À L'AVIS NUMÉRO 3 DU GROUPE CENTRAL

L'Observatoire s'est impliqué dans plusieurs groupes de travail dédiés à la mise en œuvre concrète et opérationnelle du Pacte en FW-B. Au sein de celui-ci, un chantier en particulier a mobilisé les ressources de deux chercheuses (Isabelle PAINDAVOINE et Anne-Rose GILLARD) : celui relatif au Parcours d'Éducation culturelle et artistique (le PECA), lequel doit s'intégrer au tronc commun. L'Observatoire a travaillé à trois mesures contribuant à cette intégration, à savoir, l'implémentation d'un porte folio (1), la désignation de référents culturels (2), la constitution d'un centre de ressources documentaires (3) :

1. Au sein du groupe de travail « Porte folio » (Direction : AGE), les chercheuses ont procédé à des recherches bibliographiques afin de dresser l'inventaire des caractéristiques des porte-folios développés à l'étranger (en France notamment), afin de s'en inspirer et d'en tirer le meilleur.

Une note de benchmarking, destinée à soutenir la note d'orientation, a également été rédigée. Elle a consisté en une analyse comparative des meilleures pratiques afin de proposer un modèle de porte folio opérationnel en FW-B ;

2. Dans le groupe de travail « référent culturel » (Direction : Cellule Culture-Enseignement), l'Observatoire s'est impliqué dans les travaux rédactionnels de la note d'intention. Il a en effet été question de définir les caractéristiques de cet acteur « clé » dans la mise en œuvre du PECA (en termes de missions, d'ancrage institutionnel, de cadre juridique et contractuel, de profils attendus, de formation...);

3. Enfin, l'implémentation du PECA implique l'accès des écoles à l'offre culturelle. Dans cet ordre d'idée, il importe de favoriser la rencontre, ainsi que l'échange d'informations, entre acteurs de l'enseignement et acteurs culturels. La constitution d'un centre de ressources documentaire s'inscrit dans cette perspective. Fin 2019, les chercheuses ont participé au groupe de travail, notamment en proposant d'interroger les futurs usagers du centre de ressources documentaires, tant du côté des écoles, que des opérateurs culturels et des artistes : quelles sont les informations recherchées lorsqu'ils initient un projet culture-école ? Il importait en effet de pourvoir à la conception d'un formulaire informatique dont l'ergonomie aura été pensée en tenant compte des préoccupations de chacun des acteurs impliqués dans les partenariats culture-école.

L'Observatoire a activement participé aux réunions de ces groupes de travail et a contribué à la rédaction des notes d'orientation.

## 2. LA POLITIQUE DE SOUTIEN À LA RECHERCHE

### 2.1 Le Soutien à la recherche : Prix du Mémoire et Soutien à la recherche doctorale

**En 2018**, la séance de remise des prix de l'OPC s'est déroulée à la Salle 27 septembre (« La petite maison ») du Ministère de la FW-B en présence de la représentante de la Ministre de la Culture, Céline RENCHON. La remise des prix a été précédée d'une animation musicale assurée par le duo « Les Anchoises ».

Marcus WUNDERLE, membre du Conseil scientifique de l'Observatoire et chargé de recherche dans le secteur Économie au CRISP, a ensuite présenté la lauréate du Prix du mémoire 2018, Anne GOLAZ, de l'Université Libre de Bruxelles, pour son mémoire en Gestion culturelle intitulé « Le réseau : alternative efficace à la création de nouveaux publics en danse contemporaine. Étude de cas : BRUSSELS, DANCE! ».

Une mention a également été attribuée en 2018 à Basil GOMES, étudiant de la faculté de Droit et de criminologie de l'Université catholique de Louvain, pour son mémoire intitulé « Le droit à la culture à l'épreuve de la surdité ». Ce lauréat a été présenté par Roland de BODT, directeur de recherche à l'Observatoire.

Cette même année, le Soutien à la recherche doctorale a été attribué à Chloé BRANDERS pour son projet de thèse de doctorat présenté à la Faculté de Droit et de criminologie, de l'Université catholique de Louvain, sous la direction du promoteur Dan KAMINSKI, intitulé « Théâtre et enfermement. Les expressions subversives des comédiens privés de liberté ». La lauréate a été présentée par Céline ROMAINVILLE, membre du Conseil scientifique de l'Observatoire et professeure de droit constitutionnel à l'Université catholique de Louvain.

Sur le site de l'Observatoire, se trouvent les résumés des travaux rédigés par les lauréats de 2019 : <http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=17876>

**En 2019**, les prix du mémoire et du soutien à la recherche de l'OPC ont été remis lors de la Journée de la Recherche du 3 décembre 2019, au cinéma Palace (voir point suivant).

Le prix du mémoire 2019 a été attribué à Damaris PIÉRON pour son mémoire en Anthropologie de l'Université catholique de Louvain, intitulé « Les espaces virtuels : entre colonisation et migrations. L'influence des structures sur la sociabilité en ligne ». La lauréate a été présentée par Michel GUÉRIN, directeur de l'OPC.

Deux mentions ont également été attribuées pour les mémoires suivants : « L'importance de la complémentarité des méthodes d'évaluation formelles et informelles dans le succès de la réorientation stratégique d'un festival de musique : le cas du festival Les Ardentes » réalisé par Hilde DI DOMENICO, étudiante à la Faculté de philosophie et sciences sociales (finalité gestion culturelle) de l'Université Libre de Bruxelles et « Pour un art de la mémoire numérique – Étude des modalités de médiation du patrimoine nativement numérique en FW-B » réalisé par Arnaud CLAES, étudiant en Communication de l'Université catholique de Louvain.

En 2019 toujours, le soutien à la recherche doctorale a été attribué à Élise VAN SCHINGEN pour son projet de thèse de doctorat présenté à la Faculté d'histoire, d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université catholique de Louvain, sous la direction des professeurs Brigitte VAN WYMEERSCH et Christophe PIRENNE. Son travail de recherche est consacré à « la musique charbonnière : le cas des harmonies et fanfares implantées dans le monde ouvrier du Hainaut à la Belle époque ». La lauréate a été présentée par Marcus WUNDERLE, membre du Conseil scientifique de l'Observatoire et chargé de recherche dans le secteur Économie au CRISP.

Sur le site de l'Observatoire, se trouvent les résumés des travaux rédigés par les lauréats de 2019 : <http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=19147>

En 2019, nous avons également mené un travail de synthèse relatif aux prix attribués par l'OPC depuis leur existence, à savoir depuis 2012. En résumé, 79 dossiers jugés recevables ont été reçus dans le cadre du prix du mémoire entre 2012 et 2019 et 13 récompenses ont été attribuées (prix et mentions). Dans le cadre du prix du soutien à la recherche, tous les dossiers – à savoir 27 dossiers – ont été jugés recevables et nous avons eu 6 lau-

réats (en effet, certaines années, aucun lauréat n'a été récompensé). Dans cette synthèse, nous développons aussi des analyses relatives à l'origine des dossiers reçus et des lauréats : université, faculté, etc. Ce travail sera prolongé en 2020 et sera suivi d'une réflexion quant à notre stratégie de communication.

Enfin, en concertation avec les membres du Conseil scientifique, l'équipe de l'Observatoire procède régulièrement à une évaluation des processus du dispositif de soutien à la recherche. Ce qui donne lieu à une série de modifications, et de développements. Outre la mise à jour régulière des règlements, un des changements majeurs survenu durant l'année 2018 concerne la révision du canevas que les candidats sont invités à compléter pour postuler au soutien. Grâce à un questionnement structurant, la démarche améliore la comparabilité des candidatures lors de la première étape de sélection. Elle oblige également les candidats à réfléchir à la plus-value apportée par leur travail à l'observation des politiques culturelles en FW-B. Il s'agit là d'un enjeu majeur pour l'Observatoire eu égard au monde académique.

## 2.2. La Journée de la recherche

Pour rappel, la Journée de la recherche est, au départ, une proposition de l'Observatoire et son organisation a été confiée à la Direction de la Recherche du Ministère de la FW-B.

**En 2018**, le jury scientifique était présidé par Véronique HALLOUIN secrétaire générale du Fonds de la Recherche Scientifique (FNRS) ; l'Observatoire n'était pas présent dans le jury.

Deux lauréats ont été récompensés lors de la Journée de la recherche qui s'est déroulée le 17 décembre 2018 au Palais des académies (Bruxelles) :

- le prix a été attribué à Valentine FAYS, doctorante à l'UMons, pour sa communication intitulée « Discrimination salariale envers les migrants : quels impacts du pays de naissance et de la concurrence sur le marché des produits ? » ;
- le prix du jeune docteur a été attribué à Julien DANHIER, diplômé de l'ULB, pour sa communication intitulée " Être élève d'origine modeste à l'école d'un pays ségrégué : un double handicap ! ".

Pour la première fois, deux autres entités du Ministère ont profité de cette journée pour remettre leur propre prix (appelés prix sectoriels).

Ainsi, les Maisons de justice ont remis 2 prix : Le prix du Ministre Rachid MADRANE, en tant que Ministre des Maisons de Justice : Marie LEFEBVRE (ULB). Le deuxième prix (le prix du jury) a quant à lui été attribué à Philippe GUINCHARD (UCL).

Le Conseil supérieur de l'éducation aux médias (CSEM) a, pour sa part, attribué son prix du mémoire à Aurélie LEBEAU (IHECS).

**En 2019**, La Journée de la recherche a changé de mode organisationnel suite au souhait de plusieurs autres entités du Ministère (dont l'OPC) de s'associer à cette journée pour y remettre leur prix.

Si jusqu'alors le jury scientifique pour les prix de la Journée de la recherche assistait à une présentation en direct de l'ensemble des lauréats et délibérait le jour même, il a été décidé de faire le processus de délibération en amont et de consacrer la Journée de la recherche à la présentation des travaux des lauréats des différents prix (prix de la Journée de la recherche et prix sectoriels).

Chaque entité a donc délibéré selon ses propres procédures (en amont de la Journée de la recherche).

Le jury scientifique pour les prix de la Journée de la recherche était présidé par Raphaël BECK (F.R.S-FNRS) ; c'est Isabelle PAINDAVOINE qui était membre du jury pour l'Observatoire.

Deux prix ont été attribués :

- le prix du (de la) doctorant-e a été attribué à Marie HOUSEN (ULg) pour son travail sur les pratiques transitionnelles mises en place lors de l'entrée à l'école maternelle ;
- le prix du (de la) jeune docteur-e a été attribué à Patricia MÉLOTTE (ULB) pour sa recherche sur les réactions des femmes aux propos sexistes.

L'ensemble des lauréats (prix de la Journée de la recherche et prix sectoriels) ont été invités à présenter le fruit

de leur travail durant 15 minutes lors de la 4<sup>ème</sup> édition de la Journée de la recherche qui s'est déroulée le 3 décembre au cinéma Le Palace (Bruxelles).

C'est Sébastien BRUNET, Administrateur général de l'IWEPS (Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique) qui a ouvert cette journée avec une intervention intitulée : « les recherches et les évaluations doivent être mieux communiquées vers les décideurs politiques et le public ».

Pour la première fois, un jury spécialisé en communication (Anne-Rose GILLARD y représentait l'Observatoire) et présidé par Fabienne VANDE MEERSSCHE (RTBF) a été constitué afin de délivrer, à l'issue des différentes prestations des lauréats, un prix communication pour un des mémoires et un prix communication pour une des thèses ou projets de thèse.

Deux prix de 1.000 € ont été attribués à Sophie BRICTEUX (mémoire sur les représentations des enseignants sur l'éducation artistique et culturelle dans l'enseignement secondaire) et à la doctorante Marie HOUSEN (thèse en cours sur les pratiques transitionnelles mises en place lors de l'entrée à l'école maternelle) pour leurs communications orales.

Quant aux prix sectoriels ils ont été attribués à :

- Pierre TARGNION (ULg) : gagnant du prix du mémoire du CSEM ;
- Sophie BRICTEUX (ULg) : gagnante du prix du mémoire de l'AGE ;
- Émilie GASPAR (UMons) : gagnante du prix du mémoire de l'AGS ;
- Damaris PIÉRON (UCL) : gagnante du prix du mémoire de l'OPC ;
- Élise VAN SCHINGEN (UCL) : gagnante du prix du Soutien à la recherche doctorale de l'OPC.

### 2.3. Accueil des stagiaires

Dans le cadre des collaborations que l'Observatoire met en œuvre avec les universités, les hautes écoles et ses partenaires, le stage est une occasion offerte aux étudiants et professionnels de se familiariser pratiquement avec le monde de la recherche. Durant ces deux années, l'Observatoire a répondu à quelques demandes en proposant un encadrement adapté aux étudiants qui présentaient des projets en concordances avec ses travaux.

Trois stagiaires ont été accueillis à l'Observatoire :

- Alberto RODRIGUEZ, à partir du 8 novembre 2017 et jusque juin 2018, étudiant à la Haute École Bruxelles-Brabant (HE2B), bibliothécaire – archiviste. À l'Observatoire, cet étudiant a bénéficié de l'accompagnement de Béatrice REYNAERTS.
- Emmanuel KONKOB, directeur de la coopération et des relations publiques du Centre Régional pour les Arts Vivants en Afrique (CERAV). Ce stage d'un mois s'est déroulé en novembre 2018 et s'organisait autour de la question des partenariats institutionnels de coopération culturelle. L'Observatoire a réalisé un programme de formation en s'associant avec AFRICALIA et BOZAR.
- Zalissa OUEDRAOGO, responsable du centre de ressources documentaires du CERAV, en octobre 2019, dans le cadre des accords de coopération entre l'OPC et le CERAV Burkina Faso, soutenus par le WBI. À l'Observatoire, cette personne a bénéficié de l'accompagnement de Béatrice REYNAERTS.

## 3. PARTICIPATION À LA PRÉPARATION DE LA DÉCLARATION DE POLITIQUE COMMUNAUTAIRE

Dans la perspective de la rédaction de la déclaration de politique communautaire 2019-2024, l'Observatoire des politiques culturelles a été sollicité pour formuler des propositions à l'égard du futur Gouvernement.

Chaque proposition doit être incluse dans une fiche qui reprend :

1. Le contexte dans lequel s'inscrit la proposition



2. La formulation de la proposition
3. L'impact éventuel sur les textes législatifs
4. L'impact éventuel sur une politique transversale de la FW-B
5. L'estimation des ressources nécessaires
6. Le niveau de priorité

La rédaction de ces fiches constitue une charge de travail non négligeable : elle repose sur une mobilisation de tous les membres de l'équipe de recherche, des réflexions menées en amont ainsi qu'un échange avec l'AGC (elle aussi sollicitée) pour s'assurer de l'absence de redondance dans les propositions qui sont formulées.

Au total ce sont 17 fiches qui ont été rédigées par l'équipe de l'Observatoire :

1. Plusieurs fiches concernent uniquement l'Observatoire dans son organisation, son fonctionnement, ses missions, son statut :
  - a. Donner un cadre légal au soutien à la recherche relative aux politiques adoptées par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour les matières culturelles
  - b. Budgétiser l'évaluation des politiques culturelles
  - c. Donner un cadre légal à la recherche historique relative aux politiques, développées par divers acteurs publics ou privés, pour les matières culturelles
  - d. Donner un cadre légal d'établissement scientifique à l'Observatoire permettant de réaliser des recherches en s'associant à des universités et des centres de recherche nationaux ou étrangers
  - e. Lancer une enquête longitudinale sur les pratiques culturelles des enfants et des jeunes de 5 à 22 ans en Fédération Wallonie-Bruxelles.
2. D'autres envisagent ses rapports avec l'AGC et déploient la dimension transversale de leurs collaborations :
  - a. Harmoniser les systèmes d'information utilisés par les diverses administrations générales de la Fédération Wallonie-Bruxelles en matière de politiques culturelles/Étendre cet effort d'harmonisation vers les autres entités fédérées — éventuellement par la négociation d'un accord de coopération — pour assurer une meilleure présence de la Fédération Wallonie-Bruxelles dans les statistiques nationales en matière culturelle
  - b. Adopter un socle de base dans la relation contractuelle entre la Fédération Wallonie-Bruxelles et les opérateurs culturels qu'elle subventionne afin d'assurer la participation de ces opérateurs à l'établissement et à l'alimentation annuelle du système d'information en matière de statistiques culturelles.
  - c. Sécuriser les actes comptables posés par les opérateurs culturels subventionnés dans le cadre d'un financement pluriannuel (contrat-programme)
  - d. Adaptation du cadre légal existant afin de favoriser la mise en œuvre d'un PECA et élaboration concomitante et progressive d'un dispositif de suivi ainsi que d'outils d'évaluation des politiques culturelle et éducative qu'il incarne
  - e. Harmoniser les référentiels qui fondent les limites aux champs d'éligibilité et d'accès aux politiques adoptées par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour les matières culturelles/Compléter le décret relatif à la lutte contre certaines formes de discriminations (décembre 2008) pour qu'il s'applique dans les domaines de la culture/Intégrer une référence explicite à la lutte contre les discriminations (2008) dans les conditions d'éligibilité et d'accès aux politiques adoptées par la Fédération Wallonie-Bruxelles pour les matières culturelles
  - f. Donner un cadre légal et budgétaire permettant la conservation des archives des organisations culturelles soutenues pluriannuellement par la FW-B.
3. Certaines fiches mobilisent enfin, de manière transversale, les enjeux qui traversent les politiques culturelles :
  - a. Adopter un accord de coopération relatif à la mise en œuvre et à la réalisation de la convention Unesco (2005) entre les différentes entités fédérées en vue de valoriser les actions relatives à la protection et à la promotion de la diversité des expressions culturelles
  - b. Conférer au Conseil des politiques culturelles une mission d'avis en matière de coordination et d'harmonisation législative et réglementaire relativement aux diverses politiques adoptées par la Fédération pour les matières culturelles/Réintégrer au champ des politiques culturelles et au Conseil des politiques culturelles : l'éducation permanente, la jeunesse et l'aide à la presse

- c. Réintégrer la catégorie des représentants des tendances idéologiques et philosophiques, avec voix délibérative, dans les commissions d'avis, sur base du principe de « standstill »
- d. Intégrer le référentiel des libertés et des droits culturels dans les législations relatives aux matières culturelles
- e. Évaluer l'impact du Pacte budgétaire européen (2013) sur les politiques de soutien à l'égard des opérateurs culturels, constitués sous statut d'association ou de fondation- plus de mille opérateurs concernés/Adopter une politique d'application du Pacte qui tienne compte non seulement des autres engagements pris sur un plan international mais également des garanties constitutionnelles en matière d'autonomie culturelle et de liberté associative/Adopter un statut spécifique, en droit public, pour les grandes institutions culturelles (Opéra de Wallonie, Orchestre philharmonique, Théâtre National, MAC's, Charleroi danse, etc.) qui entreraient dans le périmètre budgétaire consolidé de la Fédération Wallonie-Bruxelles/Actualiser éventuellement l'accord de coopération en tenant compte des implications de cette évaluation et des initiatives politiques adoptées pour gérer les conséquences de l'application du Pacte pour les opérateurs culturels subventionnés.
- f. Créer des incitants pour favoriser et valoriser le financement complémentaire de la culture

Ces fiches ont ensuite été soumises à l'Administration générale de la culture et au Secrétaire général pour discussions et arbitrages.



©OPC – Nouveau Centre de ressources documentaires de l'OPC

## PARTIE III • RESSOURCES, COMMUNICATION, PUBLICATIONS

1. Ressources documentaires, communication, publications
2. Ressources humaines : l'équipe de l'Observatoire



# 1. RESSOURCES DOCUMENTAIRES, COMMUNICATION, PUBLICATIONS

L'Observatoire organise un centre de ressources documentaires qui rassemble les publications et documents relatifs aux politiques culturelles, en Fédération Wallonie-Bruxelles, en Belgique et à l'étranger. Les tâches spécifiques à la gestion d'un centre de documentation y sont effectuées : recherches documentaires, acquisitions et référencement de diverses publications et encodage de celles-ci dans la base de données en ligne, accessible via le site web de l'OPC ; ainsi que la diffusion de l'information, l'accueil des chercheurs, des étudiants et des stagiaires.

Les recherches et veille documentaires se focalisent essentiellement sur les domaines d'études menées par les chercheurs de l'Observatoire.

L'Observatoire est également chargé, dans le cadre de la collaboration OPC-WBI-CERAV, d'assurer une veille documentaire relative à des ouvrages traitant d'art vivant, cinéma, politiques et pratiques culturelles, développement durable... en Afrique et ailleurs, de les acquérir et de les faire parvenir au centre de ressources documentaires du CERAV à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso).

## 1.1. Centre de ressources documentaires (Béatrice REYNAERTS)

En octobre 2017, l'Observatoire accueillait un stagiaire archiviste chargé de dresser l'inventaire de nombreux documents entreposés dans le centre de ressources, ce, afin de proposer l'archivage ou l'élimination de certains de ceux-ci.

À la fin du stage, en juillet 2018, une bonne centaine de boîtes d'archives étaient prêtes à partir dans les locaux d'archives du Ministère.

Mais, pour diverses raisons dont une était l'engorgement de ces locaux !, tout est resté en place. Avec pour conséquence de ne toujours pas pouvoir faire vivre le centre de documentation correctement.

En août 2019, un déménagement est confirmé vers un espace situé au Ministère plus grand et lumineux. Commence alors une mise en caisses progressive de tout le centre en vue du déménagement, qui finalement aura lieu en janvier 2020...

Du 1er au 29 octobre 2019, nous avons accueilli une stagiaire en provenance du Burkina Faso, dans le cadre de la collaboration OPC-Wallonie-Bruxelles International-Centre Régional pour les Arts vivants en Afrique (CERAV). Elle est venue se former à la gestion d'un centre de documentation. L'immersion dans 2 bibliothèques lui a permis d'exercer les tâches bibliothéconomiques quotidiennes (gestion de prêt, classement...), d'apprendre comment encoder des livres, des revues et des documents audiovisuels à l'aide d'un logiciel de gestion documentaire spécifique, de mettre en place une bibliothèque numérique, de se familiariser avec l'usage d'un thésaurus et d'une classification, de s'exercer à la recherche documentaire.

## 1.2. Base de données biographiques et historiques (Roland de BODT)

<u>Objet</u>	Il s'agit de créer une base de données qui permette de collecter des données biographiques sur les acteurs des politiques culturelles et des données historiques sur les opérateurs et les installations de ces opérateurs. Le développement de cette application a été confié à Axiell (NL), depuis plusieurs années.
<u>Réalisations</u>	Une réunion de concertation a été organisée pour essayer de finaliser l'application qui avait été développée. Malgré le succès de cette concertation, l'application n'est toujours pas opérationnelle.
<u>Ressources</u>	Équipe interne.

Partenariats Etnic et Axiell (NL)

Valorisation L'application étant toujours en développement, aucune valorisation à mentionner pour la période 2018-2019.

### 1.3. Chantier « Ressources documentaires de la bibliothèque Espace 27 septembre » (Roland de BODT)

Objet L'objectif du chantier est d'inventorier et de valoriser les ressources documentaires qui concernent les politiques publiques de la culture et qui, actuellement, dorment dans les dépôts de la bibliothèque de l'espace du 27 septembre.

Réalisations Ce chantier a été suspendu faute de temps disponible.

Ressources Équipe interne selon les disponibilités.

Partenariats En coopération avec la direction de la Bibliothèque Espace 27 septembre.

Valorisation Aucune valorisation à mentionner pour la période 2018-2019. Via le site du centre de documentation de l'Observatoire, au fil de la réalisation de l'inventaire.

### 1.4. Communication (Béatrice REYNAERTS)

Mises à jour régulières du site web et annonces sur la page Facebook des événements en lien avec le Prix du mémoire et le Soutien à la recherche doctorale et avec nos publications. Trois lettres d'infos ont été envoyées, en janvier et novembre 2018, et en septembre 2019.

Afin d'harmoniser les sites web des différents services du Ministère, le site de l'OPC sera réorganisé. Un premier entretien a eu lieu avec une personne chargée de la refonte des sites du Secrétariat général, le 15/10/2019. Il a été convenu que trois personnes de l'Observatoire allaient réfléchir à une nouvelle organisation du site et qu'une prochaine rencontre aurait lieu en 2020.

### 1.5. Midis de l'Observatoire



Le vendredi 27 avril 2018, K.V. MULCAHY — professeur en science politique et en administration publique à l'Université d'État de Louisiane où il enseigne depuis 1980 — a présenté une conférence intitulée « American System of Cultural Patronage: The Case of Museums ».

<http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=14328>



Le Midi de l'OPC du 15 mai 2019 a accueilli Christine SCHAUT (ULB/USL-B) et François RINSCHBERGH (ULB/USL-B). Le thème de leur présentation était : "Des pratiques culturelles populaires et émergentes face aux référentiels de l'action publique : quelles "débrouilles" bruxelloises ?"

<http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=19849>



## 1.6. Publications

Les études et recherches menées par l'OPC font l'objet de publications imprimées et numériques téléchargeables gratuitement sur le site de l'Observatoire, ainsi que via deux bases de données, l'une accessible sur le site culture.be, et l'autre, " RÉFÉR", sur le site recherches.cfwb.be. Les publications imprimées sont diffusées auprès de personnes et d'institutions ciblées. Elles sont vendues au prix coûtant, sur demande.



Après avoir contribué, en 2013, à l'analyse des dynamiques d'organisation des festivals en Europe avec ses partenaires européens et québécois, il ressortait des entretiens avec les organisateurs de festivals en FW-B, qu'il manquait de données sur les publics des festivals. L'Observatoire a décidé d'initier une enquête dont le rapport est paru dans le deuxième numéro du Cogit'OPC, en juillet 2018 : **« Enquête sur les publics des festivals de musique de la Fédération Wallonie-Bruxelles : quelques analyses descriptives. »** Maud VAN CAMPENHOUDT. <http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=18452>



Une deuxième publication relative aux **Résidences d'artistes à l'école en 2016-2017** est parue en 2018.

Réalisée à l'Observatoire et intitulée **« Les carnets d'observation artistes-enseignants : analyse »**, elle rend compte des effets attendus et observés par les artistes et les enseignants sur les élèves, sur la classe et plus globalement sur l'établissement scolaire dans son ensemble. <http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=18591>



**« Les Loisirs et pratiques culturelles des jeunes à l'ère numérique en Fédération Wallonie-Bruxelles. Une analyse descriptive selon le sexe et le niveau scolaire »**. Julie DE WILDE et Maud VAN CAMPENHOUDT. Les Observatoires (OEJAJ-OPC) ont publié conjointement, en août 2019, un article reprenant l'analyse descriptive des résultats de cette enquête selon le sexe et le niveau d'étude des répondants. Il s'agissait donc de se demander si les pratiques culturelles numériques/non numériques des jeunes sont différentes selon que l'on soit une fille ou un garçon, et selon la tranche d'âge dans laquelle on se situe. <http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=18591>



« **Enquête sur les loisirs et activités culturelles des jeunes à l'ère numérique** ». Une « plaquette » reprenant quelques données chiffrées issues de cette enquête a également été réalisée et produite en vue d'être diffusée à l'ensemble des écoles dans lesquelles les enfants et les jeunes ont été interrogés. Elle présente quelques chiffres-clés issus de cette enquête, pouvant intéresser les enseignants, les directions d'écoles, les professionnels, et bien entendu, les enfants et les jeunes.

<http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=18591>

## « Études »



**Alliance culture-école en Fédération Wallonie-Bruxelles: des dynamiques à l'œuvre.** Isabelle PAINDAVOINE et Anne-Rose GILLARD.

L'Observatoire des politiques culturelles a publié, en janvier 2019, les résultats d'une vaste enquête administrée, par voie électronique, à 1.842 opérateurs culturels et 2.648 établissements scolaires.

L'objectif de cette enquête, conçue à la croisée du monde de la culture et du monde scolaire, est de récolter des données chiffrées sur l'existence et les modalités de développement, pendant le temps scolaire, du lien entre la culture et l'école en FW-B.

Quelles sont les modalités de cette mise en œuvre? Les obstacles rencontrés? Quels sont les lieux fréquentés? Les disciplines explorées?....

<http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=10493>



**Pratiques et consommations culturelles de la population en Fédération Wallonie-Bruxelles.** Maud VAN CAMPENHOUDT et Michel GUÉRIN.

En 2007, l'Observatoire des politiques culturelles a réalisé une enquête générale sur les pratiques et consommations culturelles de la population en Fédération Wallonie-Bruxelles. Plus de vingt ans séparaient cette enquête de la toute première conduite en 1985. Les résultats de 2007 ont fait l'objet de plusieurs publications descriptives et analytiques. En 2017, soit 10 ans plus tard, l'Observatoire renouvelle les données d'enquête pour prendre la mesure des évolutions et des changements dans les pratiques culturelles. Cette publication s'inscrit dans cette lignée, engrangeant progressivement les enseignements tirés de ces travaux.

<http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=10493>

## « Repères »

Les volumes 8, 9 et 10 de la collection “Repères” sont consacrés à la publication du rapport de la recherche documentaire réalisée par Roland de BODT à propos des “libertés culturelles” et des “droits des usagers”. Cette étude documente les libertés et les droits concernés à l’aune de diverses sources internationales, fédérales, communautaires et régionales. La recherche et la rédaction du rapport ont bénéficié du concours de Bernard HENNEBERT.



Le volume 8 (octobre 2018) comporte la première partie du rapport : l’introduction générale, certaines définitions utiles, un premier exposé relatif aux différentes libertés culturelles documentées selon plusieurs sources internationales et belges, un premier exposé relatif aux responsabilités en cette matière envisagées selon divers plans : les différents pouvoirs publics, les opérateurs, les usagers eux-mêmes.

<http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=19330>



Le volume 9 (novembre 2018) comporte la seconde partie du rapport de la recherche documentaire; elle est consacrée exclusivement à «la liberté de s’informer relativement à la vie culturelle». Cette liberté concerne tout être humain à l’égard de tout opérateur culturel. Elle est examinée sous les divers angles qui constituent autant de dimensions de l’information culturelle : ses caractéristiques générales, l’information sur les conditions d’accès matériel, géographique, temporel, immatériel, économique, sur les conditions contractuelles, etc.

<http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=19330>



Le volume 10 (juin 2019) comporte la troisième partie du rapport qui concerne exclusivement les droits des usagers. Elle vise à identifier ces différents droits et à examiner l’état actuel de leur niveau de protection juridique et à questionner la nécessité d’une réglementation complémentaire ou spécifique.

<http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=19330>

## Évaluations



**Évaluation** commanditée par l'Observatoire des politiques culturelles, Ministère de la Communauté française: **«Élaboration d'un référentiel d'outils et d'indicateurs d'évaluation en alphabétisation des adultes»**. Perrine VANMEERBEEK. Sous la direction de Prof. Catherine FALLON, janvier 2018. <http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=18591>



**« Quel(s) avenir(s) pour le Conseil de la jeunesse de la Communauté française? Des balises pour la refondation »**. En application de l'article 12 § 1er du décret du 14 novembre 2008, instaurant le Conseil de la Jeunesse en Communauté française, les services du Gouvernement sont chargés du contrôle d'application du présent décret et de ses arrêtés d'exécution. L'évaluation externe du décret a été confiée à l'Observatoire des politiques culturelles et à l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse. Cette évaluation est notamment fondée sur une évaluation interne du Conseil de la Jeunesse, à laquelle sont associées toutes ses composantes. Abraham FRANSEN, Aude GARELLY, Thomas LEMAIGRE, février 2018. <http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=18591>



**«Évaluation du décret relatif au soutien de l'action associative dans le champ de l'éducation permanente»**.

Chargée de recherche: Alice TILMAN. Sous la direction de Bernard FUSULIER et de Marc ZUNE, février 2019.

La réforme votée en novembre 2018 s'inspire des fondements du décret du 17 juillet 2003 et lui donne, sur certains aspects, une traduction plus concrète. Elle est guidée par deux principes fondamentaux: le respect de la charte associative (les principes de liberté d'association et d'organisation, de liberté d'expression, de légalité, de l'égalité de traitement et de la non-discrimination) et le recentrage du décret sur des dimensions qualitatives pour mettre l'accent sur le sens et la valeur des actions d'éducation permanente et la nécessité publique d'une action associative porteuse des droits humains, émancipatrice et critique. Elle comporte également des mesures en faveur d'une plus grande transversalité entre les axes de reconnaissance du décret pour une plus grande cohérence de l'action globale des associations. <http://www.opc.cfwb.be/index.php?id=18591>

## Autres articles publiés

« Le financement de la culture aux États-Unis: un autre modèle » Jean-Gilles LOWIES, in Fédé Mag, Fédération Wallonie-Bruxelles, n°24, août 2018.

## Document audiovisuel

« Entretien avec Isabelle Paindavoine au sujet des études de l'OPC relatives à l'alliance culture-école ». Réalisé par Dimitra BOURAS et visible sur le site de Cinergie.

<https://www.cinergie.be/actualites/rencontre-avec-isabelle-paindavoine-directrice-de-recherche-a-l-observatoire-des-politiques-culturelles>

## 2. RESSOURCES HUMAINES : L'ÉQUIPE DE L'OBSERVATOIRE

L'équipe se compose comme suit :

**Michel GUÉRIN** - Directeur — coordinateur

**Roland de BODT** - Directeur de recherches

**Anne-Rose GILLARD** - Chargée de recherches

**Jean-Gilles LOWIES** - Chargé de recherches (mi-temps) et détaché au cabinet de Monsieur Pierre-Yves Jeholet, Ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles en octobre 2019.

**Isabelle PAINDAVOINE** - Directrice de recherches

**Maud VAN CAMPENHOUDT** - Chargée de recherches

**Michel VANDEKEERE** - Directeur de recherches (intègre l'équipe en mars 2016) admis à la pension de retraite le 1er août 2019.

**Béatrice REYNAERTS** - Responsable du centre de ressources documentaires

**Déborah ANDRÉ** - Assistante

**Valérie COPS** - Assistante (mi-temps). Mutation en juin 2019.

**Vanessa MAUROY** - Assistante

**Anouar EL MOUKHTARI** - Comptable jusqu'en avril 2019.

**Pablo MARECHAL** - Arrivé le 2 septembre 2019 afin d'assurer la comptabilité de l'Observatoire.

Outre les activités récurrentes liées au fonctionnement quotidien de l'Observatoire et à la réalisation des chantiers de recherche, la période concernée par le présent rapport a été jalonnée par des réunions de l'équipe des chercheurs qui se sont tenues tous les 15 jours. Il existe une préoccupation constante au sein de l'Observatoire de coordonner les travaux de l'équipe et d'échanger au sujet des travaux de chercheurs.

À tour de rôle, les collègues de l'Observatoire en ont assuré la direction. La rédaction des comptes rendus de réunions des chercheurs a été assurée par Deborah ANDRÉ.







## ANNEXES DU BILAN

Annexe 1. Diverses activités de l'Observatoire  
en application de ses missions

Annexe 2. Partenariats





## ANNEXE 1

### DIVERSES ACTIVITÉS DE L'OBSERVATOIRE EN APPLICATION DE SES MISSIONS

Les participations des chercheurs aux réunions de travail relatives à la conduite de leurs chantiers ne sont pas reprises ici.

## 1. ACTIVITÉS INTERNES DE LA FW-B (ET RELATIONS AVEC LES SERVICES FONCTIONNELS ET LE CABINET)

### 1.1. Séminaires, colloques et journées d'étude

#### Année 2018

- Accueil de la délégation tunisienne dans le cadre du programme d'appui de l'UE au secteur de la culture en Tunisie (ENI/2015/38-415), présentation de l'OPC et de l'utilisation des statistiques culturelles dans les recherches menées à l'Observatoire, 27 mars 2018 (Isabelle PAINDAVOINE)
- Présentation au troisième séminaire sur les statistiques culturelles ayant pour thème « La mesure de l'emploi dans le secteur de la culture: enjeux, pratiques et perspectives ». Présentation intitulée: « Mesurer l'emploi des opérateurs culturels majeurs de la Communauté française », 6 juin 2018 (Isabelle PAINDAVOINE)
- Participation à la 3ème Journée de la recherche en FW-B sur le thème des « discriminations », Palais des Académies, Bruxelles, 17 décembre 2018 (Isabelle PAINDAVOINE, Anne-Rose GILLARD, Maud VAN CAMPENHOUDT, Roland de BODT, Michel GUÉRIN)

#### Année 2019

- Présentation des premiers résultats de l'enquête « Pratiques culturelles des adultes en FW-B (2017) » lors du Comité d'Accompagnement de l'OPC du 21 novembre 2019 (Maud VAN CAMPENHOUDT)
- Participation à la 4ème Journée de la recherche en FW-B, Cinéma Le Palace, Bruxelles, 3 décembre 2019 (Isabelle PAINDAVOINE, Anne-Rose GILLARD, Maud VAN CAMPENHOUDT, Roland de BODT, Michel GUÉRIN)

### 1.2. Réunions internes (secrétariat général)

- Présentation du logiciel « Subsidés », 25 janvier 2018 (Isabelle PAINDAVOINE)
- Participation au Comité de Pilotage du PECA initié par Frédéric DELCOR (Michel GUÉRIN et Isabelle PAINDAVOINE)
- Participation aux réunions du personnel d'Encadrement FW-B (Michel GUÉRIN)
- Formation « Évaluation du personnel », 04 septembre 2019 (Michel GUÉRIN)

### 1.3. Participation aux Conseils et Commissions d'avis

- Présentation par Anne-Rose GILLARD et Isabelle PAINDAVOINE des résultats de l'enquête quanti-

tative « Lien culture école en FW-B: des dynamiques à l'œuvre » aux membres de la Commission consultative des Organisations de Jeunesse, à la demande de son Président, Monsieur Étienne CLEDA, le 2 décembre 2018.

- Plénières du Comité de pilotage permanent de l'alphabétisation des adultes (suivi étude sur les indicateurs Alpha) (Michel GUÉRIN)
- Conseil Supérieur de l'Éducation Permanente (suivi évaluation E.P.) (Michel GUÉRIN)

#### 1.4. Participation à divers comités d'orientation et groupes de travail

- Participation à la plateforme " Patrimoine, Culture et Tourisme " initiée et pilotée par l'Administration générale de la Culture et qui a pour objectif de suivre des projets de synergies culture-patrimoine-tourisme, menés conjointement par la Région wallonne et la Communauté française (Isabelle PAINDAVOINE);
- Participation comme membre du jury scientifique de la 4ème journée de la recherche (Isabelle PAINDAVOINE)
- Participation au comité statistique et de la recherche (Michel GUÉRIN, Maud VAN CAMPENHOUDT) le 15 janvier 2019
- Réunions WBI pour mise au point d'indicateurs en matière de coopération culturelle: périmètre et nomenclature (30 avril/04 juin 2019) (Michel GUÉRIN)

#### 1.5. Participation aux comités de pilotage ou d'accompagnement d'études autres que celles conduites par l'Observatoire

- Participation au Comité d'accompagnement du projet « Deuxième scène » mené par la Compagnie écarlate et le service Égalité des chances, relatif à l'état des lieux des hommes et des femmes dans le secteur culturel le 2 octobre 2019 (Maud VAN CAMPENHOUDT)
- Participation aux réunions AGC/IWEPS/OPC : économie culturelle et I.C.C (Michel GUÉRIN)

#### 1.6. Autres

- Participation à la Journée du Secrétariat général, 2018, à Bruxelles (Anne-Rose GILLARD et Isabelle PAINDAVOINE, Maud VAN CAMPENHOUDT);
- Participation à la Journée du Secrétariat général, 2019, à Bruxelles (Anne-Rose GILLARD et Isabelle PAINDAVOINE, Maud VAN CAMPENHOUDT);
- Participation aux midis de la culture, « ET SI ON PARTAGEAIT LA CULTURE ? Portrait critique de la médiation culturelle » par Serge SAADA, 20 mars 2018 (Isabelle PAINDAVOINE)
- Présence à la Foire du livre, au stand de la FW-B, en février 2018 et 2019 (Béatrice REYNAERTS)
- Suivi mémoire et jury FOPES (UCL — 2019) (Michel GUÉRIN)

- Jury mémoire ULB, gestion culturelle (26 juin 2019) (Michel GUÉRIN)
- Participation à la présentation de « Focus », cabinet de la ministre (28 juin 2018) (Michel GUÉRIN, Isabelle PAINDAVOINE)
- Réunion WBI sur un programme de coopération culturelle avec le Rwanda : rencontre délégation, 26 avril 2019) (Michel GUÉRIN)
- Participation à la présentation de « Focus », FW-B, 27 juin 2019 (Michel GUÉRIN, Isabelle PAINDAVOINE)
- Audition au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles à la commission culture-éducation : présentation de l'évaluation et recommandations pour la réforme du Conseil de la Jeunesse (03 mai) (Michel GUÉRIN)
- Participation au jury WBI désignant la future direction de Wallonie-Bruxelles à Paris (03 juillet 2018) (Michel GUÉRIN)

## 2. ACTIVITÉS EXTERNES À LA FW-B

### 2.1. Séminaires, colloques et journées d'étude

#### Année 2018

- Présentation de l'OPC, des thèmes de recherche et des méthodologies utilisées, à l'ULB dans le cadre du cours "Actualité et questions approfondies relatives aux institutions culturelles", ULB, 2ème Master, 28 février 2018 (Isabelle PAINDAVOINE)
- Journée d'étude intitulée: « Retours d'expérience: les usages des indicateurs ». Présentation à la Sorbonne Université Nouvelle des travaux de l'Observatoire des politiques culturelles sur le secteur muséal, 14 décembre 2018 (Isabelle PAINDAVOINE)
- ULG: 24 janvier. Conférence Sart-Tilman (Michel GUÉRIN)
- Intervention dans un panel à Celles, Bibliothèque communale, « la culture ça coûte cher? », 26 octobre 2018 (Michel GUÉRIN)
- Intervention à l'Institut de coopération pour la culture, Paris, les 04 et 05 octobre 2018: « Culture et Médias 2030, Où en sommes-nous 10 ans plus tard? Quelles évolutions pour les 10 ans à venir? » (Michel GUÉRIN)
- Participation à la journée étude de l'APPEL pour une école démocratique, 10 novembre 2018 (Michel GUÉRIN)

#### Année 2019

- Présence au colloque organisé par le GIRSEF – Université d'été dédiée à l'Éducation et les neurosciences », à Louvain-La-Neuve, le 23 août 2019 (Anne-Rose GILLARD)
- Conférence de presse, FESPACO aux bureaux ACP: 17 janvier 2019 (Michel GUÉRIN)

- Intervention journée d'étude FWB-WBI à Ouagadougou : 20 années de coopération culturelle entre la FW-B et le Burkina Faso : appel à contribution : 27 février 2019 (Michel GUÉRIN)
- Participation à une journée d'étude Namur : « Le nouveau socle du tronc commun », Auditoire Félicien Rops, FUNDPN, 14 mai 2019 (Michel GUÉRIN)
- Participation aux « EDD », 18 et 19 juin 2019 (Michel GUÉRIN)
- Intervention journée « Walliforny », Liège. Rencontre de la délégation chilienne, 02 juillet 2019 (Michel GUÉRIN)
- Présence et participation au colloque organisé par le Fond HOUTMAN, « Enfance et Culture » – « Se mobiliser avec l'école et les parents », CC Woluwé Saint Pierre à Bruxelles, le 21 février 2019
  - Exposé de Michel GUÉRIN : « Le parcours d'éducation culturelle et artistique : pour combiner plaisirs, découvertes et connaissances.
  - Présence d'Anne-Rose GILLARD et Isabelle PAINDAVOINE
- Participation à une journée d'étude sur les statistiques muséales mondiales, Sorbonne Université Nouvelle, 25 janvier 2019 (Isabelle PAINDAVOINE)
- Présentation de l'OPC, des thèmes de recherche et des méthodologies utilisées, à l'ULB dans le cadre du cours "Actualité et questions approfondies relatives aux institutions culturelles", ULB, 2ème Master, 24 avril 2019 (Isabelle PAINDAVOINE);
- Présence et présentation au Symposium Prométhéa « Le mécénat en Belgique: chiffres clés et dernières tendances », 27 novembre 2019, Bruxelles
  - Exposé d'Isabelle PAINDAVOINE : « Présentation des résultats de l'enquête 2019 sur le mécénat d'entreprise en Belgique »
  - Présence de Michel GUÉRIN et Roland de BODT
- Exposé sur l'enquête « Pratiques culturelles des adultes en FW-B (2017) » présenté au cours de Jean-Gilles LOWIES le 20 septembre 2019 à l'ULB (Maud VAN CAMPENHOUDT)
- Exposé sur l'enquête « Pratiques culturelles des adultes en FW-B (2017) » et l'enquête « Pratiques culturelles des jeunes à l'ère du numérique en FW-B (2018) » présenté avec Julie DE WILDE (OEJAJ, FW-B) au cours de Marie VERHOEVEN et Hugues DRAELANTS le 24 octobre 2019 à l'UCL (Maud VAN CAMPENHOUDT)
- Présentation de l'enquête « Pratiques culturelles des adultes en FW-B (2017) » avec un focus sur les données portant sur les jeunes à la 6ème rencontre annuelle culture et RTBF organisée par la RTBF et la FW-B à Charleroi le 16 septembre 2019 (Michel GUÉRIN et Maud VAN CAMPENHOUDT)
- Présentation de l'enquête « Pratiques culturelles de la population immigrée en FW-B (2019) » à la conférence internationale « Immigration, Cultural Participation and New Forms of Political Solidarity: Global Perspectives » organisée par Marco MARTINIELLO à Liège le 26 septembre 2019 (Maud VAN CAMPENHOUDT)
- Présentation de l'enquête « Pratiques culturelles des adultes en FW-B (2017) » avec un focus sur les données relatives à la fréquentation des institutions culturelles à la Rencontre-Débat intitulée « Brabant-Wallon, au-delà des clichés. Mythes, réalités et défis culturels » organisée par le Centre Culturel du Brabant-Wallon le 12 décembre 2019 + réunion de préparation de cette journée avec le centre culturel du Brabant-Wallon le 28 novembre 2019 (Maud VAN CAMPENHOUDT)

## 2.2. Autres

- Conseil d'administration de l'association belge francophone des sociologues et anthropologues, 2018 (Michel GUÉRIN)
- Préparation journée étude « Fespaco/Ouagadougou », au FIFF Namur, 30 novembre 2018 (Michel GUÉRIN)
- Forum ABFSA: « L'alternative dans le champ culturel », Namur – Abattoir, Jeudi, 13 décembre 2018 (Michel GUÉRIN)
- Préparation WBI- FIFF/FESPACO: Namur, 10 janvier 2019 (Michel GUÉRIN)
- Participation aux « Vingt ans de la Fédération des arts forains, du cirque et de la rue », La Roseraie, Bruxelles, 10 octobre 2019 (Michel GUÉRIN)

## ANNEXE 2 PARTENARIATS

### 1. Chercheurs associés dans le cadre des missions de l'Observatoire

Christine SCHAUT (ULB/USL-B)  
Marcus WUNDERLE (CRISP)  
David AUBIN (UCLouvain)  
Céline ROMAINVILLE (UCLouvain)  
Bernard FUSULIER (GIRSEF, UCLouvain)  
Rachel BRAHY (ULG)  
Judith LE MAIRE (ULB)  
Olivier VAN HEE (ULB)  
Jean-Louis GENARD (ULB)

Jean-Pierre DELCHAMBRE (CASPER, USL-B)  
Nicolas MARQUIS (CASPER, USL-B)  
Geoffroy PATRIARCHE (PRECOM, USL-B)  
Ornella MOLL (CASPER ET PRECOM, USL-B)  
Charlotte PREAT (CASPER ET PRECOM, USL-B)  
Abraham FRANSSSEN (CENTRE D'ETUDES SOCIOLOGIQUES, USL-B)  
François RINSCHBERGH (ULB/USL-B)

Aude GARELLY, consultante indépendante, KALICOOP-DIES SCRL- FS  
Thomas LEMAIGRE, chercheur indépendant, ISIS-DIES SCRL-FS

Marie BALTEAU (SONECOM)  
Christine HESSE (SONECOM)  
Richard MARINAMBONA (SONECOM)

Marc ZUNE (GIRSEF, UCL)  
Alice TILMAN (GIRSEF, UCL)

Catherine FALLON (SPIRAL, ULG)  
Perrine VANMEERBEEK (SPIRAL, ULG)

Marco MARTINIELLO (ULG)  
Élise VANDENINDEN (ULG)  
Christophe PIRENNE (ULG)

Fabienne LELOUP (professeur aux Facultés universitaires de Mons, UCL)  
Julie De WILDE (OEJA), FW-B)

Loup WOLFF (DEPS)  
Christian LAMOUR (LISER, Luxembourg institut for socio-economic research – Université du Luxembourg)  
Kevin V. MULCAHY (professeur en science politique et en administration publique à l'Université d'État de Louisiane)  
Diane SAINT-PIERRE (Institut national de recherche scientifique, Québec, Canada)  
Alexandre COUTURE GAGNON (Ph.D. Department of Public Affairs and Security Studies, The University of Texas Rio Grande Valley)

## 2. Institutions Partenaires

### 2.1. Partenariats nationaux

Académie de recherche et d'enseignement supérieur (ARES)  
- Chambre des écoles supérieures des arts (ChESA)  
Africalia  
Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA)  
Culture & Démocratie  
Éditions du Cerisier  
Entreprise publique des Technologies nouvelles de l'information et de la Communication (ETNIC)  
Fondation Louis Piérard  
Prométhéa Asbl  
Province du Hainaut  
Wallonie-Bruxelles International (WBI)  
Wallonie Bruxelles Théâtre Danse (WBTD)

### 2.2. Partenariats internationaux

Centre Régional pour les Arts Vivants et le Cinéma en Afrique, CERAV – Bobo Dioulasso  
Fonds National de Développement de la Culture et du Tourisme, Ouagadougou  
Ministère des Arts, de la culture et du Tourisme, Ouagadougou  
Observatoire des Politiques Culturelles en Afrique (OCPA), Maputo  
Université Joseph Ki-Zerbo, filière de gestion culturelle, Ouagadougou  
Centre Urbanisation Culture Sociétés, Université du Québec à Laval





© OPC – Isabelle Paindavoine, nouvelle directrice-coordinatrice a.i. de l'Observatoire

## PERSPECTIVES Janvier 2020 – Décembre 2021



# TABLE DES MATIÈRES

<b>I. INTRODUCTION</b> .....	69
<b>II. PROGRAMMATION 2020/2021</b> .....	71
<b>1. SYSTÈMES D'INFORMATION</b> .....	73
1.1. CONTRIBUTION À L'ÉLABORATION DE LA STATISTIQUE CULTURELLE .....	73
1.2. DONNÉES STATISTIQUES WBI.....	73
1.3. CHANTIER DICOS .....	74
<b>2. ÉVALUATION</b> .....	76
2.1. ÉVALUATION DU DÉCRET DES CEC.....	76
<b>3. COOPÉRATION INTERNATIONALE</b> .....	77
3.1. APPEL À PROPOSITION : PUBLICATION .....	77
<b>4. PUBLICS DE LA CULTURE</b> .....	78
4.1. ENQUÊTE GÉNÉRALE SUR LES PRATIQUES CULTURELLES DE LA POPULATION EN FW-B .....	78
4.2. FOCUS SUR LES PRATIQUES CULTURELLES DES JEUNES DE LA FW-B À L'ÈRE NUMÉRIQUE .....	78
4.3. FOCUS SUR LES PRATIQUES CULTURELLES DE LA POPULATION IMMIGRÉE ET DE LEURS DESCENDANTS EN FW-B .....	78
<b>5. CULTURE ET SYSTÈMES ÉDUCATIFS</b> .....	79
5.1. ANALYSE QUALITATIVE DU LIEN CULTURE-ÉCOLE EN FW-B.....	79
5.2. RÉFLEXION SUR LA CONSTRUCTION ET MISE EN ŒUVRE D'UN OUTIL D'OBSERVATION DU PARCOURS D'ÉDUCATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE (PECA) EN FW-B.....	80
5.3. ENQUÊTE SUR LES PRATIQUES D'ÉVEIL CULTUREL ET ARTISTIQUE DANS LA PETITE ENFANCE EN FW-B.....	81
5.4. ENQUÊTE SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS DES ÉCOLES SUPÉRIEURES ARTISTIQUES (ESA) .....	81
<b>6. LIBERTÉS (DROITS) &amp; DIVERSITÉS CULTURELLES</b> .....	82
6.1. LIBERTÉS CULTURELLES ET DROITS DES USAGERS.....	82
6.2. DIVERSITÉ DES EXPRESSIONS CULTURELLES .....	82
6.3. PLATEFORME D'OBSERVATION DES DROITS CULTURELS .....	83
6.4. CODIFICATION DES POLITIQUES CULTURELLES .....	83
6.5. OBSERVATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU DÉCRET RELATIF AUX CENTRES CULTURELS.....	83
<b>7. ÉCONOMIE DE LA CULTURE</b> .....	84
7.1. LE MÉCÉNAT/SPONSORING D'ENTREPRISES EN FW-B .....	84
7.2. ENQUÊTE QUANTITATIVE SUR LA DIFFUSION INTERNATIONALE DES COMPAGNIES DE THÉÂTRE/DANSE .....	84
<b>8. HISTOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES</b> .....	85
8.1. LE COMITÉ D'HISTOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES .....	85

8.2. ARCHIVES ORALES DES POLITIQUES CULTURELLES.....	86
8.3. ARCHIVES DES POLITIQUES CULTURELLES : ÉTUDE DE FAISABILITÉ.....	86
<b>9. CENTRE DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES, MIDIS DE L'OPC, PUBLICATIONS.....</b>	<b>87</b>
9.1. CENTRE DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES.....	87
9.2. DYNAMISATION DU CENTRE DE DOCUMENTATION.....	87
9.3. MIDIS DE L'OBSERVATOIRE.....	87
9.4. PUBLICATIONS.....	88

# I. INTRODUCTION

Comme pour les années précédentes, l'édition 20/21 des perspectives de recherche de l'Observatoire s'est élaborée selon une procédure qui prend en compte à la fois des travaux récurrents dans plusieurs domaines d'études tels que

« DICOS », Données d'Information Comptables des Opérateurs Subventionnés, ou encore la collecte de données dans le domaine de l'histoire des politiques culturelles. S'y ajoutent des propositions d'études formulées par l'équipe des chercheur(e)s et des travaux demandés par les services de l'Administration générale de la culture. Ces perspectives ont également pris en compte des questions et enjeux repérés dans la toute récente Déclaration de Politique Communautaire. Constituant déjà un solide programme de recherche pour ces deux prochaines années, ces perspectives restent souples et peuvent se hiérarchiser selon un ordre de priorité et intégrer, au besoin, de nouvelles demandes au fil du temps.

Discutées en équipe, avec l'Administrateur général de la culture et le Secrétaire général, elles ont également été présentées et débattues sur le plan méthodologique au Conseil scientifique de l'Observatoire.

Dans les 7 domaines d'études de l'Observatoire, (Systèmes d'information et évaluation, Coopération internationale, Publics de la culture, Culture et systèmes éducatifs, Droit à la culture, Économie de la culture et Histoire des politiques culturelles), on trouvera une proposition raisonnée de travaux qui s'inscrivent soit dans le prolongement ou l'approfondissement d'études précédentes, soit qui ouvrent de nouveaux espaces en élargissant le périmètre d'étude.

En termes de prolongement et d'approfondissement, on retiendra essentiellement la poursuite des travaux qui visent à doter l'administration générale de la culture d'un cadre statistique global, dans le suivi des recommandations qui seront déposées en début d'année 2020, le traitement de données portant sur les publics (jeunes et adultes) ainsi que l'affinement des connaissances sur le lien culture- école. À titre d'exemple toujours, de nouvelles questions d'études abordent l'analyse de la diffusion internationale pour les compagnies de danse et de théâtre soutenues par la FW-B, le traitement des données sur la promotion des artistes de la FW-B soutenus par Wallonie-Bruxelles International, l'insertion professionnelle des étudiant.e.s sortant des Écoles Supérieures Artistiques ou encore l'enquête sur les pratiques d'éveil culturel et artistique dans la petite enfance. En matière de droits culturels, on retiendra notamment la participation de l'Observatoire à la plateforme sur l'Observation des droits culturels, initiée par l'association « Culture et Démocratie ».

Ces quelques thématiques d'études sont citées à titre d'exemple et n'épuisent pas la liste des travaux qui sont repris dans ces perspectives. La proposition doit cependant être « raisonnée » dans la mesure où l'Observatoire disposera momentanément de moins de ressources humaines dans cet exercice 20/21. À cet effet, certains programmes ou travaux pourraient être postposés dans les années suivantes.

Vous souhaitant bonne lecture de ces perspectives,

Michel Guérin, Directeur-coordonateur





© CERAV – Centre de ressources documentaires du CERAV, Burkina Faso

## II. PROGRAMMATION 2020 - 2021

1. Systèmes d'information
2. Évaluation
3. Coopération internationale
4. Publics de la culture
5. Culture et systèmes éducatifs
6. Libertés (droits) & diversités culturelles
7. Économie de la culture
8. Histoire des politiques culturelles
9. Centre de ressources documentaires, Midis de l'OPC, Publications





## 1. SYSTÈMES D'INFORMATION

### 1.1. Contribution à l'élaboration de la statistique culturelle (Équipe interne)

Depuis la signature, en 2017, du protocole d'accord signé avec l'Administration générale de la culture, 4 séminaires portant sur la construction d'un cadre global pour les statistiques culturelles ont été organisés en 2018 et 2019. Ces séminaires se clôtureront par une dernière rencontre conclusive prévue en janvier 2020.

Les recommandations émises à l'issue de ce cinquième séminaire constitueront les axes de travail principaux pour poursuivre cette collaboration AGC – OPC en vue d'une mise en œuvre effective de la statistique.

Il s'agira dès lors, en 2020 et 2021, de construire les outils de collecte après avoir associé les principaux opérateurs culturels, fournisseurs de données pour ces différents axes.

En effet, qu'il s'agisse de prendre la mesure des pratiques culturelles et de la participation sociale à la culture ou des dépenses et du financement culturels, ou encore de l'emploi, la participation des opérateurs sera sollicitée.

<u>Ressources</u>	Équipe interne.
<u>Partenariat</u>	Les services de l'AGC.
<u>Résultats attendus</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Un rapport conclusif sur les 4 axes de travail développés et recommandations en vue de l'établissement d'un cadre global pour la statistique culturelle ;</li><li>- La construction d'outils de collecte de données ;</li><li>- La capacité de produire à intervalles réguliers des statistiques culturelles.</li></ul>
<u>Valorisation</u>	La publication, dans une ligne éditoriale spécifique (Brèves), des données relatives aux opérateurs culturels soutenus par la FW-B.

### 1.2. Données statistiques WBI (M. Guérin)

<u>Objet</u>	<p>En matière de coopération culturelle, Wallonie-Bruxelles International dispose de données sectorielles et bilatérales découlant de ses activités portant soit sur la promotion des artistes de la FW-B à l'étranger, soit sur des programmes de soutien à l'action et au développement culturel à l'étranger.</p> <p>Dans le cadre de nos travaux statistiques (cf. Ci-dessus) et notamment ceux relatifs au « Périmètre » de la culture en FW-B, les données portant sur la visibilité et les prestations des artistes à l'étranger entrent dans nos perspectives de collecte. WBI souhaite dès lors que dans ce cadre, l'OPC soutienne l'élaboration d'une nomenclature au WBI (référence ESSnet) ainsi que la structuration des données 2018, afin de produire un premier traitement descriptif dans le courant de l'année 2020.</p>
<u>Ressources</u>	Équipe interne et WBI.
<u>Partenariat</u>	OPC/WBI.
<u>Résultats attendus</u>	Contribution à l'élaboration d'une nomenclature, organisation et traitement descriptif des données collectées en 2020.
<u>Valorisation</u>	À convenir avec WBI.

### 1.3. Chantier DICOS<sup>1</sup> – 2020/2021 (R. de Bodt)

#### HARMONISATION DES DONNÉES ET DES ACTES COMPTABLES

##### 1.3.1. Adopter la codification des données d'informations relatives à l'Emploi comptabilisé par les opérateurs culturels subventionnés.

Au cours de la période précédente, le groupe de concertation du chantier « Dicos » (AGC et OPC) a proposé, dans le cadre du plan comptable minimum normalisé, une codification simplifiée pour le classement des données d'informations relatives à l'Emploi (compte 618, 619 et 620), en huit catégories distinctes. Cette proposition permettra de construire une statistique des flux économiques comptabilisés en matière d'emploi (salarié ou facturé) par les opérateurs culturels subventionnés. Cette harmonisation constitue une avancée dans le cadre du séminaire statistique culturelle; elle permet également de répondre en partie à la préoccupation formulée dans la déclaration de politique du Gouvernement (cadastre de l'emploi artistique notamment).

<u>Ressources</u>	Internes et AGC
<u>Partenariat</u>	Administration générale de la culture, Observatoire des politiques culturelles.
<u>Résultats attendus</u>	Possibilité d'établir un premier cadastre en 2022 si une adoption des mesures est prise en 2021.
<u>Valorisation</u>	Le premier cadre statistique pourrait faire l'objet d'une valorisation spécifique.

##### 1.3.2. Poursuite d'un examen coordonné des comptes généraux et des actes comptables.

Il conviendra de poursuivre l'examen coordonné des comptes généraux et des actes comptables relatifs aux produits (7), aux immobilisations (2) et aux amortissements (2 et 63), ainsi qu'aux charges (6).

<u>Ressources</u>	Internes et AGC
<u>Partenariat</u>	Administration générale de la culture, le centre d'expertise juridique.
<u>Résultats attendus</u>	Une amélioration de l'instrument des comptes annuels comme pièce justificative de l'usage économique des subventions.
<u>Valorisation</u>	Un nouveau cahier de propositions pourra être établi de manière interne pour documenter les propositions qui seront émises par la coordination, en direction du Gouvernement.

##### 1.3.3. Développement d'une application numérique de collecte, d'archivage et de traitement des données d'information comptables.

Au printemps de l'année 2020, l'Etnic devrait délivrer une première application numérique pour la collecte des comptes annuels des opérateurs concernés. Elle devra être testée durant toute l'année 2020. Une nouvelle version actualisée sera délivrée par l'Etnic en 2021 pour la collecte des comptes annuels de cet exercice (2021), à partir de l'année 2022.

<u>Ressources</u>	Internes et AGC
-------------------	-----------------

<sup>1</sup> Dicos: Données d'Information Comptables des Opérateurs Subventionnés.

<u>Partenariat</u>	Administration générale de la culture et Etnic.
<u>Résultats attendus</u>	La collecte des comptes annuels des opérateurs culturels subventionnés dans le cadre d'un soutien pluriannuel.
<u>Valorisation</u>	Par des voies numériques (site particulier, etc.).

### 1.3.4. Analyse et ratios

Dans le courant de l'année 2020, le groupe de travail relatif à la coordination du chantier Dicos sera amené à formuler des propositions pour l'établissement d'une « table des ratios » concernant les flux économiques, comptabilisés par les opérateurs subventionnés dans le cadre des différents domaines culturels, dont l'usage pourra être discuté avec les organes de concertation et faire l'objet de test et d'analyse, au cours de l'exercice 2021.

<u>Ressources</u>	Internes et AGC
<u>Partenariat</u>	Administration générale de la culture.
<u>Résultats attendus</u>	Identification et clarification, en concertation avec les instances d'avis, des modes de calculs des ratios économiques significatifs pour l'analyse des comptes annuels des opérateurs et améliorer la connaissance des réalités économiques et de l'environnement spécifique à la gestion des politiques culturelles.
<u>Valorisation</u>	La table des ratios et de leurs modes de calculs ainsi que leur justification, adoptés suite à la concertation avec les instances d'avis, serait rendue accessible par voie numérique (site particulier).

### 1.3.5. Conformité et concertation avec le niveau Fédéral

Certains comptes du plan comptable normalisé par le Fédéral ont été modifiés, à l'automne 2018 ; il s'agit notamment des comptes de produits de subvention 736, 737 et 738. D'un côté, le plan comptable normalisé par la Fédération Wallonie- Bruxelles devrait être actualisé, suite aux décisions qui seraient prises face à ces diverses modifications. D'un autre côté, dans la mesure où les instruments fédéraux sont utilisés de manière explicite par les entités fédérées, des démarches officielles devraient être entreprises par le Gouvernement pour améliorer la concertation entre le niveau fédéral – et notamment au niveau de la Commission des normes comptables et au niveau du SPFFINANCES et du SPFJUSTICE – et les entités fédérées.

<u>Ressources</u>	Internes et AGC
<u>Partenariat</u>	Administration générale de la culture, le centre d'expertise juridique.
<u>Résultats attendus</u>	D'une part, il s'agira de maintenir au mieux la concordance du plan comptable adopté par la Fédération Wallonie-Bruxelles, pour les domaines culturels, avec le plan comptable normalisé adopté par l'État fédéral pour les associations et fondations. D'autre part, il s'agirait d'améliorer la concertation entre le niveau fédéral et la Fédération Wallonie-Bruxelles.
<u>Valorisation</u>	Ce nouveau plan éventuel, largement documenté, devra faire l'objet d'une publication numérique pour les utilisateurs de l'application DICOS, dans le courant de l'année 2020, de telle sorte que les opérateurs puissent y adapter leur comptabilité, à partir de l'exercice 2021.

### 1.3.6. Les fonds propres (10/15) et les provisions (16)

Les propositions précises et concrètes établies de manière coordonnée entre l'AGC et l'Observatoire, pour l'harmonisation des données et des actes comptables relatifs aux fonds propres (10/15) et aux provisions (16) ainsi que celles établies pour les flux économiques relatifs à l'emploi (618/619 et 62) ont fait l'objet d'un rapport circonstancié. L'étude a permis d'établir des propositions précises relatives à la diversité des natures comptables qui devraient être prises en considération par le plan comptable et à la diversité des actes comptables qui pourraient être admis pour ces comptes généraux.

<u>Ressources</u>	Internes et AGC
<u>Partenariat</u>	Administration générale de la culture, le centre d'expertise juridique.
<u>Résultats attendus</u>	L'étude conclut à la nécessité d'une qualification de ces comptes et des limites de ces actes comptables par une législation « ad hoc ».
<u>Valorisation</u>	Un rapport d'étude sera publié sur ces thèmes dans une collection numérique spécifique au chantier DICOS.

### 1.3.7. Les collections inaliénables

Les propositions, établies de manière coordonnée avec l'administration générale du patrimoine (AGC) et l'Observatoire, relatives à l'inaliénabilité des collections muséales, ont fait l'objet d'un rapport circonstancié et de propositions législatives. L'étude du statut comptable des collections de biens culturels inaliénables a conduit à la rédaction complète et argumentée d'un avant-projet de décret.

<u>Ressources</u>	Internes et AGC
<u>Partenariat</u>	Administration générale de la culture, le centre d'expertise juridique.
<u>Résultats attendus</u>	L'objectif de la période 2020/2021 consiste à valoriser les acquis du travail accompli et de reprendre les contenus des propositions sous forme d'un rapport d'étude.
<u>Valorisation</u>	Ce rapport d'étude sera publié sur ce thème dans une collection numérique spécifique au chantier DICOS.

## 2. ÉVALUATION

### 2.1. Évaluation du Décret des CEC (AR Gillard)

Évaluation du Décret du 30 avril 2009 relatif à l'encadrement et au subventionnement des Fédérations de pratiques artistiques en amateur, des Fédérations représentatives de Centres d'expression et de créativité et des Centres d'expression et de créativité.

L'article 48 du décret prévoit une évaluation du décret dans les six ans à dater de son entrée en vigueur (en 2014) et ensuite tous les 5 ans. Les modalités de cette évaluation sont arrêtées par le Gouvernement. Il s'agit de la première évaluation du décret instaurant une nouvelle culture dans le secteur de la créativité et des pratiques artistiques en amateur. Ses résultats permettront d'estimer le degré d'assimilation de la nouvelle philosophie de travail par le secteur, mais également de tirer quelques enseignements sur l'efficacité des actions mises en place.

## Objectifs et périmètre proposés pour l'évaluation :

Le décret du 30 avril 2009 ayant amené un certain nombre de changements pour le secteur, le Service de la Créativité et des Pratiques artistiques en amateur souhaite obtenir des connaissances objectivées sur les pratiques et paradigmes de travail des opérateurs depuis son adoption.

L'évaluation, pouvant mener à une modification du décret et/ou de son arrêté d'application, portera notamment sur :

- les conséquences du décret sur la dynamique de reconnaissance, la morphologie du secteur, la qualité et la quantité des associations reconnues et des actions développées ;
- la mise en œuvre des projets socio-artistiques et les manières d'articuler et de favoriser l'expression citoyenne et l'expression artistique ;
- la mise en évidence de modèles de références positifs et spécifiques à la créativité et aux pratiques artistiques en amateur ;
- une identification des freins (montants des forfaits, objectifs spécifiques non financés...) et des leviers relatifs aux finalités du décret avec une analyse de la pertinence des conditions et des critères quantitatifs et qualitatifs mis en œuvre ;
- une appréciation des effets et des difficultés liées à la mise en œuvre du décret ;
- la régulation du décret.

<u>Ressources</u>	OPC et prestataire externe par marché public.
<u>Partenariat</u>	AGC et service.
<u>Résultats attendus</u>	Rapport d'évaluation et éléments de réponse aux points évoqués ci-dessus.
<u>Valorisation</u>	À déterminer.

## 3. COOPÉRATION INTERNATIONALE

### 3.1. Appel à contribution (période 2018-2022) (M. Guérin)

Dans le cadre de la coopération culturelle entre l'Observatoire et le CERAV (Burkina Faso) et pour marquer la célébration des 20 ans de la coopération bilatérale directe et les 50 ans du FESPACO, les institutions partenaires s'associent pour lancer un appel conjoint à contribution adressé à tous les opérateurs culturels, artistes et acteurs impliqués dans ces échanges et coopérations depuis 1998 ainsi qu'à toutes les personnes, associations et institutions susceptibles de poser un regard critique et réflexif sur ces vingt années de coopération culturelle. L'objectif sera de réunir des textes, représentatifs de la diversité de ces coopérations, qui analysent ces évolutions dans le temps et jettent un regard prospectif sur le renouvellement de ces coopérations. Cet appel conjoint, coordonné par l'Observatoire et la direction internationale du Ministère de la culture, des Arts et du Tourisme du Burkina Faso a été lancé en septembre 2019 avec l'objectif de publier l'ouvrage dans le courant de l'année 2020.

<u>Ressources</u>	OPC, WBI et MCAT.
<u>Partenariat</u>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme du Burkina Faso ;</li><li>- Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Administration générale de la culture ;</li><li>- Fonds de Développement Culturel et Touristique du Burkina Faso ;</li><li>- Wallonie Bruxelles International ;</li><li>- Observatoire des Politiques Culturelles du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;</li><li>- Centre Régional pour les Arts Vivants en Afrique.</li></ul>

Valorisation

Publication de l'ouvrage fin 2020.

## 4. PUBLICS DE LA CULTURE

### 4.1. Enquête générale sur les pratiques culturelles de la population en FW-B (M. Van Campenhoudt/M. Guérin)

Dans le suivi de l'étude générale réalisée en 2008, une nouvelle enquête quantitative relative aux pratiques culturelles de la population en FW-B a été mise en place en 2017. La récolte des données s'est achevée au début 2018. Au total, plus de 3.000 personnes auront participé à l'enquête (+/-2.000 en Wallonie et +/- 1.000 à Bruxelles).

L'analyse des données a débuté en 2018 (Voir Focus FWB, 2019 ; Van Campenhoudt, Guérin, Pratiques et consommations culturelles en Communauté française, À paraître). Elle se prolongera durant toute l'année 2020.

Ressources

Traitement des données en interne, traitement secondaire de certaines données par des équipes de recherche universitaires.

Résultats attendus

- Typologie des profils : renouveler le questionnement autour des typologies créées en 2007 à partir de l'enquête de 2017 (et, en particulier, la catégorie des « désengagés culturels ») ;
- Analyses « thématiques » : notamment, analyse combinée des liens entre l'origine sociale et le sexe avec les pratiques culturelles. Analyses sur le bénévolat et le militantisme, analyses portant sur l'influence de l'origine géographique sur les pratiques culturelles.

Valorisation

Articles portant sur les typologies des profils et différentes « brèves thématiques » en 2020 et 2021.

### 4.2. Focus sur les pratiques culturelles des jeunes de la FW-B à l'ère numérique (M. Van Campenhoudt)

Comme annoncé dans les précédentes perspectives, l'OPC a lancé une enquête spécifiquement dédiée aux pratiques culturelles des jeunes en FW-B et à l'usage du support numérique. Plus précisément, l'étude porte sur les pratiques culturelles des jeunes inscrits dans l'enseignement ordinaire de plein exercice des 3èmes et 4èmes années du cycle primaire et 3èmes et 4èmes années du cycle secondaire en FW-B, avec un focus particulier sur 3 thématiques : les pratiques de lecture, le jeu (jeux de société, jeux vidéo, etc.) et la musique (écoute de la musique en ligne ou non, fréquentation de concerts, pratique d'un instrument, etc.). Ces thèmes sont investigués parce qu'ils sont à la croisée des univers numériques et non numériques.

La récolte des données a commencé en avril 2017 et s'est achevée fin 2017. L'analyse des données a débuté en 2018 (Voir De Wilde et Van Campenhoudt, Les loisirs et pratiques culturelles des jeunes à l'ère numérique en Fédération Wallonie- Bruxelles, août 2019 ; OEJA) et OPC, Les pratiques culturelles des jeunes à l'ère du numérique, Fiche Genre pour l'égalité des chances (FWB), À paraître ; OEJA) et OPC, Enquête sur les loisirs et activités culturelles des jeunes à l'ère du numérique, 2018). Ces analyses se poursuivront durant toute l'année 2020.

Partenariat

OEJA).

Ressources

Traitement approfondi et publications en interne (avec l'OEJA).



<u>Résultats attendus</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Typologie des profils : dégager des profils en partant des pratiques, mais aussi des goûts des jeunes en matière de pratiques culturelles, loisirs, etc. ;</li> <li>- Note de réflexion méthodologique autour des questions posées aux enfants sur leur origine socioculturelle/socio-économique dans une étude quantitative ;</li> <li>- Analyse des liens entre l'origine socioculturelle ou socioéconomique et les pratiques culturelles des jeunes, entre les pratiques culturelles des parents et celles des enfants, entre les styles éducatifs et les pratiques culturelles des enfants, etc.</li> </ul>
<u>Valorisation</u>	Publication(s) en 2020, dont le format est à convenir avec l'OEJAJ.

### 4.3. Focus sur les pratiques culturelles de la population immigrée et de leurs descendants en FW-B (M. Van Campenhoudt/M. Guérin)

L'OPC a lancé en 2019 un marché relatif à la mise en œuvre d'une enquête sur les pratiques et la participation culturelles des populations immigrées et de leurs descendants en Communauté française. Le marché a été attribué à Sonecom en 2019. En partenariat avec Sonecom, l'Observatoire a construit un questionnaire adapté pour la population de l'enquête en 2019 et Sonecom a géré l'administration du questionnaire en face à face auprès de la population de l'enquête fin 2019-2020. 900 personnes (primo-arrivants et deuxième génération) participeront à l'enquête. Les données récoltées seront analysées en interne en 2020 et 2021.

<u>Ressources</u>	Marché public pour la collecte de données attribué à Sonecom, traitement des données en interne.
<u>Résultats attendus</u>	Cerner les pratiques culturelles, activités du « temps choisi » (fréquentation des institutions culturelles, pratiques numériques, pratiques sportives, pratiques créatives, pratiques « communautaires », spécifiques, etc.) de la population immigrée et de leurs descendants ;
<u>Valorisation</u>	Publications présentant une première analyse descriptive en 2020, analyses ultérieures en 2021.

## 5. CULTURE ET SYSTÈMES ÉDUCATIFS

### 5.1. Analyse qualitative du lien Culture-École en FW-B (I. Paindavoine/A-R. Gillard)

En amont de la réflexion menée à la croisée de « Bouger les lignes » et du « Pacte pour un enseignement d'Excellence », dont le PECA incarne les grandes orientations, le lien entre la culture et l'école en FW-B faisait déjà l'objet de travaux de recherche à l'Observatoire.

Une première analyse quantitative, réalisée par voie d'enquête auprès de l'ensemble des acteurs scolaires et culturels de la FW-B (établissements scolaires du fondamental et du secondaire — ordinaire et spécialisé — et opérateurs culturels reconnus et soutenus par la FW-B), a été publiée en janvier 2019<sup>2</sup>.

En 2020 et 2021, l'Observatoire ira à la rencontre de ces acteurs pour compléter l'approche de données qualitatives. Par exemple, l'intérêt croissant pour certaines disciplines (l'audiovisuel et le cinéma) lors du passage du primaire au secondaire est-il uniquement lié au niveau de compétences nécessaires pour les appréhender ? La tendance pour les écoles à recourir aux mêmes opérateurs, si elle permet le renouvellement de partenariats déjà instaurés et expérimentés par les acteurs impliqués, permet-elle la diversité des expériences, des rencontres, des disciplines/techniques artistiques explorées ?

Pour ce qui concerne plus particulièrement l'enseignement spécialisé, une des hypothèses soulevées est que

<sup>2</sup> PAINDAVOINE I., GILLARD A-R (2019), « Alliance culture-école en Fédération Wallonie-Bruxelles : des dynamiques à l'œuvre », Études n°7, Observatoire des politiques culturelles, Bruxelles.

la difficulté de déplacement des enfants en situation de handicap expliquerait le choix de travailler davantage avec des opérateurs de proximité. Peu exploré dans l'enquête quantitative, l'enseignement spécialisé fera l'objet d'une attention particulière dans l'approche qualitative.

<u>Ressources</u>	Équipe interne.
<u>Partenariat</u>	Groupes de travail réunissant des représentants du monde de l'enseignement, du monde culturel, ainsi que des experts de terrain issus du monde associatif.
<u>Résultats attendus</u>	L'étude qualitative apportera une information complémentaire aux résultats de l'enquête quantitative. Elle permettra de nuancer certains constats.
<u>Valorisation</u>	Rapport d'études fin 2021.

## 5.2. Réflexion sur la construction et mise en œuvre d'un outil d'observation du Parcours d'Éducation Culturelle et Artistique (PECA) en FW-B (I. Paindavoine/A-R. Gillard)

Le Parcours d'éducation Culturelle et Artistique (PECA) repose sur trois piliers que sont les connaissances (savoirs formels, éducation culturelle et artistique, histoire de l'art, etc.) qui développent l'esprit critique et l'expression personnelle, les pratiques individuelles et collectives dans différents champs artistiques (enseignants spécialistes, résidences, partenariats culturels de toutes disciplines artistiques...), et la rencontre avec des artistes et des œuvres (fréquentation d'institutions, résidences d'artistes...). Ces trois champs sont intégrés au tronc commun polytechnique et pluridisciplinaire jusqu'à la 3ème secondaire. L'entrée en vigueur du PECA est prévue dès la rentrée 2020 en classe de maternelle. Cette étude propose de réfléchir à l'élaboration d'un dispositif d'observation de sa mise en œuvre.

Pour ce faire, l'Observatoire envisage deux types d'observation :

1. En interrogeant la manière dont les établissements scolaires de la FW-B s'emparent du PECA. Chacun d'entre eux a dû envisager la dimension culturelle et artistique lors de l'élaboration du plan de pilotage. En échantillonnant ces plans, il s'agira de structurer les informations récoltées et d'établir une grille d'analyse qui mettra à jour les choix culturels et artistiques des établissements scolaires de la FW-B. (analyse de faisabilité en cours).
2. Par la suite et en collaboration avec la cellule Culture-enseignement, l'Observatoire mettra au point un dispositif d'observation de la mise en œuvre du PECA à partir d'un échantillon raisonné.

<u>Ressources</u>	En interne.
<u>Partenariat</u>	AGC, AGE, Cellule Culture enseignement.
<u>Résultats attendus</u>	- Production d'un rapport sur les éléments d'informations contenus dans les plans de pilotage ; - Production d'outils (d'une grille) d'observation de la mise en œuvre du PECA.
<u>Valorisation</u>	À déterminer.

### 5.3. Enquête sur les pratiques d'éveil culturel et artistique dans la petite enfance en FW-B (I. Paindavoine/A-R. Gillard)

Depuis de nombreuses années, l'Observatoire étudie les pratiques et consommations culturelles des adultes, ainsi que celles des jeunes en Belgique francophone. Toutefois, le périmètre de ces recherches n'inclut pas la classe d'âge des tout-petits (les 0 à 3 ans). L'Observatoire a souhaité combler une partie de ce manque en se penchant sur les pratiques d'éveil culturel et artistique des tout-petits. Selon les spécialistes du monde de la petite enfance, le développement cognitif, social, comme le développement affectif se constituent en grande partie entre 0 et 3 ans. La petite enfance est une période de vie particulièrement riche en apprentissages.

C'est dans cet ordre d'idée que l'état de la littérature (annoncé dans le cadre des perspectives 2018-2019) a été rédigé<sup>3</sup>. Les pratiques d'éveil culturel et artistique sont diversifiées mais n'ont pas encore fait l'objet d'une observation globale de type « état des lieux ».

<u>Ressources</u>	Équipe interne.
<u>Partenariat</u>	ONE, OEJA, AGC.
<u>Résultats attendus</u>	Rapport sur les activités d'éveil artistique et culturel pour la petite enfance.
<u>Valorisation</u>	À déterminer.

### 5.4. Enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés des Écoles Supérieures Artistiques (ESA) (M. Guérin/M. Van Campenhoudt)

Dans le suivi de rencontres entre l'Administration Générale de la Culture et les ESA, la question de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés des ESA est apparue utile à documenter et, en particulier, le lien entre formation et insertion professionnelle. À ce jour, il n'existe pas d'études ou de travaux renseignant le « trajet » d'un chercheur d'emploi sortant des ESA ainsi que sur les lieux d'insertion professionnelle. On sait, par exemple, que de nombreux statuts différents existent et cohabitent (salariés, indépendants, en fonction principale ou accessoire), que ces lieux d'insertion professionnelle et les « conditions de travail » peuvent être fort différents, que la mobilité est grande et que la précarité de l'emploi est forte, que la profession exercée n'est pas toujours en adéquation avec le métier ou la réalité du monde du travail, etc.

En concertation avec l'AGC et les ESA, l'Observatoire coordonnera, en 2020, une enquête en ligne adressée à l'ensemble des diplômés sortis depuis 2013 d'une ESA et analysera, par la suite, les tendances relatives à l'insertion professionnelle de cette population.

<u>Ressources</u>	Observatoire en concertation avec ESA et AGC.
<u>Résultats attendus</u>	Analyses descriptives de l'insertion professionnelle des diplômés, examen des difficultés et obstacles dans l'insertion, réflexions sur l'adéquation formation/insertion.
<u>Valorisation</u>	À déterminer en concertation avec les ESA.

<sup>3</sup> Cette revue de la littérature intitulée « Éveil culturel et artistique de la petite enfance en FW-B » sera publiée prochainement sur le site de l'Observatoire sous le format « Cogit'OPC ».

## 6. LIBERTÉS (DROITS) & DIVERSITÉS CULTURELLES

### 6.1. Libertés culturelles & droits des usagers (R. de Bodt)

La publication des trois volumes du rapport de l'étude documentaire relative aux libertés culturelles et aux droits des usagers (« Repères » 8, 9 et 10) pose au Gouvernement et au Parlement un certain nombre de questions<sup>4</sup> concernant l'adoption des libertés culturelles — et des droits qui permettent leur mise en œuvre — comme le référent général et commun des politiques culturelles de la Fédération Wallonie-Bruxelles. La synthèse des principes étudiés, qui est publiée au sein du volume 10 de la collection, montre explicitement qu'il serait possible d'envisager, au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, une législation générale et commune à l'ensemble des politiques culturelles qui serait qualifiante pour ces libertés, ces droits et les responsabilités qu'ils impliquent.

Au cours de la nouvelle période (2021), il s'agira de compléter l'étude documentaire, réalisée précédemment, par un inventaire systématique des formulations qui concernent les libertés et les droits culturels dans les législations de politique culturelle de la Fédération Wallonie-Bruxelles ; ceci afin d'identifier ce que l'adoption éventuelle d'un tel référentiel modifierait pour les législations concernées.

<u>Ressources</u>	Équipe interne.
<u>Partenariat</u>	Les services de l'AGC, éventuellement le Centre d'expertise juridique.
<u>Résultats attendus</u>	Une amélioration sensible de l'étude documentaire réalisée et de la culture partagée (concertée) des libertés et des droits culturels.
<u>Valorisation</u>	Rédaction d'un rapport sur ces questions.

### 6.2. Diversité des expressions culturelles — Convention 2005 de l'UNESCO (R. de Bodt/M. Guérin)

Suite aux travaux de la législature précédente, notamment la participation au volume québécois qui est consacré à l'évaluation de la convention concernée, il est proposé d'étudier la correspondance actuelle entre les législations de politique culturelle adoptées par la Fédération Wallonie-Bruxelles et les principes de la Convention internationale pour la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles (Unesco, 2005).

<u>Ressources</u>	Équipe interne
<u>Partenariat</u>	Les services de l'AGC, le Centre d'expertise juridique.
<u>Résultats attendus</u>	Une évaluation du travail législatif à réaliser pour mettre les législations de politique culturelle en concordance avec les engagements pris par la Fédération Wallonie-Bruxelles, dans le cadre de la Convention Unesco 2005.
<u>Valorisation</u>	Rapport interne destiné au Gouvernement qui formulera des propositions précises et concrètes pour mettre en correspondance les législations actuelles avec les engagements pris par la Fédération à l'égard de l'Unesco, dans le cadre de la Convention 2005.

<sup>4</sup> Voir notamment les conclusions sous forme d'hypothèses dans le « Repères » numéro 10.

### 6.3. Plateforme d'observation des droits culturels (R. de Bodt)

L'Observatoire participe à la conduite de l'étude qui est entreprise par la Plateforme d'observation des droits culturels qui a été créée, en 2019, auprès de l'association Culture & Démocratie. Cette étude sera concertée avec l'étude entreprise par l'Observatoire auprès des centres culturels relativement à la mise en place du nouveau décret : appropriation des droits culturels, conduite de l'analyse partagée du territoire, etc.

<u>Ressources</u>	Équipe interne.
<u>Partenariat</u>	L'ensemble des partenaires (administrations, chercheurs académiques, fédérations professionnelles, observatoire) membres de la plateforme.
<u>Résultats attendus</u>	Une première mise au travail de la plateforme. Une première analyse des moyens et des méthodes mobilisables pour identifier, mesurer et comprendre les problèmes que pose, dans un domaine particulier, celui des centres culturels, l'appropriation du paradigme des droits culturels. Clarification du référentiel lui-même et de ses implications pratiques éventuelles.
<u>Valorisation</u>	L'Observatoire sera partie au rapport rédigé à la fin de cette étude, par la plateforme.

### 6.4. Codification des politiques culturelles (R. de Bodt)

Au cours des années 2012 à 2017, l'Observatoire a été chargé de la réalisation d'une étude de faisabilité relative à une démarche coordonnée d'harmonisation, de simplification et de codification des politiques culturelles. Cette étude portait principalement sur une qualification des libertés et des droits culturels, sur les typologies des politiques elles-mêmes, des opérateurs concernés, des instruments de l'action publique en ces domaines, des normes de contrôle et d'évaluation. Elle a permis d'identifier des normes générales et communes à l'ensemble des politiques culturelles et des normes spécifiques à chacune de ces politiques. Les très nombreux travaux réalisés en concertation avec l'AGC et le centre d'expertise juridique ont été repris et discutés dans le cadre de l'opération « Bouger les lignes », mais sans aboutir à la mise en œuvre d'une telle démarche. Afin de ne pas perdre les acquis des travaux réalisés de manière coordonnée, l'Observatoire établira un rapport général de ces travaux, en vue d'une publication.

<u>Ressources</u>	Équipe interne.
<u>Partenariat</u>	Les services de l'AGC et éventuellement le centre d'expertise juridique.
<u>Valorisation</u>	Ce rapport fera l'objet d'un volume dans la collection « Études ».

### 6.5. Observation de la mise en œuvre du décret relatif aux Centres culturels (M. Guérin/R. de Bodt)

Le Décret relatif aux Centres culturels (novembre 2013) prévoit la mise en conformité de ceux-ci au plus tard pour le 31 décembre 2018. Le processus préparatoire à cette reconnaissance est de réaliser une « analyse partagée du territoire » en vue de l'élaboration de leurs dossiers de demandes de reconnaissance. Parmi les notions et concepts mobilisés dans le nouveau décret, nous proposons d'organiser cette démarche d'observation autour de « l'analyse partagée » qui initialise le processus de mise en conformité au nouveau décret, ainsi qu'autour de la notion de « territoire » et celle de « l'exercice des droits culturels ».

<u>Ressources</u>	Équipe interne et marché public par appel d'offre (2018).
-------------------	---

<u>Partenariat</u>	AGC, Service général de l'action territoriale, Commission des Centres Culturels, Direction de la recherche, Service général de l'Inspection de la culture.
<u>Résultats attendus</u>	L'objectif de la démarche vise à identifier : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La diversité des méthodes déployées par les C.C. dans la mise en œuvre de l'analyse partagée et l'originalité des résultats ;</li> <li>- Les dynamiques et éléments structurants et transversaux dans l'approche des thématiques abordées (types d'acteurs, diversité des enjeux, partenariat...);</li> <li>- Les « bonnes pratiques » en vue d'outiller les Centres sur l'une ou l'autre méthodologie innovante en fait de participation ;</li> <li>- La diversité des sens et définitions qu'aurait le « territoire » ;</li> <li>- Les approches proposées par les C. C en vue de construire, pour les individus et les groupes, les conditions d'accès à l'exercice des droits culturels.</li> </ul>

## 7. ÉCONOMIE DE LA CULTURE

### 7.1 Le mécénat/sponsoring d'entreprises en FW-B (I. Paindavoine)

Fin 2018, l'Observatoire a signé une convention avec Prométhéa asbl. Celle-ci prévoyait notamment le renouvellement d'une enquête déjà réalisée en 2010 et 2012 sur le mécénat/sponsoring d'entreprises en Belgique ainsi que l'organisation conjointe d'un colloque autour de cette thématique. Cette enquête s'est clôturée en juin 2019. L'Observatoire est actuellement en charge de l'analyse des résultats.

Durant les années 2020-2021, nous poursuivrons l'analyse des résultats en nous focalisant notamment sur la situation des entreprises situées en FW-B. Nous réaliserons également des focus group avec des entreprises ayant participé à l'enquête afin d'approfondir les principaux constats et de valider/invalidier les hypothèses explicatives qui seront formulées à l'issue de cette analyse.

<u>Ressources</u>	Équipe interne.
<u>Partenariat</u>	Prométhéa.
<u>Résultats attendus</u>	L'étude permettra de rendre compte des modalités entourant le mécénat/sponsoring d'entreprises en Belgique et plus particulièrement en FW- B: budgets, domaines d'intervention, leviers... En outre, il sera possible, sur base des données des enquêtes précédentes (2010 et 2012) d'effectuer des comparaisons dans le temps et ainsi de mettre en exergue l'évolution de certains paramètres.
<u>Valorisation</u>	Une publication des résultats de l'enquête sera réalisée sous le format « Études » pour le second semestre 2020.

### 7.2. Enquête quantitative sur la diffusion internationale des compagnies de théâtre/danse (I. Paindavoine)

Fin 2018, l'Observatoire a été sollicité par l'agence Wallonie-Bruxelles Théâtre Danse pour l'accompagner dans une démarche d'enquête visant à faire un état des lieux de la diffusion internationale, en 2018, des artistes/compagnies soutenus par la FW-B.

Dans cette perspective, deux questionnaires ont été administrés: le premier porte sur des questions relatives à la compagnie et à son positionnement en termes de diffusion (gestion interne ou externe, stratégie développée, soutiens financiers...) tandis que le second porte sur la circulation des spectacles à l'international (il

s'agit pour chaque spectacle de fournir une série d'informations dont notamment les lieux, pays et nombres de représentations).

L'enquête a été lancée en juin 2019 et s'est terminée en octobre 2019 ; l'Observatoire est en charge de l'analyse des résultats.

<u>Ressources</u>	Équipe interne.
<u>Partenariat</u>	WBTD.
<u>Résultats attendus</u>	L'enquête permettra d'objectiver la diffusion internationale, en 2018, des spectacles soutenus par la FW-B et ainsi aider l'agence Wallonie-Bruxelles Théâtre Danse à observer la diversité des lieux de diffusion à l'étranger, ainsi que la pertinence des aides qu'elle propose dans un souci d'amélioration de la diffusion à l'étranger.
<u>Valorisation</u>	Une publication des résultats de l'enquête sera réalisée pour le premier semestre 2020.

## 8. HISTOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES<sup>5</sup>

Acteurs, organisations & systèmes des politiques publiques de la culture en Communauté française. Une approche historique et critique des politiques culturelles en Belgique francophone, de 1965 à 2015.

Depuis quelques années, l'Observatoire des politiques culturelles porte une attention soutenue à la dimension historique des politiques culturelles en Communauté française. La démarche d'histoire est constituée de plusieurs programmes de recherches qui s'étendent sur une longue période (voir infra). Une conscience historique des politiques publiques de la culture se constitue progressivement à travers ces travaux qui visent à rendre ces sources originales accessibles à la recherche historique. Pour la période 2020-2021, le chantier d'histoire s'appuie sur les travaux réalisés au cours des sessions précédentes et bénéficie de ses acquis méthodologiques.

### 8.1. Le Comité d'histoire des politiques culturelles

Créé en 2017, le Comité d'histoire des politiques culturelles est un groupe de travail émanant du Conseil scientifique de l'Observatoire et consacré à l'histoire des politiques culturelles. Il accompagne et conseille les différentes recherches historiques de l'Observatoire et constitue un groupe de référence avec lequel discuter les orientations, les processus et les résultats de la recherche en cette matière. En 2020-21, le Comité tendra à inclure la participation de membres de la communauté universitaire. Le Comité se réunit deux ou trois fois par an. Sous son égide, seront organisées, en 2020 et en 2021, deux journées d'étude sur des thématiques historiques majeures de l'administration de la culture en Communauté française (par exemple les Arts vivants, les Centres culturels, etc.).

<u>Résultats attendus</u>	Un support et accompagnement des recherches, des activités scientifiques et des publications du chantier d'histoire des politiques culturelles.
<u>Valorisation</u>	Publication d'actes des journées d'étude 2018-19 et 2020.

<sup>5</sup> Axe de recherche partiellement assuré suite au détachement d'un membre du personnel au cabinet de Monsieur Pierre-Yves Jeholet, Ministre-président de la Fédération Wallonie-Bruxelles.



## 8.2. Archives orales des politiques culturelles (R. de Bodt)

En 2020-21, l'Observatoire va renforcer le développement et la visibilité du programme d'Archives orales des politiques culturelles. L'Observatoire vise à collecter et rendre accessibles les sources de l'histoire des politiques culturelles. En ce sens, les témoignages oraux constituent un apport considérable aux recherches historiques, tant par leur capacité à mettre au jour des informations complétant les archives officielles que par l'accent mis sur la subjectivité des représentations individuelles. Les entretiens sont conçus de manière à mettre en lumière les processus décisionnels des politiques publiques de la culture. Conforté par le déroulement des collectes en 2013 et 2015, qui ont permis de rassembler un fonds d'archives orales de près de quarante témoignages d'une durée de plus de cinquante heures, l'Observatoire assurera le suivi des recherches par la poursuite du programme de collecte de témoignages initié en 2019 et la publication d'entretiens déjà réalisés. Il préparera également la programmation de la future collecte qui aura lieu en 2022-23.

<u>Ressources</u>	Marchés publics attribué en 2019 pour les recherches et pour l'édition des publications, Comité d'histoire des politiques culturelles et en interne.
<u>Partenariat</u>	La Cinémathèque; le comité de pilotage mis en place pour le suivi des marchés publics.
<u>Résultats attendus</u>	Enrichir le patrimoine d'archives orales des politiques culturelles d'une vingtaine de témoignages. Le marché public vise à produire les éléments suivants: <ul style="list-style-type: none"><li>- Rédaction de fiches biographiques pour chaque témoin;</li><li>- Réalisation et captation audiovisuelle des entretiens;</li><li>- Transcriptions indexées des entretiens.</li></ul>
<u>Valorisation</u>	La valorisation des travaux s'effectuera par la publication d'entretiens du Fonds d'archives orales et la diffusion de capsules vidéo se rapportant aux publications.

## 8.3. Archives des politiques culturelles : étude de faisabilité

En 2014, l'Observatoire a initié l'inventaire des archives administratives de la culture (Ministère de l'Education nationale – Services de la culture française et prédécesseurs en droit) et a tissé un partenariat en ce sens avec les Archives Générales du Royaume. Ces archives concernent les années 1945 à 1988 et se rapportent principalement à l'action publique précédant l'attribution des compétences culturelles aux communautés. L'Observatoire travaillera durant les années 2020-2021 à étudier la possibilité de poursuivre la mise au jour des archives administratives de la culture au sein de l'administration de la Communauté française. Plusieurs aspects déterminants seront envisagés à cette fin, par exemple : les perspectives de partenariats, les nécessités de ressources humaines et budgétaires, les cadres méthodologiques, les prescrits légaux, etc.

<u>Ressources</u>	Équipe interne.
<u>Partenariat</u>	À déterminer en cours de travail.
<u>Résultats attendus</u>	Les recherches permettront d'identifier les voies et moyens pertinents en vue d'inventorier les archives des politiques culturelles de la Communauté française et, selon des modalités à définir ultérieurement, de les rendre accessibles à la recherche.
<u>Valorisation</u>	Note méthodologique.

## 9. CENTRE DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES, MIDIS DE L'OPC, PUBLICATIONS

### 9.1. Centre de ressources documentaires (B. Reynaerts)<sup>6</sup>

Gestion des acquisitions de livres et de documents, gestion des fonds documentaires constitués, encodage des publications dans la base de données documentaires accessible en ligne sur le site web de l'Observatoire. Gère également l'accès aux collections par les étudiants, les chercheurs, les stagiaires et toutes personnes intéressées.

- Dans le cadre de l'accord de coopération OPC et CERAV Burkina Faso, le Centre prend en charge la recherche et l'achat des livres, revues, DVD... destinés au Centre de ressources documentaires du CERAV.
- En 2020, finalisation de l'application de consultation en ligne des bases de données biographiques et historiques et début de l'encodage des données.

<u>Ressources</u>	En interne
<u>Résultats attendus</u>	Réorganisation du Centre de ressources dès janvier 2020.
<u>Valorisation</u>	Mise à disposition d'un lieu approprié pour l'accueil des lecteurs et des stagiaires et pour la consultation des ouvrages.

### 9.2. Dynamisation du Centre de ressources documentaires

Des actions seront mises en place pour faire connaître le centre de ressources et attirer le public cible. L'espace étant suffisamment vaste, des présentations de livres par leurs auteurs, dans le cadre des Midis de l'OPC par exemple, pourront se tenir dans ce lieu.

Le site web réorganisé en 2020, la lettre d'infos et la page Facebook sont trois outils à développer pour une meilleure communication sur l'existence et les ressources du Centre de documentation.

<u>Ressources</u>	En interne
<u>Résultats attendus</u>	Accroissement de la visibilité du Centre, tant en interne qu'à l'extérieur.
<u>Valorisation</u>	Dynamisation du fonds documentaire.

### 9.3. Midis de l'Observatoire

Organisation de quatre « Midis de l'Observatoire », au cours des années 2020 et 2021.

<sup>6</sup> Le déménagement du Centre de ressources aura lieu fin janvier 2020 dans un espace qui permettra une mise en valeur des ouvrages et une consultation plus facile ainsi qu'un meilleur accueil des visiteurs.

## 9.4. Publications

INTITULÉ AXES ET CHANTIERS	VALORISATION	TEMPORALITÉ
<b>SYSTÈMES D'INFORMATION ET ÉVALUATION</b>		
Contribution à l'élaboration de la statistique culturelle	<i>Rapport conclusif des séminaires « Brèves numériques »</i>	2021
Données statistiques WBI	<i>Format à préciser</i>	2020
Dicos – Harmonisation des données et des actes comptables	<i>Rapports d'étude Collection numérique</i>	2021
* Analyse et ratio		2020
* Conformité et concertation avec le niveau Fédéral		2020
* Les fonds propres et les provisions		2020
* Les collections inaliénables		2021
Évaluation du décret des CEC	<i>Rapport</i>	2021
Observation de la mise en œuvre du décret relatif aux Centres culturels	<i>« Études »</i>	Fin 2020
Enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés des Écoles supérieures artistiques (ESA)	<i>Format à préciser</i>	2020 ou 2021
<b>COOPÉRATION INTERNATIONALE</b>		
20 ans de coopération bilatérale WBI/FW-B et Burkina Faso	<i>Publication d'un livre</i>	Fin 2020
<b>PUBLICS DE LA CULTURE</b>		
Enquête générale sur les pratiques culturelles de la population en FW-B	- Article portant sur les typologies des profils - « Brèves numériques » <i>thématiques</i>	2020 et 2021
Focus sur les pratiques culturelles des jeunes de la FW-B à l'ère numérique	<i>Coédition avec OEJAJ – format à convenir</i>	2020
Focus sur les pratiques culturelles de la population immigrée et de leurs descendants en FW-B	<i>Format à préciser</i>	2020 – 2021
<b>CULTURE ET SYSTÈMES ÉDUCATIFS</b>		
Analyse qualitative du lien Culture-École en FW-B	<i>Rapport</i>	2021
Réflexion sur la construction et mise en œuvre d'un outil d'observation du parcours d'éducation culturelle et artistique (PECA) en FW-B	<i>Rapport</i>	2021

Enquête sur les pratiques d'éveil culturel et artistique dans la petite enfance en FW-B	<i>Rapport</i>	2021
---	----------------	------

### **DROIT À LA CULTURE**

Libertés culturelles et droits des usagers	<i>Rapport</i>	2021
Diversité des expressions culturelles	<i>Rapport interne</i>	2021
Plateforme d'observatoire des droits culturels	<i>Rapport</i>	2020 – 2021
Codification des politiques culturelles	« <i>Études</i> »	2021

### **ÉCONOMIE DE LA CULTURE**

Le mécénat/sponsoring d'entreprises en FW-B	« <i>Études</i> »	2020
Enquête quantitative sur la diffusion internationale des compagnies de théâtre/danse	<i>Format à préciser</i>	2020

### **HISTOIRE DES POLITIQUES CULTURELLES**

Archives orales des politiques culturelles	<i>Formats numériques et vidéo</i>	2021
--	------------------------------------	------





© OPC – Coopération internationale - Accueil d'une stagiaire, responsable du Centre de ressources documentaires du CERAV (Burkina Faso)

## ANNEXES GÉNÉRALES

Annexe 1. Composition du Comité  
d'accompagnement  
de l'Observatoire

Composition du Conseil  
scientifique et du jury du Soutien  
à la recherche

Annexe 2. Acronymes





## ANNEXE 1

### COMPOSITION DU COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT DE L'OBSERVATOIRE (MAI 2020)

*Ce Comité est composé de membres ayant voix délibérative :*

Frédéric **DELCOR**, Secrétaire général du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles ou son représentant;  
Neuf experts désignés par le Gouvernement parmi des personnalités du monde universitaire ou de centres de recherches : **David AUBIN** (UCL), **Rachel BRAHY** (ULg), **Bernard FUSULIER** (UCL), **Jean-Louis GENARD** (ULB), **Judith le MAIRE** (ULB - La Cambre), **Céline ROMAINVILLE** (UCL), **Christine SCHAUT** (USL-B), **Olivier VAN HEE** (ULB) et **Marcus WUNDERLE** (CRISP);

**Marc BAEKEN**, Président de la Commission des Centres culturels ou son représentant;

**Michel BAUDSON**, Président de la Commission consultative des arts plastiques ou son représentant;

**Céline MARTIN**, Présidente du Conseil des bibliothèques publiques ou son représentant;

**Pascale DELCOMMINETTE**, Administratrice générale du WBI ou son représentant;

**Stéphane VANOMMESLAEGHE**, Président de la Commission permanente du Pacte culturel ou son représentant;

**Manuel DONY**, Président du Conseil de l'Éducation et de la Formation ou son représentant;

**Geneviève NICAISE**, Présidente de la Commission consultative des Maisons et Centres de jeunes ou son représentant;

**Bruno GOOSE**, Président du Conseil supérieur de l'Enseignement supérieur artistique ou son représentant;

**Jean-Luc PETIT**, Président du Conseil des Musées ou son représentant;

**Patrick VERNIERS**, Président du Conseil supérieur de l'éducation aux médias ou son représentant;

**Karim IBOURKI**, Président du Conseil supérieur de l'Audiovisuel ou son représentant;

**Elliot HERMAN**, Président du Conseil de la Jeunesse ou son représentant;

**Robert BERNARD**, Président du Conseil du Livre ou son représentant;

**Sylvie PINCHART**, Présidente du Conseil supérieur de l'éducation permanente ou son représentant ;

**Corinne FRANÇOIS**, Directrice de l'Association de la Ville et des Communes de la Région de Bruxelles-Capitale ;

**Christian LECLERCQ**, Président, mandaté par l'Union des Villes et Communes de Wallonie ;

**Bruno DE VIRON**, Conseiller de l'Association des Provinces wallonnes ;

*et de membres ayant voix consultative :*

**Bénédicte LINARD**, Ministre de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des Femmes au Gouvernement de la Communauté française, ou le membre de son cabinet qui la représente ;

**André-Marie PONCELET**, Administrateur général de la culture ou son représentant ;

**Jeanne BRUNFAUT**, Directrice générale adjointe du Service général de l'Audiovisuel et des Multimédias ou son représentant;

**Chantal DASSONVILLE**, Directrice générale adjointe de l'Administration générale de l'Infrastructure ou son représentant;

**Lise-Anne HANSE**, Administratrice générale de l'Enseignement ad intérim ou son représentant ;

**Jean-Louis BLANCHART**, Directeur du PEP'S ou son représentant ;

**Lionel BONJEAN**, Administrateur général de l'ETNIC ou son représentant ;

**Janine LE DOCTE**, Conseillère Cheffe de Service des Affaires culturelles générales à la Commission communautaire française (COCOF) ;

**Jean PLUMIER**, Inspecteur général expert de la Direction de l'appui scientifique et technique du Patrimoine de la Région wallonne ;

**Virginie CIVRAIS**, Directrice générale du Fonds d'investissement pour les entreprises créatives St'Art;

**Thierry BORNAND**, Chargé de Recherches à l'Institut wallon de l'évaluation de la prospective et de la statistique (IWEPS);

**Astrid ROMAIN**, Directrice de l'Institut bruxellois de la statistique et d'analyse (IBSA) ou son représentant ;

**Thierry WAUTERS**, Directeur de la Direction des monuments et sites de la Région de Bruxelles-Capitale.

**Isabelle PAINDAVOINE**, Directrice-Coordinatrice, **Roland de BODT**, Directeur de Recherches, **Anne-Rose GILLARD**, Chargée de Recherches, **Béatrice REYNAERTS**, Responsable du centre de ressources documentaires, **Maud VAN CAMPENHOUDT**, Chargée de Recherches, à l'Observatoire des politiques culturelles.

## COMPOSITION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE ET DU JURY DU SOUTIEN À LA RECHERCHE

**David AUBIN** (UCL), **Rachel BRAHY** (ULg), **Bernard FUSULIER** (UCL), **Jean-Louis GENARD** (ULB), **Judith Le MAIRE** (ULB - La Cambre), **Céline ROMAINVILLE** (UCL), **Christine SCHAUT** (USL-B et ULB), **Olivier VAN HEE** (ULB), **Marcus WUNDERLE** (CRISP), et **Isabelle PAINDAVOINE**, **Roland de BODT**, **Anne-Rose GILLARD**, **Maud VAN CAMPENHOUDT** (Observatoire des politiques culturelles).

## ANNEXE 2

### ACRONYMES

**ABFSA** Association Belge Francophone de Sociologie et d'Anthropologie  
**AGC** Administration générale de la culture  
**AGE** Administration générale de l'enseignement  
**AGS** Administration générale du sport  
**ANR** Agence nationale de la recherche  
**ARES** Académie de recherche et d'enseignement supérieur  
**BF** Burkina Faso  
**CASPER** Centre d'Anthropologie, Sociologie, Psychologie - Études et Recherches  
**C.C.** Centres culturels  
**CEDEM** Centre d'Études de l'Ethnicité et des Migrations  
**CERAV** Centre Régional pour les Arts Vivants, l'Audiovisuel et le Cinéma en Afrique  
**ChESA** Chambre des écoles supérieures des arts  
**CJCF** Conseil de la Jeunesse de la Communauté française  
**CPLO** Commission provinciale des loisirs de l'ouvrier  
**CRISP** Centre de recherche et d'information sociopolitiques  
**CSA** Conseil supérieur de l'audiovisuel  
**CSEM** Conseil supérieur de l'éducation aux médias  
**DEPS** Département des études, de la prospective et des statistiques  
**DICOS** Données d'information comptables des opérateurs culturels subventionnés  
**EDD** European Development Days  
**EGMI** États Généraux des Médias d'information  
**ESA** Écoles Supérieures des Arts  
**ESSnet** European Statistical System Network  
**ETNIC** Entreprise publique des technologies et d'informatique  
**FESPACO** Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou  
**FIFF** Festival International du Film Francophone  
**FNRS** Fonds de la Recherche Scientifique  
**FOCUS** Publication de l'AGC  
**FOPES** (UCLouvain) Faculté ouverte de politique économique et sociale  
**FUNDP** Facultés universitaires Notre-Dame de la Paix (actuellement UNamur)  
**FW-B** Fédération Wallonie-Bruxelles  
**GIRSEF** Groupe interdisciplinaire de recherche sur la socialisation, l'éducation et la formation  
**IWEPS** Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique  
**LaSSP** Laboratoire des Sciences Sociales du Politique  
**MCAT** Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme  
**OEJAJ** Observatoire de l'enfance, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse  
**ONE** Office de la naissance et de l'enfance  
**OPC** Observatoire des politiques culturelles  
**PECA** Parcours d'éducation culturelle et artistique  
**PreCOM** Pôle de Recherches sur la Communication et les Médias  
**RTBF** Radio Télévision Belge Francophone  
**SCRL-FS** Société coopérative à responsabilité limitée à finalité sociale  
**SEC** Système européen des comptes  
**UCL** Université catholique de Louvain  
**UE** Union Européenne  
**ULB** Université libre de Bruxelles  
**ULG** Université de Liège  
**UNESCO** Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture  
**USL-B** Université Saint-Louis  
**WBI** Wallonie-Bruxelles International  
**WBTD** Wallonie-Bruxelles Théâtre Danse



Observatoire des politiques culturelles (OPC)  
44, boulevard Léopold II  
1080 Bruxelles.  
Tél : 00 32 2 413 22 22  
Courriel : [opc@cfwb.be](mailto:opc@cfwb.be)

[www.opc.cfwb.be](http://www.opc.cfwb.be)

Éditeur responsable : Isabelle Paindavoine